

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Le scandale de Panama

Panama. Les Etats-Unis y contrôlent, non seulement, le canal qui relie le Pacifique à l'Atlantique, mais ils y possèdent encore des bases militaires clés pour leur système de défense et ils ont investi dans le pays des millions de dollars.

Conséquence: Washington a un intérêt capital à ce que l'ordre règne au Panama.

L'ennui, c'est que depuis plusieurs semaines, les protestations et les violences se multiplient.

La colère populaire est dirigée, avant tout, contre l'homme fort du pays: le général Manuel Antonio Noriega. Ce leader politique est accusé de corruption, de trafic de drogues, de deux assassinats.

Les charges paraissent assez solides. Elles s'étaient notamment sur les affirmations d'un colonel nommé Roberto Diaz Herrera, qui a occupé autrefois le second rang dans la hiérarchie militaire de la nation.

Washington est embarrassé. Les émeutes risquent de continuer si Noriega reste au pouvoir. Pour calmer l'opinion publique, ils préconisent des réformes politiques.

Le hic, c'est que le général Noriega tient bien en main les 17.000 hommes qui constituent la force de défense du Panama et que cette armée n'aurait aucune difficulté à écraser une opposition fragmentée et mal armée.

D'autre part, même s'il parvenait à faire écarter Noriega du pouvoir par qui Washington le remplacerait-il?

Sur la touche, il y a bien une dizaine de personnages qui seraient prêts à lui succéder. Sortis de la même force de défense, tout porte à croire qu'ils ne seraient ni meilleurs, ni pires.

Après quelques proclamations révolutionnaires, quelques changements superficiels, ils retomberaient dans les mêmes errements que le général déchu.

En cette période, mieux vaut donc que Manuel Antonio Noriega nettoie ses écuries ou s'efforce, pour le moins, de leur donner un coup de blanchissage.

La transformation véritable ne peut venir que d'une mutation de la société américaine, qui doit comprendre que, presque automatiquement, elle secrète la corruption.

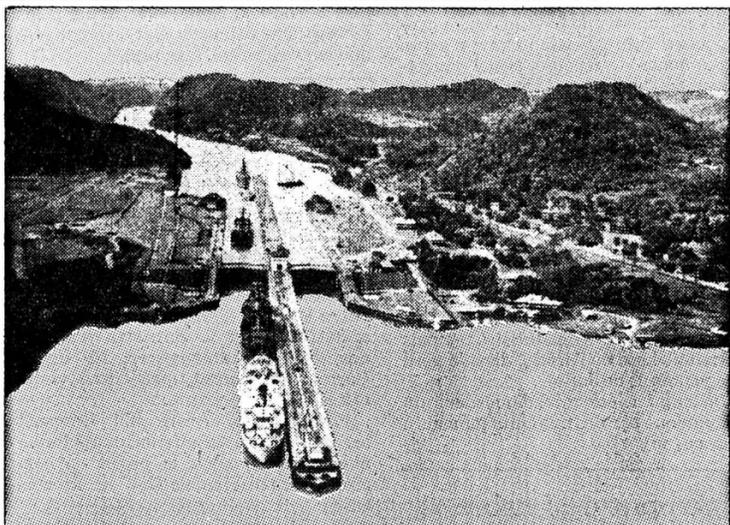
Dans un premier pas, elle devrait se rendre compte qu'il est nécessaire de placer la force de défense sous le pouvoir civil alors que, jusqu'à présent, l'inverse est la règle.

Dans la suite de sa démarche, il conviendrait de réduire notamment les distorsions sociales.

Washington en aura-t-il, un jour prochain, la volonté?

Willy BRANDT

Après quatre semaines de violences continues Panama sur une peau de banane



Le canal de Panama. Une voie de communication doublée d'un poumon économique vital. (Photo archives Impar)

Quatre semaines de violence ont fortement perturbé la communauté bancaire de Panama et, selon certains banquiers, l'agitation persistante peut sérieusement menacer le statut de la petite république en tant que centre financier dominant.

Au dernier recensement, 125 banques, disposant d'avoirs estimés à plus de 30 milliards de dollars, opèrent dans le pays, faisant de Panama le plus important centre bancaire

off-shore d'Amérique latine et des Antilles, loin devant les Bahamas et les Iles Cayman.

Nul ne prétend encore qu'un exode massif est imminent, dans ce pays qui réunit des conditions de centre financier international presque idéales: pas d'impôt sur les dépôts bancaires, pas de quota minimum de réserves pour les opérations avec l'étranger, pas d'impôt sur le revenu concernant les bénéfices réalisés, et pas de problèmes de conversion

monétaire, puisque l'unité de change de Panama est le dollar américain.

Mais lorsque des foules de manifestants scandant des slogans anti-américains se sont mis à lapider les bâtiments de la Chase Manhattan, de la Citibank et de la Bank of America, la sonnette d'alarme a commencé à retentir dans les sièges de New York à Tokyo. Le lendemain de ces incidents, des ouvriers ont commencé à clouer des planches devant les vitrines d'une série de banques dans le quartier des affaires, montrant par là même qu'on ne considère pas les violences comme terminées.

L'agitation a été déclenchée en juin par des accusations formulées contre le général Manuel Antonio Noriega, chef de l'armée et de la police et véritable «numéro un» du pays, par son ancien adjoint, le colonel Roberto Diaz Herrera, récemment amené à prendre sa retraite. Selon ces accusations, Noriega s'est rendu coupable de fraude électorale, de corruption et d'assassinat. Depuis lors s'affrontent forces de sécurité et manifestants anti-Noriega.

Le premier jour des manifestations, le 9 juin, de nombreuses banques internationales ont reçu des menaces anonymes d'attentat à la bombe. Les fouilles n'ont pas permis de découvrir d'engin explosif mais les menaces ont créé un climat de crainte qui n'a fait que s'aggraver depuis.

Alors que plusieurs banques n'enregistrent déjà aucune progression de leurs bénéfices, des experts économiques estiment que si l'insécurité persiste, ces banques n'hésiteront guère à émigrer vers des cieux plus cléments. La récession et le grave problème de la dette extérieure en Amérique latine, ont réduit le volume des affaires depuis 1982. Si le déclin a été enrayé en 1985, un certain nombre de grandes banques ont ajourné leurs plans d'expansion. (ats, reuter)

Présence de navires de guerre dans le Golfe Moscou et Washington à l'écoute de la tension



A Madrid, la voiture du deuxième secrétaire de l'ambassade d'Iran a été soufflée par une explosion. Les diplomates de la République islamique sont au cœur de l'actualité, depuis quelques semaines... (Bélino AP)

La situation tendue dans le Golfe continue de préoccuper américains et soviétiques alors qu'à Bagdad, le président irakien Saddam Hussein a, une nouvelle fois, rejeté toute idée d'une solution partielle au conflit irano-irakien.

A Genève, Richard Murphy, spécialiste des questions du Proche-Orient au ministère américain des Affaires étrangères rencontrait hier et aujourd'hui son homologue soviétique Vladimir Poliakov.

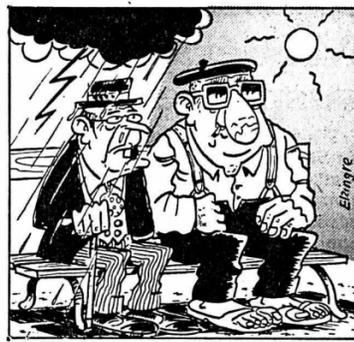
entre l'Irak et l'Irak, et si les Soviétiques retiraient les leurs, rappelle-t-on.

En attendant une éventuelle solution à ce problème, le président Ronald Reagan est toujours déterminé à placer dans le courant du mois, à la demande du Koweït, onze pétroliers de l'Emirat sous pavillon américain pour leur assurer la protection de la flotte de guerre américaine dans le Golfe.

A Bagdad, enfin, le président Saddam Hussein a catégoriquement rejeté hier toute solution «partielle» de la guerre irako-iraniennne et a souligné que l'Irak n'accepterait qu'une paix «globale» pour mettre fin au conflit. Il a réaffirmé, dans un article publié par la presse irakienne, que la paix devait se fonder sur les cinq principes de son plan de paix proposé en août dernier.

TÉHERAN DÉNONCE

De son côté, l'Irak a dénoncé hier la «surenchère des super-puissances» dans le Golfe et critiqué la récente déclaration américaine qui soumet la révision de l'initiative américaine dans le Golfe au retrait des bâtiments de guerre soviétiques, selon la radio officielle iranienne captée à Paris. (ats, afp)



météo

Nord des Alpes: la nébulosité sera changeante, parfois forte et des orages éclateront, dès la matinée à l'ouest, plus tard à l'est et en Valais.

Sud des Alpes: assez ensoleillé au début. Plus nuageux l'après-midi et des averses ou orages vers le soir.

Evolution probable: au nord, jusqu'à jeudi nebulosité changeante, averses ou orages, surtout mercredi. Dès jeudi, développement d'éclaircies à partir de l'ouest, puis très probablement ensoleillé et chaud. Au sud, mercredi, encore quelques précipitations, sinon le plus souvent ensoleillé.

Mardi 7 juillet 1987
28e semaine, 188e jour
Fête à souhaiter: Raoul

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	5 h 44	5 h 45
Coucher du soleil	21 h 29	21 h 28
Lever de la lune	17 h 54	19 h 18
Coucher de la lune	1 h 55	2 h 26
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,83 m	750,64 m
Lac de Neuchâtel	429,90 m	429,81 m

sommaire

La charte européenne patine sur la grève
SUISSE Page 4

Augmentation du nombre des accidents
ECONOMIE Page 6

région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds
Glissade à cul nu

PAGE 13

Naufrage d'un bac bondé en Zambie

Vingt-trois personnes ont péri noyées et plus de 300 sont portées disparues dans le nord de la Zambie, où un bac rempli de passagers a coulé dans la rivière Luapula, rapporte l'agence zambienne Zana. L'agence précise que l'embarcation a coulé après avoir heurté un rocher.

Selon un commandant de police cité par Zana, 23 corps ont été retrouvés et environ 80 personnes ont pu gagner la rive à la nage. Le bac transportait quelque 470 passagers, de nationalités zambienne et zaïroise. Les opérations de secours se poursuivent, a ajouté l'agence. (ats, reuter)

Bien qu'attaqué au Tour de France Mächler reste en jaune



Le Suisse Eric Mächler, ici devant le Danois Kim Andersen, est toujours paré d'or. (ap)

● LIRE EN PAGE 11

Faites confiance à

VAC
RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

MONDE

E

entre autres

Modération suspecte

Y a-t-il, aujourd'hui en Afrique du Sud, une place pour les modérés? C'est la question que pose la constitution, dimanche à Johannesburg, de l'Alliance démocratique indépendante fédérale. Un parti noir «modéré» qui entend lutter contre l'apartheid en participant aux institutions. Un parti qui rejette à la fois la ségrégation raciale, le recours à la violence pour la combattre... et le socialisme.

Cette ébauche de programme ne manque pas, déjà, d'ambiguïtés. Et cette modération a de quoi éveiller bien des soupçons. Car la ligne du nouveau parti colle de très près à la doctrine de Washington sur l'Afrique du Sud: l'apartheid ce n'est pas bien, la violence non plus, et surtout prions pour qu'ils ne deviennent pas communistes.

Entre les vœux du Département d'Etat et la naissance d'une formation politique qui leur correspond d'aussi près, on pourrait imaginer qu'il y ait plus qu'une coïncidence. Que ce soit le cas ou non, l'Alliance démocratique est toute désignée pour recevoir l'appui des Etats-Unis. Un appui que l'on pourra qualifier d'aide généreuse ou de manipulation, cela dépend des points de vue et de la manière dont seront donnés et reçus les «conseils» qui accompagnent généralement un tel soutien.

En Afrique du Sud même, la volonté de l'Alliance démocratique de «participer aux institutions» l'expose à un autre soupçon: celui de l'opportunisme. L'institution la plus célèbre du pays, c'est après tout l'apartheid. Les règles de jeu étant ce qu'elles sont, on peut se demander si cette participation a des chances de saper le système, ou si elle ne va pas plutôt l'étayer.

Enfin, le sort du nouveau parti dépendra avant tout de l'attitude du pouvoir en place. Si celui-ci refuse toute concession sérieuse, la position des modérés deviendra rapidement intenable.

Jean-Pierre AUBRY

Communistes et socialistes italiens Un rapprochement spectaculaire

Une semaine à peine après son élection au vice-secrétariat du Parti communiste italien (PCI), Achille Occhetto a ouvert avec éclat le dialogue avec le Parti socialiste italien (PSI), en proposant la perspective d'un parti commun à la gauche italienne.

Ce rapprochement spectaculaire des deux ex-frères ennemis de la gauche italienne s'est manifesté lors d'un dialogue-interview entre M. Occhetto et le numéro 2 du PSI, Claudio Martelli, que publie lundi l'hebdomadaire «l'Espresso» (gauche).

Pour M. Martelli, «l'objectif est un parti unique démocratique, parti du progrès, des réformes, qui sera socialiste, qui sera communiste, qui sera «vert», radical, social-démocratique». M. Occhetto enchaîne: «Il faut travailler pour donner une maison plus grande à la gauche italienne».

Tout en reconnaissant que ce processus nécessite «des phases intermédiaires», les deux hommes estiment qu'il vaut mieux mettre entre parenthèses «soixante années de divisions passées», et faire avancer le dialogue «sur le programme».

Grand perdant des élections anticipées de juin, le PCI, tombé après la mort de Enrico Berlinguer de 34,4% à près de 26%, s'est donné avec M. Occhetto un vice-secrétariat destiné à la fois à «muscler» l'image du parti et à succéder au secrétaire actuel Alessandro Natta.

Grand gagnant de ces mêmes élections le PSI avec 14,4% (contre 9% en 79), lié depuis un quart de siècle à la démocratie chrétienne (DC) dans de difficiles cohabitations de centre-gauche, a pris de net-

tes distances vis-à-vis de la DC depuis la crise de février dernier.

Alors que la DC, parti de majorité relative, propose un nouveau centre-gauche, le secrétaire Bettino Craxi n'a pas encore donné de réponse. «Quel gouvernement machin?», a-t-il lancé en réponse à un journaliste.

Le dialogue ouvert par M. Occhetto avec les socialistes, après les dures polémiques des années passées, a fait

Sri Lanka Les Tigres mordent

Au moins 27 soldats ont été tués et 13 autres blessés, hier matin, dans un attentat perpétré par des séparatistes tamouls contre une base de l'armée, dans le nord de la péninsule de Jaffna.

L'attentat a été revendiqué dans un communiqué par des militants tamouls à Madras. (ap)

Jugement de Barbie Me Vergès recourt

Me Jacques Vergès a déposé samedi un recours en cassation auprès de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, contre le verdict de la Cour d'assises du Rhône, condamnant Klaus Barbie à la réclusion criminelle à perpétuité, apprenait-on à Lyon, de source judiciaire.

La défense avait un délai de cinq jours pour se pourvoir en cassation. Me Vergès avait annoncé qu'il aurait recours à cette procédure dès vendredi soir, jour du verdict.

On confirme de même source que l'audience civile du procès Barbie aura bien lieu le 11 juillet à Lyon. (ats, afp)

Richard von Weizsäcker à Moscou Ne plus penser en termes de blocs

Au premier jour de sa visite à Moscou, qui intervient après des mois de relations bilatérales parfois houleuses, le président ouest-allemand Richard von Weizsäcker a engagé hier les dirigeants mondiaux à cesser de penser en terme de blocs Est et Ouest.

Au cours d'un banquet au Kremlin, von Weizsäcker, qui doit rencontrer demain le secrétaire général du PCUS, Mikhail Gorbatchev, a déclaré: «Alors que nous approchons d'un nouveau millénaire, nous devrions cesser de penser en tant que blocs et en termes de frontières de blocs.»

d'autant plus sensation que le numéro 2 communiste était considéré comme un tenant de l'aile «gauche» du PCI, face aux modérés favorables à l'entente avec les socialistes.

Disciple de Berlinguer, M. Occhetto n'en a pas moins envoyé l'idée berlinguérienne d'une «troisième voie» (entre socialisme réel et social-démocratie) aux orties. «La troisième voie n'existe pas», a-t-il dit, le vrai problème, «c'est de se dégager de l'étatisme», «véritable poids dont sociaux démocrates et communistes doivent se libérer». (ats, afp)

Jean-Bernard Raimond à Amman Normalisation franco-iranienne gelée

Téhéran ne semblant toujours pas disposé à intervenir auprès de M. Wahid Gordji pour qu'il défère à la convocation du juge Boulouque, le processus de normalisation en cours entre Paris et Téhéran est suspendu, a déclaré hier le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, lors d'une visite officielle en Jordanie.

Par ailleurs, a déclaré qu'il partageait le sentiment de ses interlocuteurs jordaniens selon lesquels le projet de conférence internationale sur le Proche-Orient avait «fait des progrès».

M. Raimond, dans une conférence de presse commune avec le premier ministre jordanien hier à la fin de sa visite offi-

Pompistes italiens en grève

Les touristes qui se rendent en Italie ont intérêt à faire le plein d'essence avant de passer la frontière. Dès ce soir et jusqu'à jeudi matin, entre 80% et 90% des stations-service seront en grève. C'est ce qu'a annoncé hier à Berne l'Automobile Club de Suisse (ACS). Sur les autoroutes, la grève des pompistes commencera demain à minuit pour se terminer jeudi à 7 heures. Sur le reste du réseau routier, la grève des pompistes commencera déjà aujourd'hui à 19 h 30 et se terminera également à 7 heures. (ap)

cielle de 24 heures, a fait état «d'un large consensus sur la procédure de la conférence». «L'absence d'une position israélienne commune aux deux partis qui forment le gouvernement» est un des principaux obstacles à sa tenue, a fait observer le premier ministre, M. Zeid Rifai.

M. Rifai a par ailleurs confirmé qu'une rencontre des présidents irakien et syrien, MM. Saddam Hussein et Hafez al Assad, s'était tenue il y a deux mois en Jordanie grâce à la médiation du roi Hussein et en sa présence. «Cette médiation est en bonne voie», a-t-on affirmé de très bonne source jordannienne, selon l'entourage de M. Raimond. (ats, afp, ap)

Pays basque français Trois attentats

Trois attentats à la bombe, dont l'un a fait un mort et un blessé, ont été perpétrés dans la nuit de dimanche à hier au Pays basque français, indique la police.

Le premier attentat a été commis peu après minuit à Anglet, dans les Pyrénées-Atlantiques, à environ 10 km de Bayonne, indique la police. Le porteur de la bombe tentait de déposer celle-ci derrière la mairie de la localité lorsque l'engin a explosé prématurément.

Son corps a été complètement déchiqueté par la violence de la déflagration, qui a projeté des débris humains dans les arbres avoisinants. On ignore de son identité. Son complice, un homme âgé de 20 à 25 ans, a eu une jambe arrachée par l'explosion. Il a été identifié sous le nom de Patrick Lembeye.

Vers 2 h 45, deux autres attentats à la bombe ont causé des dégâts matériels importants aux perceptions de Cambo et Iholdy, localités situées à l'intérieur du Pays basque, respectivement à 45 km et 20 km de Bayonne. Ces actions n'ont pas été revendiquées. (ats, reuter)

Nouveau parti noir en Afrique du Sud Entre pouvoir et extrémistes

Un nouveau parti noir, l'Alliance démocratique indépendante fédérale (FIDA), qui se définit comme «modéré» et prône la participation aux institutions comme moyen de lutter contre le système d'apartheid, a été créé à Johannesburg.

Quelque 4300 délégués ont participé dimanche au congrès constitutif de la FIDA, dont le président est John Gogotya. La nouvelle formation est opposée à l'apartheid, mais aussi au recours à la violence et au socialisme. Son but est la création d'une Afrique du Sud «sans l'apartheid», le «supplice du collier» et les bombes incendiaires.

Le «supplice du collier», méthode de lynchage consistant à placer un pneu imbibé d'essence autour du cou du sup-

plicié et à y mettre le feu, ainsi que les bombes incendiaires sont généralement associés aux «comrades», les militants radicaux proches du Congrès national africain (ANC, mouvement de guérilla interdit) et du Front démocratique uni (UDF), la plus vaste organisation anti-apartheid du pays.

Dans le même temps, à Ulundi, capitale du homeland noir du Kwazulu, dans la province du Natal (sud-est du pays), le chef Mangosuthu Gatsha Buthelezi, ministre principal du Kwazulu, a révélé que son mouvement, l'Inkatha, avait eu des contacts au cours des derniers mois avec l'UDF, pour mettre fin à la rivalité sanglante qui oppose ces deux mouvements. (ats, afp)

Chili: décision inattendue

Le président du Chili, le général Augusto Pinochet, a demandé lundi la démission collective de son gouvernement, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Ricardo Garcia. Les nouvelles nominations seront annoncées prochainement, ont indiqué d'autres sources officielles, sans donner de plus amples précisions.

L'annonce de la décision présidentielle a eu lieu de manière inattendue et sous forme de communiqué officiel alors que les ministres réunis s'apprétaient à promulguer un nouveau Code du Travail.

Au cours de cette réunion, le chef de l'Etat chilien leur a demandé de démissionner afin de lui laisser

toute liberté d'action pour procéder aux nouvelles nominations.

Des rumeurs sur ce remaniement ministériel circulaient à Santiago depuis près d'un mois et s'étaient accentuées le 26 juin quand le ministre de l'Education, Sergio Gaete, avait été nommé ambassadeur en Argentine.

Le départ de M. Gaete, qui n'a toujours pas été remplacé, avait eu lieu alors que se développaient des mouvements de contestation lycéens et universitaires qui avaient atteint leur paroxysme mardi dernier en s'étendant aux enseignants de l'Université du Chili, la plus importante du pays, qui demandaient de augmentations de salaire. (ats, afp)

En bref

● KIEV. - Le procès des trois principaux chefs de la centrale nucléaire de Tchernobyl doit s'ouvrir ce jour dans cette ville. Les trois hommes, en prison depuis l'accident, risquent jusqu'à 12 années de prison s'ils sont reconnus coupables de négligences.

● JERUSALEM. - Le président égyptien Hosni Mubarak devrait rencontrer, jeudi à Genève, Shimon Peres, ministre israélien des Affaires étrangères, indique-t-on à Jérusalem.

● PARIS. - Pierre Marclhacy, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1965, est mort dans la nuit de dimanche à l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce (Paris) à 77 ans, a annoncé sa famille.

TUNIS. - La Libye a débloqué une partie des montants des pensions dues au titre de la sécurité sociale aux travailleurs tunisiens expulsés de Libye en 1985, a annoncé la Caisse nationale tunisienne de sécurité sociale.

● COLOGNE. - L'Allemagne fédérale a demandé à entamer des discussions avec l'Allemagne de l'Est, à propos d'informations selon lesquelles la RDA a décidé de limiter les sommes d'argent que ses ressortissants sont autorisés à emporter en se rendant à l'Ouest.

● EL PASO. - Les immigrants illégaux en provenance du Mexique continuent d'affluer en train vers les Etats-Unis, en dépit de la mort, jeudi, de 18 Mexicains enfermés dans un wagon de marchandises surchauffé.

● PÉKIN. - Onze «contre-révolutionnaires» accusés d'avoir apposé 15.000 affiches anticommunistes dans la province chinoise de Sichuan (sud-ouest) et d'avoir préparé diverses opérations de sabotage, ont été arrêtés récemment, a rapporté le «Quotidien des Lois».

● PORT-AU-PRINCE. - Les rideaux des magasins sont restés baissés à Port-au-Prince, où la circulation était pratiquement nulle aux premières heures lundi, lors de la reprise de la grève générale convoquée par 57 organisations, pour exiger la démission du Conseil national de gouvernement. (CNG).

Incendie au port fluvial de Düsseldorf Panique noire sur la ville

Quelque 1500 tonnes d'huiles et d'acides gras ont brûlé hier, pour une raison indéterminée, dans un entrepôt du port fluvial de Düsseldorf, sur le Rhin, créant un épais nuage noir qui s'est déplacé ensuite au-dessus du centre-ville de la métropole rhénane. L'incendie a été maîtrisé en deux heures, grâce à un très gros dispositif.

Les huiles détruites, produites par la firme chimique Henkel, devaient servir - entre autres - à la fabrication de cosmétiques et de lessives. Dix tonnes de gaz propulseurs se sont également échappés d'atomiseurs en feu.

Le nuage noir, qui s'est déplacé sur 15 kilomètres jusqu'au-dessus du centre de Düsseldorf, a suscité de nombreux appels alarmés des habitants, alors que les radios, à la recommandation des pompiers, leurs demandant de bien fermer portes et fenêtres.

Les autorités municipales n'ont cependant pas déclenché d'alerte, les gaz n'étant pas, selon elles, toxiques. Un porte-parole de la firme a indiqué qu'il n'y avait pas eu de risque de pollution. (ats, afp)

Sur la Place Rouge Tatars en pétard

Une trentaine de Tatars réclamant l'autorisation de retourner en Crimée, d'où Staline les avait fait déporter en Asie centrale pendant la Seconde Guerre mondiale, ont manifesté hier matin sur la Place Rouge a constaté un correspondant de l'AFP sur place.

Les manifestants s'étaient réunis vers 11 h (9h HEC) sur la Place Rouge, le jour même où s'ouvrait au Kremlin, en présence du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, une session du Soviet Suprême (Parlement) de la Fédération de Russie. Ils ont tenté de déployer des pancartes, qui leur ont été aussitôt arrachées par des agents du KGB (Sécurité d'Etat) en civil. (ats, afp)

PARFUM DE CUIR ET DE LIBERTÉ.



FARNER PUBLICIS

LA SÉRIE SPÉCIALE RENAULT 21 HAVANE.

C'est le look du luxe: la couleur havane sied à merveille aux lignes pures de la Renault 21. Le caractère exclusif de la carrosserie brun métallisé n'est qu'un avant-goût de ce qui vous attend.

Dès que vous ouvrez la portière, un délicieux parfum de cuir flatte vos narines: tout l'intérieur de la Renault 21 Havane est tendu de cuir. Souple, confortable, résistant, naturel. Vous vous sentez à l'aise dès le premier instant. Le moteur réagit à la moindre sollicitation,

la tenue de route est parfaite, la route est à vous en toute liberté. Les commandes sont à portée de main et si vous désirez un souffle de liberté supplémentaire, il vous suffit d'une pression du doigt sur la commande électrique du toit ouvrant transparent.

Passez vite l'essayer chez votre agent Renault, car elle n'a pas été conçue pour tout le monde. Vous vous en rendez compte rien qu'en déverrouillant les portières à distance avec la

commande à infrarouge intégrée au porte-clés.

Renault 21 Havane: 2165 cm³, 110 ch/81 kW, traction avant. Couleur brun havane métallisé, intérieur beige tout cuir, commande à distance d'ouverture et de fermeture des portières et du coffre, dossiers arrière rabattables séparément, direction assistée, vitres teintées, toit ouvrant transparent à commande électrique, boîte automatique en option. Fr. 24 950.-. 7 autres versions

de la Renault 21 dès Fr. 18 950.-, 5 ans de garantie antiperforation. Renault préconise **elf. Nouveau: PASSEPARTOUT** Assurance de voyages Mobilière Suisse. Financement et Leasing: Renault Crédit SA, 022/29 13 33.



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise engage pour mi-août

ouvrière

habile et consciencieuse pour divers travaux d'ateliers.

Ecrire avec prétentions de salaire à case postale 41377, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Mica SA
Fabrique de boîtes de montres
2724 Les Breuleux
cherche

1 mécanicien, 1 chargeur sur machine automatique

pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre par écrit ou par téléphone au 039/54 15 51/52.

Importante entreprise de la place de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate, un

employé de commerce

actif, consciencieux et capable de travailler de manière indépendante.

Age idéal: 22-25 ans.

Travail très varié et particulièrement intéressant.

Connaissances de la langue allemande souhaitées.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres de services détaillées sous chiffre L 28-568013 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

pibor iso s.a.

Fabrique d'assortiments
2855 Glovelier - ☎ 066/56 78 65

cherche:

une secrétaire trilingue

français, anglais, allemand écrits et parlés ou éventuellement

une secrétaire bilingue

français, anglais écrits et parlés avec de bonnes notions d'allemand.

Prendre rendez-vous au 066/56 78 65



Ecole d'ingénieurs Saint-Imier
Ecole Technique Supérieure de l'Etat de Berne
Ecoles de métiers affiliées

Mise au concours d'un nouveau poste de

MONITEUR D'ATELIER D'AUTOMATIQUE

Nous désirons engager un ingénieur ETS ou technicien ET ou porteur d'un CFC possédant la concession en courant fort, avec de bonnes connaissances en automatique.

Profil désiré:

Quelques années de pratique industrielle dans le domaine de l'automatique. Expérience pédagogique souhaitée mais pas indispensable.

Tâches principales:

Le titulaire sera responsable de la bonne marche de l'atelier pour la formation des automaticiens. Il est appelé à enseigner quelques heures théoriques traitant de la Technique des commandes et des Connaissances professionnelles.

Entrée en fonction:

dès que possible
début des classes, 17 août 1987

Le cahier des charges contenant les indications relatives à l'activité et aux conditions d'engagement peut être demandé au secrétariat ☎ 039/41 35 01

Les offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser jusqu'au 31 juillet 1987 à la Direction de l'Ecole d'ingénieurs, Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

SUISSE

Chemin de croix pour la charte européenne La charte patine sur la grève

L'interdiction de la grève aux fonctionnaires fédéraux ou aux employés des services publics constitue toujours le plus gros obstacle à la ratification par la Suisse de la Charte sociale européenne. L'affaire tient le Parlement en haleine depuis le début des années 80. Le Conseil des Etats s'est déjà clairement opposé à la ratification de ce document. Hier, une commission du Conseil national a proposé malgré tout d'entrer en matière, avec la réserve du référendum. Mais il faudra jongler pour contourner l'obstacle du droit de grève et du fédéralisme.

Charte sociale européenne? Un nom un brin austère, pour des réalités bien quotidiennes. Il s'agit en fait d'un document du Conseil de l'Europe, rédigé en 1961, qui vise à coordonner la protection sociale parmi les 21 pays membres de l'organisation. Ce sont en quelque sorte les droits fondamentaux en matière sociale: le droit au travail, à la formation professionnelle, le droit de s'affilier à un syndicat, la protection de la famille, des travailleurs migrants, le droit à la sécurité sociale, etc.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Rien que sur la grande majorité des points énumérés par la Charte, la Suisse peut se vanter d'avoir réalisé les objectifs prescrits, elle n'a toujours pas ratifié le document.

LE NOYAU DUR

Pour cela, le pays signataire doit accepter au moins cinq des sept articles du «noyau dur»; c'est-à-dire adapter sa législation, ou avoir l'intention de le faire, aux exigences principales du traité. Pas de problème pour trois articles de la Charte: le droit au travail, la liberté syndicale, et le droit de la famille à une protection sociale, économique et juridique.

Mais pour apposer notre signature, il faudrait trouver encore deux articles, parmi les quatre derniers du «noyau dur».

Or, ça coince. Impossible de ratifier l'article consacré aux travailleurs migrants, notamment le regroupement familial, les services sociaux harmonisés avec ceux du pays d'origine, etc. Exit donc.

La loi sur l'assurance chômage ne nous permet pas non plus d'accepter le principe de l'exportation des indemnités de

chômage à un travailleur qui serait rentré dans son pays faute de travail en Suisse.

Seule chance de signer, donc: l'article sur l'assistance sociale et médicale et celui sur le droit de grève.

LA TRISTESSE DE J.-F. AUBERT

Comme Jean-François Aubert devant le Conseil des Etats, le 7 mars 1984, on peut admettre, à la limite, que la Suisse accepte de garantir l'assistance sociale et médicale même aux étrangers. Bien que ce soit là, disent les fédéralistes, du domaine réservé aux cantons. Dont certains renâclent.

«Mais cela ne fait toujours que quatre, et je n'arrive pas à compter jusqu'à cinq. Je dirais donc un non triste», argumentait Jean-François Aubert il y a trois ans. Car impossible, selon lui, de ratifier le principe du droit de grève en raison notamment de l'interdiction qui est opposée aux fonctionnaires.

ON PASSE SUR LA GRÈVE

Cet ultime obstacle à la ratification, la Commission du Conseil national présidée par le socialiste Walter Renschler l'a bousculé, hier, par 14 voix contre 10. On peut très bien accepter cette disposition tout en mettant une réserve pour les fonctionnaires et employés des services publics, a estimé Vital Darbellay (pdc-VS). L'Allemagne l'a fait.

Même si l'on admettait cette restriction, nous n'avons pas les moyens de signer la Charte, a opposé une nimorité, dont faisait partie François Jeanneret. Le libéral neuchâtelois pense que nous n'adhérons en fait qu'à trois obligations et non à cinq. Ainsi, selon lui, l'assistance sociale reste du domaine des cantons et il n'est pas possible, même pour des motifs purement juridiques ou de façade, d'en faire assumer la garantie par la Confédération. En fait, François Jeanneret

n'aime pas ces «acrobaties» indispensables à la ratification. Il n'y a d'ailleurs, selon lui, pas à chercher dans la Charte des motifs de développement de notre droit social. Le pragmatisme helvétique suffit.

Cela dit, la commission, qui propose au Conseil national de ratifier la Charte sociale européenne par 14 voix contre 11, souhaite qu'elle soit soumise au référendum facultatif en raison de son importance. Une étape de plus dans un difficile chemin de croix. Prochaine station: la session du Conseil national en automne. Mais seule la gauche, avec l'appui des syndicats, semble vouloir se battre.

Y. P.

Centre pour demandeurs d'asile du «Tiglio» à Lugano Nouvelle intervention de la police

La police cantonale tessinoise a investi pour la seconde fois lundi matin le centre pour demandeurs d'asile du «Tiglio» à Lugano. Pas moins de 12 requérants kurdes qui s'étaient barricadés dans cet ancien hôtel garni reconverti en foyer d'hébergement ont été emmenés de force. Plusieurs devaient être transférés dans les cantons du Jura et des Grisons. Samedi déjà, quatre demandeurs d'asile kurdes du foyer du «Tiglio» avaient été interpellés avant d'être déplacés dans le canton de Schaffhouse. La semaine passée, les deux tiers des 61 requérants d'asile hébergés dans le centre de Lugano avaient entamé une grève de la faim pour protester contre leurs conditions d'hébergement.

La Croix-Rouge suisse, qui gère le centre luganais depuis avril dernier, espère que le déplacement de ces demandeurs d'asile kurdes considérés comme des meneurs ramènera le calme au foyer du «Tiglio».

Leur service des réfugiés de la Croix-Rouge à Berne, les 61 occupants du centre, d'origine kurde à 80%, auraient accepté dans un premier temps le nouveau règlement de maison entré en vigueur le 1er juillet et qui sanctionnait la transformation de l'hôtel garni en un centre géré par dix communautés d'habitation. Les 11 Kurdes déplacés suite aux actions de police de samedi et de lundi les auraient ensuite incités à protester contre le nouveau règlement qui prévoit notamment que les communautés d'habitation cuisinent et nettoient elles-mêmes les locaux. Le silence doit régner de 22 h à 7 h dans le centre, mais les demandeurs d'asile peuvent toutefois en sortir après 22 heures contrairement à ce qu'affirme les Kurdes, a précisé Karl Ketterer.

La police est intervenue à la demande de la direction du centre et avec l'approbation de la Commission du foyer dans laquelle le canton du Tessin est représenté.

Les services du délégué aux réfugiés, Peter Arbenz ont organisé le transfert des 11 meneurs interpellés à Lugano après avoir pris contact avec les autorités des cantons cernés. La Croix-Rouge espère maintenant que le calme reviendra au Tiglio. (ap)

● Le constructeur de bureautique italien Olivetti et le groupe zougois Overpart AG ont annoncé la rupture du contrat de collaboration les liant depuis novembre dernier. L'accord prévoyait l'acquisition par Olivetti de 22,5% de la société Pelikan Holding AG à Zoug - contrôlée par Overpart - dont les usines principales se trouvent à Hannover (RFA).

● Après avoir dû différer sa décision à plusieurs reprises, c'est finalement au cours de ce deuxième semestre que le Conseil fédéral tranchera en matière de dépôt final de déchets radioactifs en Suisse.



La police tessinoise a investi pour la seconde fois en trois jours le centre de Lugano hier matin. Les policiers avaient reçu mandat de s'emparer de sept Kurdes qualifiés de meneurs par les responsables du centre afin de les transférer dans des foyers situés dans d'autres cantons. A l'arrivée des forces de l'ordre, les personnes recherchées se sont barricadées à l'intérieur des locaux et ont menacé de sauter par les fenêtres, a indiqué la police cantonale tessinoise.

Des ambulances ainsi que les pompiers ont été appelés en renfort. Vers 9 heures, les pompiers ont pénétré dans l'ancien hôtel par une fenêtre latérale. La police s'est ensuite emparée de 12 demandeurs d'asile qui avaient entre-temps abandonné toute résistance.

Samedi, les policiers s'étaient déjà emparés de quatre demandeurs d'asile kurdes pour les envoyer dans le canton de Schaffhouse. Jean-Daniel Bise, chef de la section Assistance auprès du délégué aux réfugiés, a précisé que sept des demandeurs d'asile appréhendés lundi devaient être transférés dans d'autres cantons: quatre dans le Jura et trois dans les Grisons.

Les deux groupements tessinois qui soutiennent les candidats à l'asile en révolte ont exigé hier que les quatre Kurdes déplacés samedi reviennent à Lugano et que les actions de police cessent. Ils demandent en outre que le canton du Tessin dénonce l'accord passé avec la Croix-Rouge concernant l'Hôtel du «Tiglio». Selon Karl Ketterer, direc-

Oron: Lucien Rubattel est mort

M. Lucien Rubattel, ancien conseiller d'Etat vaudois et ancien conseiller national libéral, agriculteur à Vuibroye, près d'Oron, est mort dimanche dans sa 95e année.

Né le 31 août 1892 à Vuibroye, Lucien Rubattel fut syndic de son village durant douze ans et député au Grand Conseil de 1937 à 1942. Conseiller national de 1941 à 1955, il fit partie du gouvernement cantonal de 1942 à 1954; il le présida en 1945 et en 1954 et y dirigea le Département militaire et des assurances. Colonel dans l'armée et officier fédéral

de tir, il présida depuis 1949 la Société vaudoise des carabiniers, qui le nomma président d'honneur en 1963, et il siégea au comité de la Société suisse des carabiniers de 1949 à 1959. Il fit aussi partie de la Commission fédérale de gymnastique et de sport et du Conseil suisse des tireurs. D'autre part, il présida la Société suisse d'assurance contre la grêle de 1964 à 1972 et siégea au Conseil d'administration de la sucrerie d'Aarberg. Il présida en outre l'Association pour la conservation du château d'Oron. (ats)

Handicapés en «colo» près de Fribourg

Des handicapés physiques, venus de toute l'Europe, participeront du 26 juillet au 3 août à un camp de vacances organisé par l'Ordre de Malte. Ce camp aura lieu à Villars-sur-Marly, près de Fribourg. L'armée suisse met à disposition une douzaine de tentes qui serviront de dortoirs aux 60 handicapés et à leurs 90 accompagnateurs. Parmi les malades, une seule invitée représente les pays de l'Est. Elle vient de Budapest.

Ce «camp international pour jeunes handicapés» de l'Ordre de Malte est le quatrième du genre. Les précédents ont eu lieu à Vienne, Salzbourg, puis Vérone. Cette année, il est organisé par le Service hospitalier de l'Ordre de Malte en Suisse, qui dispose pour cela d'un budget de 50.000 francs. Les handicapés sont choisis par les branches nationales de l'Ordre en fonction de critères qui leur sont propres. En Suisse, par exemple, explique André Kallay, un des organisateurs, on donne la priorité à des personnes indigentes.

Le camp est entièrement gratuit pour les handicapés. Quant aux accompagnateurs, ils paient leur séjour 200 francs. Ce sont des volontaires, membres des Services hospitaliers nationaux, soit des Chevaliers de l'Ordre de Malte. Les malades, eux, n'ont aucun lien avec cette organisation. (BRR) J.L.S.

L'armée leur graisse la patte Les animaux mieux payés que les soldats?

Démoralisé ce soldat fribourgeois qui nous téléphone: «Est-il exact qu'un chien au service de l'armée touche 6 francs de solde par jour et un cheval 19 francs? 6 francs, c'est plus que la misérable thune que l'armée suisse accorde chaque jour à ses soldats! Et attention, la nourriture et le logement des animaux sont à la charge de la troupe.»

Renseignement pris, le Département militaire fédéral (DMF) apporte une nuance qui devrait remonter le moral du soldat sidéré: «On ne peut pas parler de la solde d'un cheval ou d'un chien mais d'une indemnité de location versée au propriétaire de l'animal.»

Contrairement à un soldat, un chien ou un cheval n'a aucune obligation de servir; cet animal ne touche pas de solde à proprement parler, pour ses besoins personnels. Il ne reçoit pas non plus de compensation de salaire ou d'allocation pour perte de gains!»

Selon l'Office fédéral des affaires vétérinaires de l'armée, on a recensé 9060 chevaux à disposition de l'armée en 1986, dont 800 ont accompli un cours de répétition obligatoire de trois semaines, soit 70.000 jours de service. En plus des 19 francs quotidiens offerts aux propriétaires de chevaux à la fin des cours de répétition effectués, certaines races de chevaux bénéficient encore d'une «prime de garde» de 650 francs par année. En cas de guerre, l'armée aurait besoin de 6220 chevaux.

En temps de guerre, les militaires peuvent également compter sur 505 chiens et 30.000 pigeons. Ces volatiles sont aussi rémunérés à l'issue de leur cours de répétition: 25 centimes par jour. L'analogie avec le soldat helvétique ne s'arrête pas là. Comme les conscrits, chiens et chevaux passent devant une commission d'estimation ou «recrutement» et sont déclarés «aptés ou inaptés au service». Sinon, ils sont renvoyés à la niche ou à l'écurie. (BRR) JPC

FAITS DIVERS

Genève: drame conjugal

Une femme tuée d'un coup de feu, son mari grièvement blessé gisant à ses côtés ont été découverts hier à leur domicile. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'épouse, souffrant d'un cancer, aurait demandé à son mari d'abrégier ses jours. L'époux aurait accepté puis aurait retourné l'arme contre lui.

INCENDIE À SAINT-OURS

Hier vers 5 heures, un incendie a ravagé une ferme située à Tilletz, sur la commune de Saint-Ours (FR). La ferme a été totalement anéantie. Le bétail ainsi que les machines agricoles ont cependant pu être sauvés.

ZERMATT: CHUTE MORTELLE

Les sauveteurs d'Air-Zermatt ont ramené hier dans la vallée la dépouille d'un alpiniste anglais qui avait fait dimanche une chute de 400 mètres au Weissmies et avait trouvé la mort.

Cet alpiniste faisait partie d'un groupe de plusieurs cordées composées d'Anglais.

Le groupe arriva au sommet à plus de 4000 mètres sans grande difficulté.

Au moment d'amorcer la descente, l'un des hommes se proposa pour aller repérer un nouvel itinéraire pour gagner la vallée.

Le groupe, ne le voyant pas revenir, a entamé la descente et l'a découvert sans vie à 3600 mètres d'altitude environ. Leur

compagnon avait trouvé la mort après une chute de 400 mètres dans les rochers.

MAGADINO: TUÉE EN TOMBANT DU LIT

Une fillette est tombée de son lit à étages dans la nuit de dimanche à lundi à Organa près de Magadino (TI). Grièvement blessée, elle a été transportée à l'hôpital où elle a succombé à ses blessures. La fillette et ses parents d'origine bernoise séjournaient dans une maison de vacances.

AIGLE: COLLISION FATALE

Un accident mortel s'est produit hier matin sur la route Lausanne - Saint-Maurice, près d'Aigle. Mlle Bernadette Vogt-Phuong, 27 ans, domiciliée à Aigle, roulait en voiture de Bex en direction d'une jonction de l'autoroute. Elle s'engagea dans l'intersection au moment où un camion arrivait sur l'artère prioritaire. Grièvement blessée dans la collision, la conductrice a succombé au CHUV, à Lausanne. (ats)

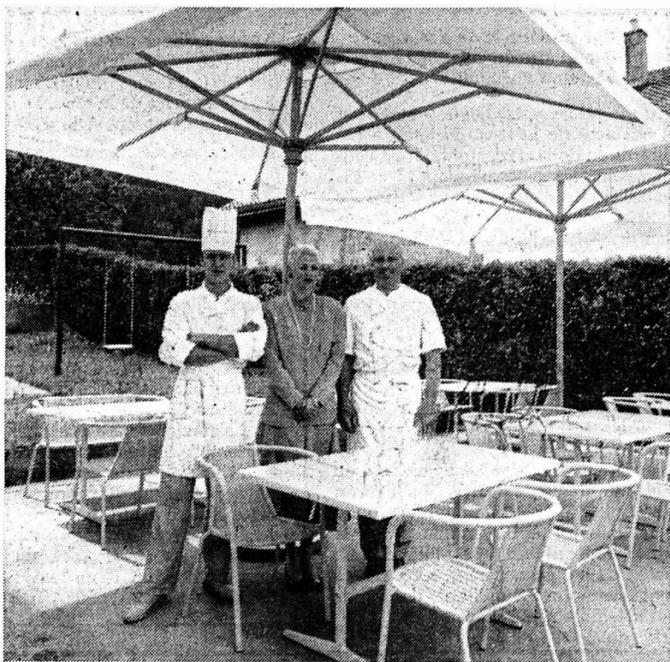
Hotel- Restaurant La Charrue



2063 Vilars - ☎ 038/36 12 21

Dès le 1er juillet, nouveaux jours de fermeture, soit le dimanche soir et le lundi

A quelques minutes de La Chaux-de-Fonds, St-Imier et Neuchâtel, l'Hôtel-Restaurant de La Charrue à Vilars, est particulièrement bien situé. Dans un endroit calme du Val-de-Ruz, il dispose de plusieurs salles à manger, dont l'une pour des banquets, mariages et autres réunions pouvant recevoir jusqu'à 80 personnes, d'une belle terrasse et d'un grand parking. Autant de bons atouts pour la clientèle d'affaires, mais aussi un cadre chaleureux qui se prête parfaitement aux amoureux de la gastronomie ou en toute intimité.



M. et Mme Charles Jaggi-Giauque et Dominique Jaggi

Extrait de la petite carte du Café

- Rösti La Charrue
- Croûte au fromage
- Steak Beurre Can-Can
- Grenadin de veau sauce forestière

du mardi au vendredi:
un menu servi sur plat avec potage et dessert à Fr. 11.50

Extrait de la carte de la salle à manger

- Menus inattendus ou d'affaires Fr. 40.- à Fr. 45.-
- Petit menu gastronomique Fr. 65.- à Fr. 75.-
- Terrines maison
- Toasts aux trois champignons
- Foie gras truffé du Périgord
- Eventail de saumon et turbot à l'estragon
- Lames de veau sauce citron vert
- Mignon de bœuf Périgourdine
- Magret de canard aux trois poivres
- Sorbet et autres spécialités

La cuisine, sous l'impulsion du jeune chef Dominique Jaggi, y est élaborée et créative. Tous les produits sont frais et faits maison.

Anne, Charles et Dominique Jaggi célèbre déjà leur première année d'activité.

Un succès...? — Oui, mais la famille n'a pas encore dit son dernier mot!

Pour célébrer de façon originale cet anniversaire, les «Jaggi», en association avec M. J.-Pierre Devaud, exposent, du mercredi 1er au dimanche 19 juillet, dans leurs locaux, les œuvres du réputé céramiste-sculpteur.

De l'artiste:

De l'objet utile et quotidien, de l'intégration dans l'architecture, la sculpture intimiste et monumentale, la céramique est une matière humble que le génie de l'homme rend superbe dans ses aspects contemplatifs. Pour la beauté et le meilleur, n'y a-t'il pas une similitude entre le cuisinier et le céramiste? C'est la création à l'épreuve du feu. A ce propos, je remercie la famille Jaggi d'exposer mes travaux, de participer et partager l'enthousiasme, le dynamisme du Restaurant La Charrue.

Jean-Pierre Devaud



Nouvelle prestation au service des assurés de La Bâloise dans le monde entier

TOURISTOPHON

Un service d'assistance téléphonique (indicatif de la Suisse, puis 61-223 111) assuré à toute heure par La Bâloise



La Bâloise
En tout cas

Docteur Ozren Bakaric

Spécialiste FMH en gynécologie obstétrique, médecin adjoint de la maternité de la Ville consulte sur rendez-vous au **faubourg du Lac 31, 2000 Neuchâtel**

en attendant l'ouverture de son cabinet le **1er novembre 1987**, aux **Beaux-Arts 17, 2000 Neuchâtel.**

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord, tout de suite ou pour date à convenir.

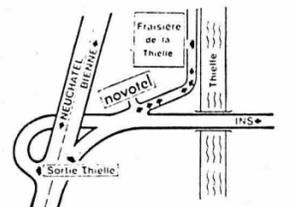
appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine non-agencée, cave, galetas, loyer mensuel Fr. 550.- + charges.

Gérance Schenker Manrau SA, avenue Fornachon 29, 2034 Peseux ☎ 038/31 31 57

Demande à acheter, **horlogerie ancienne**

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis. J.-F. Niklaus, Neuchâtel. ☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94



Balisé depuis la route principale à Thielle

Trouvez les bonnes affaires

20% 50%
dans tout le magasin des rayons spéciaux
20% 50%



av. Léopold-Robert 53

von gunten
LUNETTES LENTILLES DE CONTACT MAÎTRES OPTICIENS DIPLOME FEDERAL Léopold-Robert 23 039/23 50 44



Mr. Cox, coiffeur anglais, donnera des cours de coupes les

7, 8 et 9 juillet 1987

A cette occasion, le salon fermera exceptionnellement

à 17 heures au lieu de 18 heures

Des «Petits guides du voyageur» pour trente différents pays et l'argent de vos vacances se trouvent maintenant au Crédit Suisse.

CREDIT SUISSE CS

2301 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 58, ☎ 039/23 07 23

Vive la nature! Venez au pays des fraises

À THIELLE

Ouvert de 9 h 45 à 19 h 30
Lüdi-Ph. Rötthlisberger ☎ 038/33 47 92

Venez cueillir vos fraises pour seulement **Fr. 1.90** le 1/2 kg

Munissez-vous d'un récipient rigide, cageot, etc.

Renseignez-vous sur les jours de cueillette à notre répondeur automatique: ☎ 038/182.

ECONOMIE

Caisse Nationale Suisse d'Assurance Augmentation du nombre des accidents

Le nombre d'accidents et de maladies professionnelles annoncées à la Caisse Nationale Suisse d'Assurance (CNA) s'élève à 535.068 pour l'exercice 1986, ce qui constitue un nouveau record. L'augmentation de 2,7% est plus forte que l'accroissement du nombre des travailleurs assurés qui ont passé à 1,84 million, soit une augmentation de 1,8%, a-t-on indiqué hier à Lucerne à la conférence de presse annuelle de la CNA. Les frais d'assurance se sont accrus de 5,3% et ont atteint 2,13 milliards de francs.

La CNA attribue cette augmentation du nombre d'accidents d'une part au risque d'accidents qui sont plus nombreux, d'autre part à l'augmentation de l'effectif des assurés qui a atteint en valeur absolue le chiffre le plus élevé jamais enregistré depuis 1973.

Le nombre des entreprises occupant des travailleurs assurés auprès de la CNA s'est accru l'année dernière de 2,1% et a passé à 92.549 exploitations. A fin 1986, 8095 personnes, soit un quart de plus que l'an dernier, étaient assurées à titre facultatif auprès de la CNA. La somme des salaires soumis aux primes a augmenté en 1986 de 5,1% passant ainsi à 72,9 milliards de francs. Les recettes des primes se sont accrues de 5% s'élevant à plus de 1,8 milliard de francs.

Les accidents professionnels ont augmenté de 3% et sont passés à 262.116, les maladies professionnelles ont subi une augmentation de 6% passant à 4587. Dans l'assurance professionnelle, on enregistre des recettes de 1137 (1093) millions de francs. Les dépenses, y compris le versement, prévu par la loi, à la réserve générale, ont atteint le total de 1135 (1078) millions de francs. Le compte boucle avec un excédent de recettes de 2 (15) millions de francs, montant viré intégralement à la réserve de compensation.

Le nombre des accidents non professionnels a augmenté de 2,2% passant ainsi à 266.292 cas. L'assurance non professionnelle enregistre des recettes de 1279 (1224) millions de francs. Les dépenses totales ont passé à 1271 (1213) millions de francs. L'excédent de recettes de 8 (11) millions de francs sert à amor-

● **Le chômage a affecté en mai 3,2 pour cent de la population active du Japon, un chiffre record depuis que le gouvernement a commencé en 1953 à publier des statistiques de l'emploi.**

● **Le groupe Usego a refusé une offre de coopération que lui avait faite la chaîne concurrente Denner, annonce un communiqué de ce dernier. L'offre, qui portait sur les secteurs des achats et de la logistique, a été repoussée le 29 juin par le Conseil d'administration d'Usego Trimerco Holding SA.**

tir la dette contractée envers la réserve générale.

L'assurance facultative, instituée en 1984, a subi une augmentation de 39% des accidents et maladies passant à 2073 cas. La CNA attribue cette forte augmentation à l'accroissement constant de l'effectif de cette nouvelle branche d'assurance. Les recettes ont passé à 9,1 (7,2) millions de francs et les dépenses ont atteint 10,1 (7,6) millions de francs. L'excédent de dépenses de près de 1 (0,4) million de francs est couvert par un prêt à la réserve générale.

Le nombre des cas de décès est prati-

quement resté inchangé. Les cas annoncés se répartissent ainsi: 276 (275) dans l'assurance professionnelle, 688 (689) dans l'assurance non professionnelle et 6 (4) dans l'assurance facultative.

Le secteur des biens immobiliers de la CNA qui occupe 1914 (1985: 1885) personnes, constitue avec 228 millions de francs, le 2,5% de l'ensemble du capital. Trois nouveaux projets de construction devraient se concrétiser ces prochaines années, a-t-on indiqué à la conférence de presse.

45 millions de francs seront consacrés à la nouvelle agence de Fribourg. Le Conseil d'administration avait d'autre part accepté en juillet un crédit de 154 millions de francs pour la construction d'un deuxième centre administratif à Lucerne. On prévoit par ailleurs l'agrandissement du centre de réhabilitation de Bellikon, coût estimé entre 18 et 20 millions de francs. (ats)

Banque des règlements internationaux Allongement des échéances

Le rééchelonnement de la dette extérieure de différents pays d'Amérique latine ou en développement se reflète sur l'échéancier de la BRI (Banque des règlements internationaux, dont le siège est à Bâle). Dans l'ensemble, la part des dettes à moins d'un an a diminué au terme du second semestre 86 au profit des durées plus longues. A cette date, les prêts de la zone déclarante aux pays hors zone s'élevaient à 626,1 milliards de dollars, soit 10 milliards de plus (en dollars constants) qu'à la fin de juin 86, note le rapport semestriel de la BRI.

Globalement, de juin à décembre 86, la part des créances à plus d'un an de la zone déclarante a passé de 54,8% à 55,7% du total. L'allongement des échéances a été particulièrement marqué pour certains pays en développement de l'OPEP et hors OPEP, tels que les Philippines et le Venezuela.

Pour les Philippines, qui n'ont pas reçu de nouveaux crédits depuis fin juin 86 et dont l'engagement auprès de la zone déclarante atteint 13,9 milliards de dollars, la part des dettes à moins d'un an est tombée de 55,6% à 39,5%, tandis que la part de celles à plus de deux ans a augmenté de 35,9% à 47,2%.

Pour le Venezuela (25,9 milliards de dollars/-1 milliard), la part des dettes à plus de deux ans a progressé de 22,6% à 49,9%. La différence est moindre pour le Mexique (70,9 milliards/-0,8 milliard), tandis que le Brésil, engagé à hauteur de 69,4 milliards (+1,4 milliard), voit au contraire ses créances à plus de deux ans reculer de 58,2% à 52,6%.

Au second semestre 86, la progression des créances de la zone déclarante (10 milliards en dollars constants) s'est concentrée sur les pays développés et un nombre limité d'autres pays. Parmi les premiers figurent l'Australie (+ 5 milliards à 34,4 milliards de dollars constants) et la Nouvelle-Zélande (+ 2,4 milliards à 11,2 milliards). Dans cette même catégorie, l'Afrique du Sud a en revanche réduit son endettement auprès des banques déclarantes de 1,5 milliard de dollars à 15,6 milliards de dollars. Même évolution pour le Portugal, qui a réduit ses engagements de 1,0 milliard à 10,1 milliards.

Parmi les «autres pays» ayant reçu de nouveaux crédits, la BRI cite Taiwan (+2,7 milliards à 7,4 milliards), l'Inde (+1,1 milliard à 6,7 milliards) et la Chine (+1,0 milliard à 6,6 milliards). La Corée du Sud, en revanche, a réduit ses engagements de 2,2 milliards de dollars pour atteindre 27,2 milliards. (ats)

Rapports de gestion des compagnies d'assurances (III) Pas d'exception: croissance excellente

Le troisième volet de notre compte-rendu des rapports de gestion des compagnies d'assurances ne fera pas exception à la règle, les résultats sont excellents. La conjoncture de 86 favorable dans tous les pays européens les plus importants ainsi que le climat boursier réjouissant ont influencé bénéfiquement les affaires des assurances.

RENTENANSTALT

Pour 86, les affaires de la Rentenanstalt se sont développées favorablement, en dépit de problèmes monétaires qui ont affecté les résultats étrangers. La production nouvelle de cette compagnie «Vie» s'est fixée à 40,7 milliards. Un chiffre très correct si l'on tient compte de la diminution légitime des affaires LPP, un an après son introduction. Les recettes de primes sont également en augmentation, de 7%, et dépassent les 300 millions.

Les excédents de recettes ne se sont accrues que faiblement, en raison des affaires à l'étranger. Si les progressions de production sont générales, de 14% pour la RFA à 38% pour la Grande-Bretagne, les résultats en francs suisses ne traduisent pas cette bonne santé.

LA GENEVOISE

Le 36e exercice de la branche «générale» de la Genevoise a vu une augmentation des primes pour affaires directes de 4,9%. Le montant de ces primes atteignant 78,6 millions. Les rendements techniques ont été fortement influencés par l'orage de grêle «maudit». Ainsi les sinistres payés se chiffrent à 34,5 millions (+ 2 millions par rapport à 85). Le bénéfice est en légère progression et atteint 706.000 francs (+ 60.000 fr).

Le 114e exercice de la branche «Vie» a vu une production nouvelle en capitaux

et rentes de 2,8 milliards, le portefeuille s'élevant désormais à 10,2 milliards de francs. Les primes se sont élevées à 338,8 millions (309,7 en 85) alors que les produits de placements ont dépassé les 100 millions (94,4 en 85).

Les résultats techniques et financiers ont permis l'attribution de 41,1 millions au fonds de participation aux excédents, un solde de 3,8 millions restant à la disposition de l'assemblée générale.

ALPINA

Par rapport à l'exercice précédent, les recettes de primes brutes de l'Alpina sont en progression de 4,9% et atteignent 381 millions. Malgré une augmentation disproportionnée du coût des sinistres, le résultat technique s'est trouvé légèrement amélioré grâce à une diminution des coûts pour frais d'acquisition, de gestion de sinistres et d'administration. Les chutes de grêle ont bien entendu influencé le résultat des comptes. Avec une augmentation de 12,9% le bénéfice net a atteint 4,8 millions de francs.

La charge des sinistres à l'étranger dont les affaires représentent en chiffre rond 32% des recettes de primes des affaires directes s'est traduite de manière diverse suivant les pays concernés, mais dans l'ensemble elle s'en est trouvée quelque peu améliorée.

(A suivre)

J. H.

Le prix du terrain en Suisse Les Alpes à l'envers

Le Parti socialiste suisse veut confectionner une maquette de la spéculation helvétique, indiquant les prix du terrain dans les différentes régions du pays. Des colonnes, plus ou moins hautes, figureront les écarts de prix selon les zones. On voit d'ici les colonnes himalayennes posées sur Zurich et Genève, et sur les autres villes du Plateau suisse. Et les mini-collines, au ras des pâquerettes, qui représenteront le prix du m² dans les Alpes et les Préalpes.

La maquette, de quelques mètres carrés, doit être terminée avant le 5 septembre, date de la journée fédérale du pss organisée en vue des élections fédérales de cet automne. C'est ce jour-là que les responsables du parti dévoileront d'exposer «si possible à Berne, sur une place publique», cette Suisse à la topographie déroutante, cette Suisse à l'envers dont les Alpes seraient en creux et le Plateau en relief. Le secrétariat du pss a demandé à toutes les sections cantonales de récolter des informations sur le prix du terrain dans leur région. Les réponses sont attendues dans le courant du mois d'août. (BRII)

J.L.S.

BOURSE

HORS BOURSE		A		B	
Roche b/jce	134000	133750			
Roche 1/10	13400	13300			
Kuoni	33500	33500			

ACTIONS SUISSES		A		B	
Cr. Fonc. Neuch. n.	900	910			
Cr. Fonc. Neuch. p.	900	910			
B. Centr. Coop.	950	950			
Crossair p.	1720	1710			
Swissair p.	1385	1420			
Swissair n.	1085	1115			
Bank Leu p.	3300	3300			
UBS p.	4740	4700			
UBS n.	895	895			
UBS b.p.	181	181			
SBS p.	460	460			
SBS n.	372	374			
SBS b.p.	397	399			
C.S. p.	3175	3170			
C.S. n.	600	600			
BPS	2140	2130			
BPS b.p.	211	210			
Adia Int.	12000	11800			
Elektrowatt	3625	3700			
Forbo p.	3550	3650			
Galenica b.p.	845	850			
Holder p.	5140	5130			
Jac Suchard	9175	9200			
Landis B	1600	1600			
Motor Col.	1690	1690			
Moeven p.	7090	7090			
Bührle p.	1450	1460			
Bührle n.	325	320			
Bührle b.p.	435	435			
Schindler p.	5100	5075			
Sibra p.	580	540			
Sibra n.	400	405			
SGS	6675	6675			
SMH 20	109	112			
SMH 100	445	450			
La Neuchâteloise	1030	1030			
Rueckv p.	17500	17500			
Rueckv n.	7300	7325			

ACTIONS ÉTRANGÈRES		A		B	
Abbott Labor	95	95,50			
Aetna LF cas	91	92			
Alcan alu	46,50	47,75			
Amx	32	32,50			
Am Cyanamid	76,25	77,50			
ATT	44,25	44,50			
Amoco corp	133	135			
ATL Richf	145	146,50			
Baker Hughes	37	33,75			
Baxter	36,50	32,25			
Boeing	71	72,50			
Unisys	188,50	190,50			
Caterpillar	80	81			
Citicorp	91,75	91,75			
Coca Cola	67,75	68,50			
Control Data	43,50	43,50			
Du Pont	186	188			
Eastm Kodak	132,50	133			
Exxon	142	142,50			
Gen. elec	84,75	85			
Gen. Motors	124	126			
Gulf West	130,50	130,50			
Halliburton	58	58,25			
Homestake	53,75	53,75			
Honeywell	121	122			

BILLETS (CHANGE)		Achat		Vente	
1 \$ US	1.48	1.56			
1 \$ canadien	1.09	1.19			
1 £ sterling	2.32	2.57			
100 fr. français	24	26			
100 lres	0.1080	0.1230			
100 DM	82	84			
100 fl. hollandais	72.53	74.50			
100 fr. belges	3.85	4.15			
100 pesetas	1.08	1.33			
100 schilling autr.	11.65	11.95			
100 escudos	0.95	1.25			

DEVICES		Achat		Vente	
1 \$ US	1.5175	1.5475			
1 \$ canadien	1.14	1.17			
1 £ sterling	2.4425	2.4925			
100 fr. français	24.60	25.30			
100 lres	0.1135	0.1160			
100 DM	82.80	83.60			
100 yens	1.022	1.034			
100 fl. hollandais	73.50	74.30			
100 fr. belges	3.90	4.06			
100 pesetas	1.18	1.22			
100 schilling autr.	11.78	11.90			
100 escudos	1.04	1.08			

MÉTAUX PRÉCIEUX		Achat		Vente	
Or					
\$ Once	441.50	444.50			
Lingot	21.725	21.975			
Vreneli	153.50	163.50			
Napoléon	124	133			
Souverain US \$	103	106			
Argent					
\$ Once	7.19	7.22			
Lingot	348	363			
Platine					
Kilo Fr	27.000	27.400			

CONVENTION OR		Achat		Vente	
7.7.87					
Plage or		22.100			
Achat		21.730			
Base argent		400			

NEW YORK		A		B	
Aetna LF & CAS		59%			
Alcan		32%			
Alumino de Am		55%			
Amx Inc		21%			
Asarco Inc		10%			
ATT		28%			
Amoco Corp		88%			
Atl Richld		96%			
Boeing Co		11%			
Unisys Corp		124%			
CanPacif		8%			
Caterpillar		51%			
Citicorp		59%			
Coca Cola		43%			
Dow chemical		86%			
Du Pont		122%			
Eastman Kodak		85%			
Exxon corp		93%			
Fluor corp		17%			
Gen. dynamics		66%			
Gen. elec.		55%			
Gen. Motors		80%			
Halliburton		38%			
Homestake		36%			
Honeywell		80%			
Inco Ltd		6%			
IBM		165%			
ITT		59%			

NON REÇU		A		B	
Litton Ind					
MMM					
Mobil corp					
NCR					
Pacific gas/elec					
Pepsico					
Pfizer inc					
Ph. Morris					
Phillips petrol					
Procter & Gamble					
Rockwell intl					
Sears, Roebuck					
Smithkline					
Squibb corp					
Sun co					
Texaco inc					

OFFRES D'EMPLOI

Pour la promotion de vente par téléphone, nous cherchons **instructrices de vente** à plein temps à votre domicile ou à notre centre marketing dans votre région.

- Connaissances de l'acquisition par téléphone
- Gains élevés, promotions
- Produits de qualité, faciles à placer

Pour tout renseignement, appelez-nous au 073/22 48 14, Mlle Frey



Nous cherchons pour notre magasin de l'hypermarché Jumbo une

vendeuse auxiliaire

pour divers remplacements

Horaire variable.

Entrée 1er août 1987 ou à convenir.

☎ 039/26 69 77

temporis

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir une

secrétaire de direction

Exigences:

- formation commerciale complète
- maîtrise du traitement de texte
- bonnes connaissances d'allemand et d'anglais
- rédaction autonome

Âge: entre 23 et 30 ans

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds

Nous offrons un travail au sein d'un bureau ayant d'importants débouchés économiques. De nombreux avantages sociaux

2000 Neuchâtel - Rue du Pommier 2

038/24 61 24

On cherche un **peintre en lettres**

et un

serrurier constructeur

S'adresser à:

NICKLEX

2336 Les Bois - ☎ 039/61 16 16

- Enseignes lumineuses
- Panneaux de chantier
- Lettres métalliques
- Signalisation routière
- Panneaux publicitaires
- Bâches publicitaires

Cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un(e)

réceptionniste tournant(e)

Nous exigeons

- une formation hôtelière,
- connaissance approfondie de la NCR 42,
- français, anglais

Chasseur

français, anglais. Nous offrons une place stable, un salaire correspondant à vos capacités et surtout les avantages d'une chaîne internationale.

Les candidats(es) Suisse ou au bénéfice d'un permis valable sont priés(es) d'adresser leurs dossiers à la direction à l'adresse suivante:

Hôtel Pullman Rotary, 18-20, rue du Calendrier, 1201 Genève

Aide-livreux

est demandé quelques heures par semaine.

Ecrire sous chiffre WS 10257, au bureau de L'Impartial.



Entreprise de montage Hans Leutenegger SA

cherche pour travaux de montage dans toute la Suisse ainsi que pour l'étranger

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Serruriers | Ferblantiers |
| Soudeurs | Monteur en sanitaire |
| Tourneurs/fraiseurs | Monteurs en chauffage |
| Mécaniciens | Charpentiers |
| Mécaniciens-électriciens | Menusiers-poseurs |
| Monteurs-électriciens | Peintres |

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, varié et bien rémunéré vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

NEUCHÂTEL
1er-Mars 20
☎ 038/25 28 25

BERNE
Untermattweg 28
☎ 031/55 77 44

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

un boucher-charcutier qualifié

apte à fonctionner, après un temps de formation, en qualité de boucher itinérant.

- Lieu de travail: boucheries de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et La Neuveville.
- Bonnes conditions d'engagement

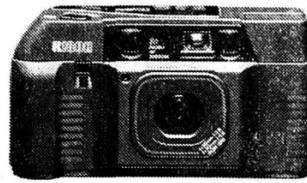
Veuillez prendre contact avec

Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 11 61

Meilleures photos

sans peine, sans ratés!

profitons complètement des vacances et de l'été



RICOH TF-900 ▲

également tout automatique, 35 + 70 mm, retardateur, bifocal, photos en rafales, autofocus etc, etc.

448.-

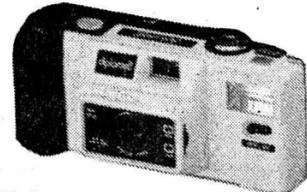
avec moteur: étui 20.-

● YAHSICA L-AF

un rapport qualité-prix exceptionnel pour cet automatique autofocus

218.-

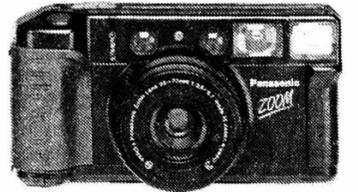
avec moteur,



● Diplomat

le moins cher des appareils motorisés, flash incorporé, automatisme complet

écrasé 99.-



▲ PANASONIC 900 zoom

un modèle de pointe, totalement automatique, correction de contre-jour, affichage permanent des données, flash incorporé, zoom 35-70 mm, naturellement autofocus.

498.-

avec moteur:



▲ NIKON L 35-AF 2

également tout automatique, entraînement motorisé, objectif de classe, autofocus.

370.-

avec moteur:

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 231212



88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi, partout en Suisse. Un grand choix d'offres toujours actualisées. Conseils compétents. Prix séduisants. Tous services sur mesure.

Le pas vers l'avenir

MIKRON SA BOUDRY fait partie du groupe MIKRON HOLDING, qui possède six fabriques en Europe et aux USA. MIKRON SA BOUDRY est une fabrique de renommée pour les machines transferts d'usinage, ainsi que d'assemblage automatique, elle vend dans le monde entier, dans les secteurs: véhicules, appareillage, robinetterie, serrurerie, équipements électriques, articles ménagers et de sports, vidéo, ordinateurs, etc., Vu l'évolution de notre entreprise nous cherchons

ingénieur ETS technicien ET

qui sera appelé à fonctionner comme **constructeur**.
Fonctions: Développement construction d'éléments et d'équipements pour machines d'usinage et d'assemblage.
Exigences: Expérience dans les secteurs de la machine-outils, machines d'assemblage etc. La connaissance de l'allemand serait un atout. Age: 26 à 40 ans.

dessinateurs - dessinatrices A sur machines

Fonctions: Dessins d'ensemble et de détails, constructions pour nos machines d'usinage et d'assemblage.
Exigences: CFC dessinateur/trice machines.

Nous prions les candidats de nous adresser leur offre manuscrite, accompagnée des documents usuels, en mentionnant la référence du poste.



MIKRON SA BOUDRY
Systèmes d'usinage et d'assemblage
Route du Vignoble 17, 2017 Boudry/NE
Tél.: 038 / 44 21 41

Engageons à temps partiel, une

employée de bureau

français-allemand

ayant des connaissances ou susceptible d'être formée rapidement dans le secteur des voyages et du tourisme.

Faire offre avec curriculum vitae à Top-Tours Voyages, M. Bailly, Francillon 18, 2610 Saint-Imier.



Automatisation SA
5, rue L.-J. Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

dessinateur-constructeur

pour la construction de machine-outils spéciales. De préférence, personne avec quelques années d'expérience.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire. Horaire libre. Entrée immédiate ou à convenir.

La Neuchâteloise Assurances

Cette offre de services s'adresse exclusivement à des candidats qui sont prêts à assumer des responsabilités dans une profession difficile, mais passionnante.

Nous cherchons pour la région de La Chaux-de-Fonds, un

conseiller en assurances-vie

Profil souhaité: esprit d'indépendance, dynamique, apte à négocier.

Nous vous offrons une situation d'avenir, une formation complète avec un revenu garanti et toutes les prestations sociales d'une grande entreprise.

Appelez sans engagement M. D. Eigenmann, agent général, afin de convenir d'un entretien personnel, le cas échéant, adressez-lui directement vos offres écrites, curriculum vitae et photocopies de certificats.

LA NEUCHÂTELOISE VIE
Rue du Musée 9
2001 Neuchâtel
☎ 038/24 67 13



innovation armourins
printemps



1990.-
-10% de rabais

En vente à
INNOVATION
Le Locle et St-Imier

Fashion!

Pleins feux sur les fourrures!
L'hiver approche à grands pas. Devancez-le en choisissant dès maintenant la fourrure de vos rêves. P.ex. cette veste en flancs de renard bleu, en gris. Coupe jeune et confortable avec col droit.
Du 36 au 44. Notre prix d'été:
Fr. 1990.- seulement, moins 10%.

Vous trouverez d'autres offres intéressantes à notre rayon fourrures.

Un acompte suffit pour réserver dès maintenant votre fourrure. Nous vous la garderons gratuitement dans nos chambres froides jusqu'à l'hiver.



Rabais d'été de 10%

sur toute notre nouvelle collection de fourrures pendant les ventes spéciales autorisées du 1er au 22 juillet 1987

ERGUEL VOYAGES

Où passer vos vacances ?

En Italie, sur la Côte Vénitienne

A Caorle

Départ en car de la Suisse romande, les 11 et 18 juillet.

1 semaine dès Fr 550.-/p. déj.

2 semaines dès Fr 820.-/p. déj.

Divers hôtels à choix

En Espagne, sur la Costa Brava

A La Escala

Départ en car de la Suisse romande le 28 août - 2 semaines

le 4 septembre - 1 semaine

le 3 octobre - 1 semaine

Notre hit: Hôtel les Pins

1 semaine dès Fr 510.- pens. compl.

En Italie, sur la Riviera Italienne

A ALASSIO

Départ en car

de la Suisse Romande

le 1er septembre - 12 jours

A L'Hôtel EDELWEISS

12 jours dès Fr. 680.-

en demi-pension

Demandez les programmes détaillés

Inscriptions et renseignements

☎ 039/41 22 44/Saint-Imier



NOUS CHERCHONS:
MONTEURS-ÉLECTRICIENS

COUVREURS-QUALIFIÉS

+ AIDES EXPÉRIMENTÉS

Nous avons des postes intéressants à vous proposer.

64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds
(039) 23 55 23

**MIROITERIE - VITRERIE
DU MANÈGE**



24, rue du Manège
La Chaux-de-Fonds
Patrice Wermuth



**Service de dépannage
24 heures sur 24**

Remplacement en tous genres: vitres, vitrines, miroirs, verres biseautés, verres isolants avec gaz, verres antifeux, vitrine bombée, miroir de surveillance, ainsi que petits chantiers, etc.
☎ 039/23 43 62 ou
☎ 039/23 70 64

**Ouvert
pendant les vacances**

CABARET

Scotch Club

LACHAUX DE FONDS

Apéritif strip-tease

du lundi au vendredi
de 17 h 30 à 20 h

**Caisse-maladie
Fraternelle de Prévoyance**

VACANCES ANNUELLES

FERMETURE DES GUICHETS:

Agence de La Chaux-de-Fonds + Agence du Locle

du 13 juillet au 2 août 1987

**Audi 100
5E**

1980, expertisée,
Fr. 5 500.-
☎ 037/62 11 41

A vendre
caravane
5 à 6 places
1 dériveur 470
prix à discuter
☎ 039/26 43 14

**Opel
Corsa LS**

1985, expertisée,
Fr. 7 900.-
☎ 037/62 11 41

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 40 000 - sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement

Je sollicite un crédit comptant de Fr. _____ 1m

Remboursement mensuel en Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA localité _____

Date de naissance _____

Etat civil _____

Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert

CITY BANK

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.



Nouveau. La puissante Ascona. Super-équipée pour moins d'argent.

Plus attrayante que jamais l'Ascona vous est désormais offerte en version Jubilé, avec bien entendu le nouveau moteur à injection 2.0i (115 ch/85 kW) et son système de gestion Motronic ML 4.1, le plus moderne à l'heure actuelle. L'Ascona Jubilé traction avant avec hayon ou coffre classique est enrichie d'un équipement super-complet. En plus elle vous est proposée à un prix Jubilé super-confortable de Fr. 19'425.- (4 portes), moteur à injection Motronic inclus. Garantie de 6 ans contre la perforation due à la corrosion. Maintenant chez votre distributeur Opel.



UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL



125^e ANNIVERSAIRE D'OPEL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmänn; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de Neuchâtel, cherche à engager

grutier expérimenté

(Suisse ou permis B ou C)

Place stable, bien rétribuée avec tous avantages sociaux.

Faire offre à: Entreprise Allan-franchini & Cie SA, Maillefer 32, ☎ 038/25 15 28

emploi libre
Libre Emploi S.A. Jardinière 71 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

- MAÇONS
- FERBLANTIERS
- MENUISIERS
- INSTALLATEURS SANITAIRE

+ de bons aides avec 2 ans d'expérience. Conditions de rémunérations avantageuses!

Tél. 039 / 23 22 60

innovation

Grand Magasin Innovation Saint-Imier cherche

vendeuse à plein temps

pour différents rayons

Entrée tout de suite ou à convenir. Tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Pour tous renseignements et rendez-vous, prendre contact avec Mlle Mopin, gérante. ☎ 039/41 39 22

Je cherche pour fin août
VENDEUSE

capable de s'occuper du vidéo-club Bel-Air 11, à temps complet y compris le samedi. Téléphoner ou faire offre par écrit à

VideoShop
H. Benninger
Promenade 16, ☎ 039/23 77 12
2300 La Chaux-de-Fonds

Propriétaire de forêt

Pour toutes vos coupes de bois ou autres travaux forestiers.

Téléphonez à:

L'entreprise forestière P. Tschäppät La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 50 22



Publicité intensive
Publicité par annonces.

Nous cherchons pour notre atelier de peinture

une personne

ayant le goût des couleurs. Capable de nuancer les teintes des vernis synthétiques. Poste intéressant pour une personne ayant le sens des responsabilités.

Faire offre sous chiffre 91-510 à ASSA Annonces Suisses SA, Avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

JEUNE COMPTABLE

à même d'exécuter avec compétences tous travaux de bureau et de comptabilité, ayant si possible quelques années de pratique, serait engagé(e) par Maison de la Place tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae à

Maison Paolini SA, Fabrique de boîtes, rue des Crétets 67, 2300 La Chaux-de-Fonds

A cueillir
fraises

sans traitement chimique. Dimanche: FERMÉ

Charles Moser Bonfol ☎ 066/74 46 79

Demandons à louer un

3 à 4 pièces

à Neuchâtel, ☎ 021/63 73 25 soir

M. Pierre-Henri et Mme Josiane-Charlotte Bonvin offrent à vendre

maison familiale

à Fenin (NE). Composée de: 6 pièces, cuisine, cuisinette, dépendances (jardin, verger, poulailler) d'une surface totale de 1 598 m².

Entrée en jouissance: 1er septembre 1987
Visite des lieux: samedi 4, mercredi 8, vendredi 31 juillet, vendredi 7 août 1987, de 10 heures à 11 h 30.

Date de l'enchère: vendredi 14 août 1987 à 14 heures, salle du Conseil Général, Hôtel de Ville - Cornier

Echute réservée
Pour tout renseignement s'adresser au préposé aux enchères Me Frédéric Jeanneret, Notaire, 2052 Fontainemelon.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement Pour l'étranger, première semaine Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 6.50 Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

2 CV

expertisée Fr. 900.- Station Shell

☎ 039/23 16 88

5 occasions

4 portes, pour vos vacances. Toutes marques, expertisées. Station Shell

☎ 039/23 16 88

VW PICK-UP TRANSPORTER

54 000 km, expertisée Fr. 8 800.- Station Shell

☎ 039/23 16 88

Crédit-express
Limite les plus hautes en 24 heures
Paiements comptants élevés - mensualités modérées également si crédit en cours.
MIBS Leinstrasse 26 2300 Wettingen
Téléphone 056 / 27 15 51
Pas d'attente pour nos clients aux guichets de banque.

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds. 81 M4
Avenue L.-Robert 23. Tel. 039-231612



900 grammes sur 20 kilos,
pour des vacances animées.

La caméscope ultralégère et compacte Travel Cam de Philips ne pèse que 900 grammes. Pas d'appareil de reproduction particulier: l'adaptateur fourni rend la cassette compatible avec tout magnéscope domes-

tique VHS usuel. Et la Travel Cam dispose de tout ce qui valorise une grande caméra: zoom 3x, autofocus infrarouge, diaphragme automatique avec auto-obturateur et compensation des contre-jours. Le tout pour seulement

fr. 1'990.-. Caméscopes VHS de Philips: choix complet et toutes précisions utiles dans la revue gratuite Philirama (tél. 022/64 71 71) ou chez votre spécialiste. La caméscope Travel Cam au prix de fr. 1'990.-

Vidéo Philips. C'est déjà demain.

PHILIPS



Pour que
le soleil
ne soit pas
votre ennemi
Passez nous voir

**Centre beauté
Santé Pharmacie
centrale**
Léopold-Robert 57 • La Chx-de-Fds • 23 40 23

Vinothèque Vins et liqueurs fines



Avenue Léopold-Robert 6 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16

Vos vins de l'été:

Côtes de Provence Pradel Prestige
Côtes de Provence Pradel Impérial
Listel Gris de Gris Domaine de Jarras
Côtes de Provence AC Beausoleil
Muscat de Frontignan

à prix vacances

Vacances horlogères du 13 juillet au 1er août:

magasin ouvert

de 8 à 12 heures.

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

13

André BESSON

Une fille de la forêt Céline, la Bûcheronne

(Editions France-Empire, Paris)

Pour la circonstance, il avait rameuté le maximum de parents et d'amis afin d'abattre le «marronage» nécessaire à sa construction.

La coupe des arbres et des baliveaux, leur transport sur le chantier, le montage de la charpente, celui de la cheminée, tout devait s'accomplir entre le coucher et le lever du soleil. C'est la raison pour laquelle les bénéficiaires avaient intérêt à choisir une nuit de pleine lune.

A l'aube, les autorités municipales venaient constater que la baraque était, sinon complètement achevée, du moins en bonne voie de finition. Ultime obligation, il fallait qu'on vît la cheminée fumer dans la brise matinale!

Ces chaumières étaient loin d'avoir la solidité de nos bons vieux «bacus». Certaines d'entre elles se disloquaient dès la première tempête. D'autres s'effondraient sous le poids de la neige. En raison de leur précarité, on disait de ces habitations hâtivement construites et avec peu de moyens, qu'ils s'agissait de maisons en «bois de lune».

Chapitre 3

Retour en Franche-Comté

Le berceau de la famille

Nous sommes restés un peu moins de deux ans en Bresse, après quoi la famille s'est scindée en deux groupes à peu près égaux. Tandis que mon père, ses enfants et l'un de mes oncles avec mes cousins se rendaient sur une nouvelle «vente» en Côte d'Or, les autres Chaniet regagnaient le Val d'Amour.

Nous avons travaillé environ six mois dans les bois de Longchamps entre Auxonne et Genlis, puis nous avons réintégré à notre tour la Franche-Comté. J'allais avoir sept ans.

Tous les Chaniet se sont donc retrouvés dans la forêt de Chaux où l'exploitation de

plusieurs coupes les attendait pour le compte de la verrerie de la Vieille Loye.

Avec ses huit lieues de long et ses quatre lieues de large, la forêt de Chaux est une des plus vastes de France. Selon le vieux Passemaux, elle serait le berceau de notre famille. En tout cas, tous mes arrière-grands-parents, mes grands-parents y sont nés. Je peux te dire que mes ancêtres y travaillaient déjà avant l'installation de la Saline royale d'Arc-et-Senans. Quand elle a commencé à fonctionner, il a fallu beaucoup de bois pour alimenter les chaudières à saumure. Les intendants ont recruté de nombreux bûcherons. Les Chaniet se sont embauchés.

Il a fallu attendre les années trente pour que Passemaux et son frère Louis achètent leur première paire de bœufs et commencent à faire du débardage. Lorsque je suis venue au monde en 1859, nous avions huit bêtes en tout pour les quatre feux et comme on les attelait tous ensemble selon les circonstances, ça nous permettait d'extraire de très grosses pièces de nos «ventes», ce que tous les charretiers ne pouvaient pas faire.

«Chanter les bœufs».

Les bœufs, je les ai toujours vus à mes côtés depuis ma toute petite enfance. Je n'en ai jamais eu peur, au contraire. C'étaient pourtant des bêtes énormes hautes de près d'une toise (1,945 m). Ils portaient tous des noms qui sonnaient bien: Bouquet, Clairon, Ramée...

Le dressage de ces animaux qu'on croit à tort toujours dociles est très délicat. Il faut d'abord habituer les châtions à marcher ensemble. C'est ce qu'on appelle «l'appariage».

Par la suite, on doit faire en sorte de ne jamais ma toute petite enfance. Je n'en ai jamais eu peur, au contraire. C'étaient pourtant des bêtes énormes hautes de près d'une toise (1,945 m). Ils portaient tous des noms qui sonnaient bien: Bouquet, Clairon, Ramée...

Parfois, les jeunes bœufs ne s'entendent pas du tout entre eux. Il faut alors les changer de partenaire, car autrement, on est sûr qu'ils ne formeront pas un bon attelage. Par contre, s'ils se lient d'amitié sous le joug, ce sont des bêtes de trait exceptionnelles. Ça crée même des drames lorsqu'on est obligé d'abattre l'une d'elle à la suite d'une maladie ou d'un accident. Son compagnon se met à dépérir d'ennui, et bien souvent, il finit par crever.

(à suivre)

SPORTS

Lavainne vainqueur de la 6e étape du Tour de France L'alerte a été chaude...

Le Français Christophe Lavainne (23 ans), de l'équipe «Système U» de Charly Mottet et Laurent Fignon, a remporté, détaché, la 6e étape du Tour de France, Strasbourg-Epinal, sur 169 km. Le coureur de Cyrille Guimard a même failli réaliser le coup double: en terminant avec 2'35" d'avance sur le peloton du maillot jaune Erich Mächler, Christophe Lavainne remonte au 2e rang du classement général, à seulement 36" de Mächler.

Lavainne se consolera par le maillot blanc, distinguant le meilleur des moins de 24 ans à la «Grande Boucle».

Si, grâce à leur travail de fin d'étape, «Carrera» et Mächler ont sauvé leur tunique jaune, Jörg Müller, lui, n'a évité que de peu la catastrophe. L'Argovien, victime d'une chute, a dû fournir de gros efforts pour revenir dans le peloton. Il a dû céder son maillot vert au Français Bruno Wojtinek, 12e de l'étape.

PLUS QUE 11...

Les 13 coureurs Suisses, qui ne sont d'ailleurs plus que 11 après les abandons de Stephan Joho et Gilbert Glau, en ont encore désigné un pour porter haut leurs couleurs.

Ce fut, cette fois, Niki Rüttimann, 6e de l'étape. Mais le Saint-Gallois n'avait pas cette fraîcheur, qui lui avait permis, l'an passé, de démarquer irrésistiblement pour s'imposer à Blagnac.

COL DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Un col de première catégorie, le col du Champ-de-Feu, figurait au menu du jour, menant la caravane des plaines alsaciennes dans les contre-forts des Vosges. 20 km d'ascension à une pente moyenne de 8%.

Ce fut là que la décision intervint. Devos (Be), Bagot (Fr), Lavainne (Fr), Dominguez (Esp), Alcalá (Mex), mais - surprise - aucun Colombien, se retrouvaient à l'attaque en compagnie de Rüttimann.

Après le col du Dondon (3e catégorie, 5 km de montée à 6%), Vallet, Duclos-Lassalle et tout de même, un Colombien, Moncada, vinrent se joindre aux échappés, qui se retrouvèrent donc à neuf dans la plaine de la Moselle après avoir tra-

versé l'une des plus belles sapinières de France. Le groupe compta bientôt 5 minutes d'avance.

Dans les 20 derniers km, Christophe Lavainne démontrait qu'il était bien le meilleur du lot. L'élève de Guimard portait l'attaque décisive et devenait virtuel maillot jaune.

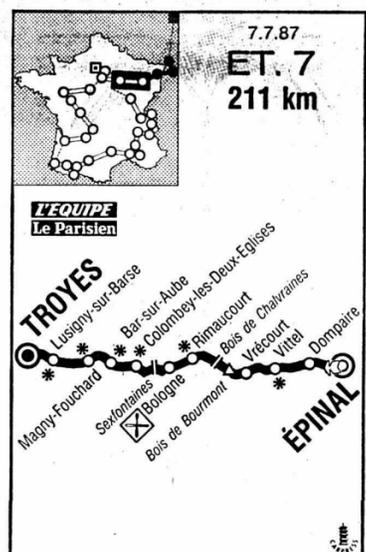
Finalement, Erich Mächler, sauva son maillot de leader, grâce au travail de ses équipiers, qui ramenèrent l'écart de 4'12" à 15 km du but, à 2'35" sous la banderole.

RÉSULTATS

6e étape (Strasbourg-Epinal, 169 km): 1. Christophe Lavainne (Fr) 4 h 12'57" (moyenne 40,087 km/h); 2. Raul Alcalá (Mex) à 1'34"; 3. Manuel Jorge Dominguez (Esp) à 2'34"; 4. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr); 5. Jean-Claude Bagot (Fr); 6. Niki Rüttimann (S); 7. Hendrik Devos (Be); 8. Bernard Vallet (F); 9. Gerardo Moncada (Col); 10. Jean-Paul Van Poppel (Ho) à 2'37". **Puis les autres Suisses:** 27. Müller; 52. Mächler; 58. Gavillet; 87. Zimmermann; 116. Mutter; 124. Achermann; 137. Imboden; 141. Breu; 156. Fuchs; 182. Winterberger, tous dans le temps de Van Poppel.

Classement général: 1. Erich Mächler (S) 17 h 10'49"; 2. Christophe Lavainne (Fr) à 36"; 3. Jörg Müller (S) à 44"; 4. Giancarlo Perini (It) à 55"; 5. Acacio da Silva (Por) à 1'35"; 6. Charly Mottet (Fr) à 1'36"; 7. Guy Nulens (Be) à 1'38"; 8. Didi Thurau (RFA) à 1'45"; 9. Yvon Madiot (Fr) à 1'49"; 10. Dag-Otto Lauritzen (Nor) à 1'50". **Puis les autres Suisses:** 15. Breu à 3'04"; 32. Zimmermann à 6'19"; 44. Imboden à 6'42"; 49. Gavillet même temps; 56. Mutter à 6'50"; 60. Rüttimann à 6'56"; 74. Achermann à 7'36"; 119. Fuchs à 8'41"; 174. Winterberger à 14'20". (si)

L'étape d'aujourd'hui



le Tchecoslovaque Kozarek, sa position de leader n'a jamais été remise en cause.

RÉSULTATS

3e étape, Degersheim - Winterthour (138 km): 1. Gilbert Kluser (S) 2 h 56'39" (43,136 km-h); 2. Ueli Anderwert (S); 3. Michel Ansermet (S); 4. Andreas Büsser (S); 5. Ottavio Soffredini (Ita).

4e étape, contre-la-montre sur 27 km à Winterthour: 1. Marco Diem (S) 36'23"; 2. Andreas Clavadescher (Lie) à 11"; 3. Thedy Rinderknecht (S) à 23"; 4. Stefan Schütz (S) à 57"; 5. Daniel Steiger (S) à 1'10".

5e étape, Winterthour - St. Margrethen (157 km): 1. Vladimir Kozarek (Tch) 4 h 07'37"; 2. Remo Thür (S), m.t.; 3. Miroslav Vasicek (Tch) à 6"; 4. Urs Graf (S) à 1'01"; 5. Ottavio Soffredini (Ita).

Classement général final: 1. Diem 15 h 13'10"; 2. Rinderknecht (S) à 2"; 3. Schütz à 37"; 4. Clavadescher (Lie) à 56"; 5. Vasicek à 1'21". (si)

BOXE. - L'Américain Kelvin Seabrooks a conservé son titre de champion du monde des poids coq (version IBF) en battant le Français Thierry Jacob par arrêt de l'arbitre au 10e round sur blessure.

BOXE. - Le Sud-Coréen Choi Jumhwan a victorieusement défendu son titre de champion du monde des mouches (version IBF) en battant par k.o. au 4e round le Japonais Matsuda Toshihiko.

Au Tour de Suisse orientale

Confirmation pour Diem

Marco Diem (Elgg) a confirmé à l'occasion du Tour de Suisse orientale qu'il est bien, à 23 ans, le meilleur amateur élite helvétique actuel.

Vainqueur avec deux secondes d'avance sur Thedy Rinderknecht, il a fêté sa dixième victoire de la saison. Diem, mal parti après le contre-la-montre par équipes, a fait la décision samedi dans l'épreuve individuelle contre le chronomètre.

Lors de l'ultime étape, remportée par

A Obergösgen Chaux-de-Fonniers brillants

Dimanche à Obergösgen, le Chaux-de-Fonnier John Rossi a signé une excellente performance. Il a en effet terminé quatrième d'une course réservée aux amateurs et élites disputée sur 150,5 km. Il a terminé dans le même temps que le vainqueur, le Tessinois Omar Pedretti.

John Rossi n'a pas été le seul à s'illustrer. Alain Montandon a terminé au huitième rang. Le sociétaire du VC Edelweiss qui a donc rapidement récupéré de sa contre-performance de la veille dans le Grand Prix Cilo (voir notre édition de lundi) a remporté le sprint d'un deuxième peloton qui a terminé à 34 secondes.

Classement: 1. Omar Pedretti, les 150,5 km en 3 h 41'33"; 2. Anzini Vittorio; 3. Rolf Rutschmann; 4. John Rossi, tous même temps. **Puis:** 8. Alain Montandon à 34".

28e tournoi national de volleyball à Savagnier Camaraderie en plein air

Le vingt-huitième Tournoi national de volleyball de Savagnier a effacé le mauvais souvenir laissé par celui de l'an passé qui, à cause du mauvais temps, n'avait pu se dérouler normalement le dimanche.

Pour la première fois, une femme, Mme Sylviane Sauser, était à la tête du comité d'organisation.

Organisé par la FSG et la Gym-hommes de Savagnier, ce tournoi a attiré plusieurs centaines de joueurs de volley-

ball, qui se sont retrouvés sur la place du stand.

Il a fallu préparer 162 matches sur six terrains, où 63 équipes se sont affrontées.

Pour la première fois, deux équipes d'Allemagne fédérale, Marburg I et II,

(près de Francfort), y ont participé. Ce fut aussi pour certains une occasion de camper dans notre région.

La journée du samedi fut consacrée aux équipes régionales, tandis que dimanche, dès 7 heures, on a pu voir évoluer treize équipes nationales.

La finale opposa Colombier I à Tramelan; Colombier l'a emporté. De nombreux challenges étaient en compétition. (ha)

RÉSULTATS

Catégorie A masculine: 1. Colombier I; 2. Tramelan; 3. Frick.

Catégorie B masculine: 1. Fair-play Olympia (Bâle); 2. Soleure; 3. SC Klybeck.

Catégorie C masculine: 1. Marburg II; 2. Yverdon Ancienne; 3. Colombier.

Catégorie D masculine: 1. Caritas; 2. Savagnier.

Catégorie gym-hommes: 1. Savagnier; 2. Uvrier; 3. Corcelles-Cormondèche et Düdingen.

Catégorie A féminine: 1. Thun I; 2. Bienne; 3. Colombier.

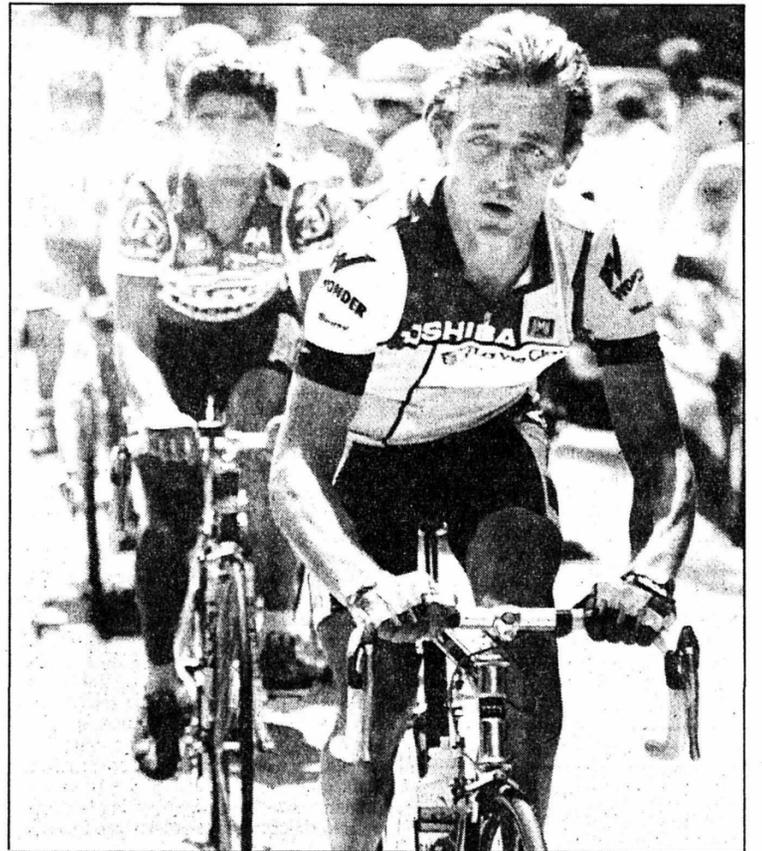
Catégorie B féminine: 1. Magden (Bâle); 2. Corcelles-Cormondèche; 3. Thun II.

Catégorie C féminine: 1. Thun juniors; 2. Fair-play Olympia; 3. Uni Neuchâtel.

Catégorie D féminine: 1. Marin II; 2. Fontainemelon; 3. Savagnier.



Les joueurs de Colombier (de face) se sont imposés en catégorie A. (Photo Schneider)



Niki Rüttimann a été l'un des animateurs de la 6e étape. (AP)

Meeting d'athlétisme de Budapest Sprinters en vue

Les sprinters ont tenu la vedette lors du meeting du Grand Prix de Budapest, disputé au Népstadion en présence de 35.000 spectateurs. Malgré un départ hésitant, le Britannique Linford Christie a signé le meilleur résultat de la soirée en remportant le 100 m en 10"03.

Ce chrono constitue un nouveau record de Grande-Bretagne et la deuxième meilleure performance mondiale de l'année derrière les 10"02 de Ben Johnson. Le champion d'Europe de Stuttgart accusait plusieurs longueurs de retard sur l'Américain Lee McRay dans les cinquante premiers mètres avant de produire son effort.

Chez les dames également, le 100 m a donné lieu à un superbe duel entre la Jamaïcaine Marlene Ottey-Page et la Canadienne Angela Bailey, lesquelles sont toutes deux descendues sous les 11 secondes. Ottey-Page s'est imposée en 10"92, Bailey étant créditée de 10"98.

126 SUR 127...

Edwin Moses a fêté son 126e succès en 127 courses en remportant le 400 m haies en 47"93. Sur les haies hautes, Greg Foster s'est imposé d'un souffle sur le Canadien Mark McKoy. Les deux hommes ont réalisé 13"23.

Dans les sauts, les Américains Larry Myricks, 8 m 41 en longueur, et Mike Conley, 17 m 41 au triple saut, le Français Thierry Vigneron, 5 m 70 à la perche, et la Bulgare Stefka Kostadinova, 2 m 00 à la hauteur, ont dominé leur sujet.

Conley a été le seul athlète de ce quatorze à avoir été poussé dans ses derniers retranchements. Le Bulgare Christo Markov ne s'est incliné en effet que pour trois centimètres dans un concours remarquable.

Kostadinova, qui a réussi 2 m 08 cette saison, a peut-être commis une erreur tactique en demandant une barre de 2 m 06 après son saut victorieux à 2 m 00. Elle a échoué très nettement à cette hauteur. (si)

Coupe d'Europe de concours multiples Helvètes troisièmes

Les décathloniens d'Allemagne de l'Est ont remporté pour la deuxième fois après 1979 la Coupe d'Europe, en s'imposant, à Bâle, devant l'URSS et la surprenante Suisse. C'est la Bulgarie qui est condamnée à la relégation. La domination de la RDA s'est aussi traduite par les trois premières places au classement individuel, Torsten Voss devançant avec 8445 points Uwe Freimuth et Thomas Fahner.

La Suisse, malgré le forfait pour blessure de Stefan Niklaus, a surpris en terminant au troisième rang, profitant, notamment, de l'abandon du meilleur Ouest-Allemand, Guido Kratschmer.

Les deux années précédentes, la Suisse avait pris la quatrième place. Beat Gähwiler, meilleur Helvète, a réalisé le huitième total. Avec 8005 points, le Grison a réussi le second meilleur score de sa carrière, remplissant par la même occasion les conditions pour participer aux prochains championnats du monde à Rome.

RUFENACHT LE MEILLEUR

Le Tessinois Michele Rufenacht fut encore le meilleur après sept disciplines. Ne disputant que son deuxième décathlon après une interruption pour blessure de deux ans, Rufenacht faiblissait logiquement sur la fin, atteignant tout de même 7568 points.

La surprise du deuxième jour est venue du Grison Beat Gähwiler, dont la performance constitua encore le résultat à biffer après la première journée.

SUISSESSES À LA PEINE

Privées de Corinne Schneider, toujours aux prises avec des problèmes de santé, et de Rita Heggli, qui donne la priorité au 100 m haies, les heptathloniennes helvétiques étaient parties sans grand crédit dans la finale B de la Coupe d'Europe.

En fin de compte, Esther Suter, Doris

Stelmüller, Patricia Nadler et Barbara Schenker s'y sont fort bien comportées, se classant à la troisième place avec 16.686 points, derrière la Finlande et la Pologne, soit le meilleur résultat jamais obtenu par de Suissesses. (si)

Automobilisme

En formule 3 Première victoire

Le Genevois Philippe Favre a fêté sa première victoire dans le cadre du championnat britannique de formule 3, à l'occasion de la 10e manche de Donington.

Deuxième des essais, au volant de sa Reynard-Alfa Romeo, Favre a occupé cette position en course durant 22 des 25 tours, avant de profiter d'une panne de moteur du Britannique Johnny Herbert pour prendre la tête et s'imposer avec 3 secondes d'avance sur un autre Anglais, Mark Brundle. (si)

BASKETBALL. - Vevey Basket a engagé le jeune attaquant américain Paul Hendricks (22 ans), venant de Boston Uni. Hendricks est un attaquant polyvalent de 1,96 m pour 90 kg, et avait une moyenne de 8,7 rebonds par match aux Etats-Unis.

SPORTS

Le Swiss Open de Gstaad de tennis a bien débuté Noire journée pour les Américains

Sombre journée hier à Gstaad pour le commando américain, puisque leurs deux meilleurs représentants, Brad Gilbert et Kevin Curren, ont été éliminés en même temps que tombaient les têtes de série 2 et 4. Pour peu que John Kriek succombe aujourd'hui devant le grand spécialiste de la terre battue qu'est l'Espagnol Sanchez - ce qui est dans la logique des choses - ils n'auront fait que passer à Gstaad, les doubles ne constituant qu'une maigre consolation à leurs déboires.

Mais reprenons les choses par leur ordre chronologique. Après le hors-d'œuvre constitué par la victoire sans panache de Novacek sur le vieillissant Polonais Fibak, vainqueur ici en 1981, mais qui possède encore de beaux restes, les 2600 spectateurs eurent droit à un premier plat insipide sous la forme d'une exécution sommaire de l'Américain Brad Gilbert par le petit Péruvien Jaime Yzaga, âgé de 20 ans à peine.

SANS DISCUSSION

En deux temps et trois mouvements, il renvoya le colosse américain aux surfaces dures qu'il préfère, sur le score sans appel de 6-1 6-1, en un peu moins d'une heure.

- par Gérard Bersier -

Si la défaite de l'Américain n'est pas une surprise en soi, la terre battue n'étant pas sa surface de prédilection, on était tout de même en droit d'attendre une meilleure prestation de sa part. On ne peut d'ailleurs même pas dire que Brad Gilbert brada son match, tant il parut dépassé par des événements qu'il ne pouvait maîtriser, et quitta ainsi le court furibond.

FORGET EN GRANDE FORME

D'un tout autre niveau fut la rencontre entre Guy Forget et Kevin Curren. Elle fut vraiment le plat de résistance de cette première journée.

Domage que la confrontation entre ces deux excellents joueurs survienne au premier tour déjà; mais le hasard n'a que faire de logique. La lutte entre ces deux redoutables serveurs, en même temps qu'habiles volleyeurs, ne pouvait être que passionnante.

Et elle le fut, même si le suspens retomba après un premier set de près d'une heure, conclu par un tie-break affolant, chacun ayant gagné son service jusque-là. Malheur donc à celui qui ne passerait pas sa première balle de service.

C'est ce qui devait arriver au malheureux Curren, alors qu'il venait peu avant de gâcher une balle de set. Alors qu'on était à 7 partout, le Français prenait un risque payant sur un retour d'une deuxième balle de service de son adversaire,

après avoir gâché lui aussi une première balle de set, puis ne manquait pas sa chance, cette fois sur son service.

L'Américain, visiblement ébranlé par ce premier échec, paraissait par la suite déconcerté et déconcentré. Son jeu se déréglait complètement, tandis qu'au contraire, son vis-à-vis paraissait de plus en plus sûr de son affaire, affichant une constance qu'on ne lui avait pas toujours connue.

Il emportait donc la seconde manche avec une relative facilité. Georges Deniau, son ancien mentor, pouvait ainsi dire au terme du match: **Vraiment, Guy a joué aujourd'hui à son meilleur niveau; je n'ai rien à ajouter.**

Pour sa part, le vainqueur reconnaissait que la tournure des événements lui avait été certes favorable au moment crucial, face à son valeureux adversaire; mais qu'il avait su saisir sa chance en prenant un certain risque sur la première petite faiblesse de son adversaire lors du tie-break décisif.

CHAUD DEVANT!

Chaudes journées mardi, au propre et au figuré, puisque 10 matchs devront être disputés pour terminer le premier tour. Ce sera aussi l'entrée en lice de nos trois représentants, avec une tâche de titan pour Hlasek face à Pernfors et pour Stadler contre Jarryd, alors que Claudio Mezzadri devrait passer sans douleur l'obstacle représenté par l'Allemand Beutel, issu des qualifications.

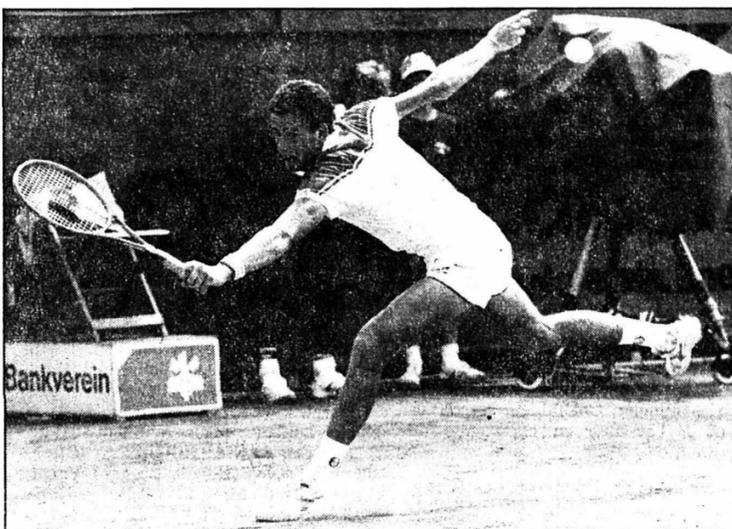
Golf

Open d'Irlande Score hallucinant

L'Allemand Bernhard Langer (29 ans), s'est adjugé sans peine la victoire dans l'Open d'Irlande, doté de 200.000 livres, sur les greens de Portmarnock, dans l'ouest de l'île.

Avec 269, Langer a rendu une carte record, soit 19 coups sous le par. Un score «hallucinant», selon les spécialistes.

B. Langer a terminé avec 10 coups d'avance sur Sandy Lyle (GB) et 11 sur l'Australien Rodger Davis et le Gallois Ian Woosnam. (si)



Le Français Guy Forget s'est remarquablement comporté lors de la première journée. (Photo Widler)

En championnat suisse de judo Belle consolidation

Saint-Blaise I a reçu Le Mont (VD) et Romont I (FR) pour le cinquième tour du championnat suisse par équipes de première ligue.

Pour cette dernière rencontre avant la pause d'été, et avec un combattant de moins (Laurent Romano blessé), la première formation neuchâteloise s'est engagée au maximum de ses possibilités et s'est à nouveau distinguée face aux deux autres équipes.

ERREUR INTERDITE

Formé de Vassilios Hadzi (-65 kg), José Loetscher (-71 kg), David Salomon (-86 kg) et de l'entraîneur Thierry Amstutz (+86 kg), Saint-Blaise I (3e au classement provisoire et talonné de près par les deux autres équipes) n'avait donc pas le droit à l'erreur.

Les combats de 5 minutes ont été d'un très bon niveau avec 10 «ippons» (10 pts)

par projection sur 15 combats marqués avant le coup de gong final.

DEUX VICTOIRES

Les deux équipes invitées ont ouvert les combats et c'est Le Mont qui s'est imposé face à Romont I par 7 à 3, lequel s'inclinera une seconde fois contre Saint-Blaise I sur un score de 6 à 4.

Au dernier face à face, Saint-Blaise I s'imposera une seconde fois sur le même score face aux Montais avec à nouveau trois victoires sur projections à son compte; combats gagnés pour Hadzi par «yuko» (5 pts) face à Droquet, Loetscher marquera «waazari» (7 pts) contre Bustinini ainsi qu'Amstutz face à Dalang.

C'est donc un très bon résultat pour Saint-Blaise I qui récolte à nouveau quatre points et qui consolide ainsi sa troisième place du classement provisoire. Taz

Aux championnats de Suisse d'aviron

Un nouveau roi du skiff

Agé de 22 ans, Marc Nater a déjoué tous les pronostics lors des championnats de Suisse du Rotsee. Dans l'épreuve du skiff, le Zurichois a battu Urs Steinemann, le grand favori, au terme d'un superbe finish. Dans les autres épreuves, la hiérarchie a été respectée.

Malgré des victoires fort probantes cette saison, Marc Nater n'apparaissait pas en mesure d'inquiéter Steinemann.

DÉPART RAPIDE

Auteur d'un départ très rapide, Steinemann semblait s'envoler vers la victoire d'autant plus que Fabrizio Paltenghi, le tenant du titre, avait très vite abandonné toutes prétentions.

Mais le Saint-Gallois ne pouvait résister au retour de son rival, qui avait été finaliste du championnat du monde juniors 1983.

Steinemann et Paltenghi n'ont pas pu compenser leur échec en skiff dans les autres courses. En double scull, Paltenghi, handicapé une nouvelle fois par un mauvais départ, devait se contenter de la médaille de bronze derrière Pius Z'Rotz et Gerhard Orthaber.

En quatre de couple, Steinemann et Rorschach étaient battus par le bateau de Grasshopper.

UN TITRE ROMAND

Il convient de saluer le seul titre romand de ces championnats, qui est l'apanage des Veveysans Pierre Kovacs et Pierre Zentner dans le deux sans barreur.

Chez les dames, Nikky Payne, l'amie néo-zélandaise de l'entraîneur national Harry Mahon, a déclassé ses rivales en remportant le skiff et le double scull. (si)

Coupe de Suisse de football

Place au premier tour

Ordre des rencontres du premier tour principal de la Coupe de Suisse, dont les matchs auront lieu les 1er et 2 août 1987 (la ligue des équipes retenue lors du tirage au sort est celle de la saison dernière):

MATCHS INTÉRESSANT LES ROMANDS

Central Fribourg (2) - Vernier (1); Coppet (2) - Stade Lausanne; Vouvry (3) - Lalden (2); La Tour-de-Peilz (2) - Savièse (1); Lenk-Susten (2) - Rarogne (2); Etoile Espagnole Genève (2) - UGS (2); Riddes (3) - Espagnol Lausanne (2); Grimisuat (3) - Leytron (1); Gland (2) - Fribourg (1); Chailly (3) - Châtel-Saint-Denis (1); Aubonne (2) - Folgore Lausanne (1); Crans (3) - Bavois (2); Bra-mois (2) - Monthey (1); Bex (2) - Aigle (1); Meinier (3) - Saint-Jean (1); Puidoux (2) - Echallens (1); Meyrin (2) - Grand Lancy (1); Fontenais (3) - Guin (2); Boudry (2) - Köniz (1); Saint-Blaise (2) - FC Berne (1); Alle (2) -

Serrières (2); Bassecourt (2) - Le Locle (1); Beauregard (2) - Colombier (1); Farvagny (2) - Moutier (1); Sivi-riez (3) - Bümplitz (2); Mervelier (3) - Saint-Imier (2); Domdidier (2) - Delémont (1).

Note: Plan-les-Ouates (3), Hägglingen (2), Kilchberg ZH (2) et Morbio (2), sont qualifiés d'office pour le deuxième tour principal (8 et 9 août). (si)

Championnat d'Amérique du Sud Demi-finalistes connus

En battant le Paraguay par 3-0 (mi-temps 2-0), à Rosario (Arg), grâce à trois réussites signées Iguaran aux 8e, 35e et 52e minutes, la Colombie s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Amérique du Sud des nations.

Les demi-finales opposeront, mercredi, le Chili à la Colombie et, jeudi, l'Argentine à l'Uruguay. (si)

argent

La Ligue suisse de hockey sur glace a récemment fait paraître sa liste d'honneur, dans laquelle elle nomme ses membres d'honneur et ses membres honoraires.

Et, en tant que collaborateur de la Ligue, l'avocat chaux-de-fonnier Maurice Favre, membre de la Commission de recours, a été décoré de l'insigne d'argent lors de l'Assemblée des délégués de la LSHG, les 27 et 28 juin à Saas-Fee.

Pour la petite histoire, mentionnons que Jörg Eberle, Marco Müller et Andreas Ritsch ont été honorés de l'insigne d'or et que Pietro Cunti et Heini Staub, eux, ont également été «argentés».

(comm)

surprise

Surprise pour les joueurs du FC Olten, lorsque, lundi, ils se sont présentés pour leur premier entraînement de la nouvelle saison: ce n'est pas Karl Odermatt qui les a accueillis, mais ce fut Otto Luttrup, qui dirigea cette première séance!

Un «coup» du nouveau président Hofstetter, connu, depuis son passage à la tête du FC Zoug (lorsque Hitzfeld «monta» la formation en LNA). Hofstetter venait, en effet, de communiquer à la presse qu'Odermatt, qui avait repris les rênes du club soleurois en fin de saison passées, restait aux commandes. Or, le «boss» n'a pas apprécié que l'ex-international bâlois préférât partir en vacances, plutôt que de mener de concert avec lui les discussions avec les nouveaux et anciens joueurs.

De surcroît, Odermatt aurait assuré à son président d'être de retour vendredi. Or, Hofstetter n'a rien vu venir.

Alors, préventivement, il a pris contact avec Luttrup. Il reste à ce dernier, âgé de 48 ans, de régler les détails de son départ de Sarrebruck (2e Bundesliga).

Le tandem Luttrup/Hofstetter a des souvenirs en commun: c'est sous Luttrup que le SC Zoug, présidé, alors, par Hofstetter, avait accédé à la LNB.

Hofstetter a encore indiqué qu'Olten venait de tester deux joueurs hollandais et un Polonais. En outre, deux ex-Argoviens, James Meyer et Ruedi Zahner, pourraient signer sous peu au club. (si)

gains

SPORT-TOTO

0 x 13	jackpot, Fr	25.228,05
7 x 12	Fr	3.604.—
128 x 11	Fr	197,10
964 x 10	Fr	26,20

La somme approximative au 1er rang du prochain concours: Fr. 60.000.—

TOTO-X

0 x 6	jackpot, Fr	170.574,65
1 x 5 + cpl	Fr	9.998,50
17 x 5	Fr	2.352,60
935 x 4	Fr	32,10
16.290 x 3	Fr	3,70

LOTÉRIE À NUMÉROS

0 x 6	jackpot, Fr	2.596.385,55
0 x 5 + cpl	Fr	—
110 x 5	Fr	12.384,90
6.440 x 4	Fr	50.—
129.026 x 3	Fr	6.—

Somme approximative au premier rang lors du prochain concours: 3.600.000 francs.

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports

Course française:

Trio	
Ordre	Fr 478,30
Ordre différent	Fr 95,70

Quarto

Ordre	Cagnotte, Fr 1.486.—
Ordre différent	Fr 212,30
Joker	Cagnotte, Fr 21.539,40

Course suisse:

Trio	
Ordre	Fr 50,50
Ordre différent	Fr 10,10

Quarto

Ordre	Cagnotte, Fr 205.—
Ordre différent	Fr 205.—

(si)

RADO SWISS OPEN GSTAAD '87

50 JAHRE ANS
4.-12. JULI/JUILLET

LECONTE H.	FRA	12	
SUNDSTROM H.	SWE	115	
TOUS A.	ESP	63	
LEACH R.	USA	205	
BAHRAMI M.	IRA	209	
BENGOECHEA E.	ARG	47	
FIBAK W.	POL	319	NOVACEK K.
NOVACEK K.	CZK	36	6-3 6-4
SANCHEZ E.	SPA	17	
KRIEK J.	USA	4	
MOTTA C.	BRA	7	GUNNARSSON J.
GUNNARSSON J.	SWE	43	6-1 6-1
MATTAR L.	BRA	84	MATTAR L.
SREJBER M.	CZK	38	6-4 5-7 6-4
HLASEK J.	SWI	32	
PERNFORS M.	SWE	20	
JARRYD A.	SWE	23	
STADLER R.	SWI	80	
BEUTEL H.D.	GER	108	
MEZZADRI C.	SWI	92	
MAURER A.	GER	50	KERETIC D.
KERETIC D.	GER	89	6-2 6-0
FORGET G.	FRA	52	FORGET G.
CURREN K.	USA	19	7-6(9-7) 6-2
KRISHNAN R.	IND	29	
AGENDR R.	HAI	72	
CASAL S.	SPA	55	
SMID T.	CZK	65	
STEEB K.U.	GER	98	
VAJDA M.	CZK	57	
YZAGA J.	PER	74	YZAGA J.
GILBERT B.	USA	14	6-1 6-1

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Sonceboz (039) 97 21 59
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

regard

Fêtes des promotions Le Locle décolle

Vendredi soir, La Chaux-de-Fonds était déserte. Le Locle craquait des coutures. Dans la nuit, la T20 croulait sous le trafic. Les promos du Locle ont décollé. Et samedi la fête était sur orbite.

Pour cette fois, il n'y avait pas à rivaliser. Les Promos, c'était hier la fête du Locle, c'est aujourd'hui la fête des Montagnes, et même du canton à la veille des vacances.

Il y avait sans doute quelque chose dans l'air, puisque les promoteurs de la fête chaux-de-fonnière ont eux-mêmes organisé le déplacement à l'œil des Chaux-de-Fonniers par bus. 4000 personnes au bas mot en ont profité. «Fabuleux», dit-on au TC de La Chaux-de-Fonds qui ont dû lancer un troisième véhicule dans le gros du trafic pour faire fuir.

Ceci dit, la fête chaux-de-fonnière n'en fut pas pour autant un bidon. Clowns, mimes et autres marionnettes étaient une aubaine pour les petits. Ceux-ci couchés, le clair de lune est devenu souverainement calme pour servir de décor aux «riffs» de jazz.

Le pari du Locle est donc gagné. La moitié de La Chaux-de-Fonds arpentait le Moutier. Pour une fois, des Neuchâtelois du Bas ont pris l'ascenseur pour la Vue. Le pari? Le Locle sait qu'elle n'a pas les moyens d'un cortège énorme, n'a pas voulu accumuler les stands, ne veut de toute façon pas faire dans le gigantisme. Le Locle a choisi la fête pour la jeunesse, un vrai festival de musique, aux accents tropicaux chaleureux, en plein air, en pleine ville et gratuit. Le Locle, ville que l'on dit ringarde a sorti pas mal de tickets de son portefeuille pour que cela marche.

Depuis Ozone-Jazz, on n'avait plus rien vu de pareil dans le landerneau neuchâtelois redevenu trop paisible. Rock, funk, tango, maloya, reggae, african beat, samba et le reste. Dimanche matin, les derniers de la grande scène, «Azikmen», se sont fait rappeler cinq fois. Les musiciens savent rendre le plaisir que le public leur donne.

Pour ce succès, il y a un artisan qu'on profite de saluer ici: Marcel Schiess. «Max (ex-)La Grange». Sur le podium du Centre culturel loclois aujourd'hui en veillesse, il avait déjà donné l'an dernier le ton musical: qualité, originalité, chaleur. C'est lui qui a préparé le bastringue. Cette fois-ci, il l'a fait à l'œil. L'année prochaine, il faudra trouver le moyen de payer celui qui saura le faire aussi bien que lui, si ce n'est lui. Bref, les promos à cette sauce, il faut que cela dure.

La Chaux-de-Fonds a d'autres fêtes à fouetter.

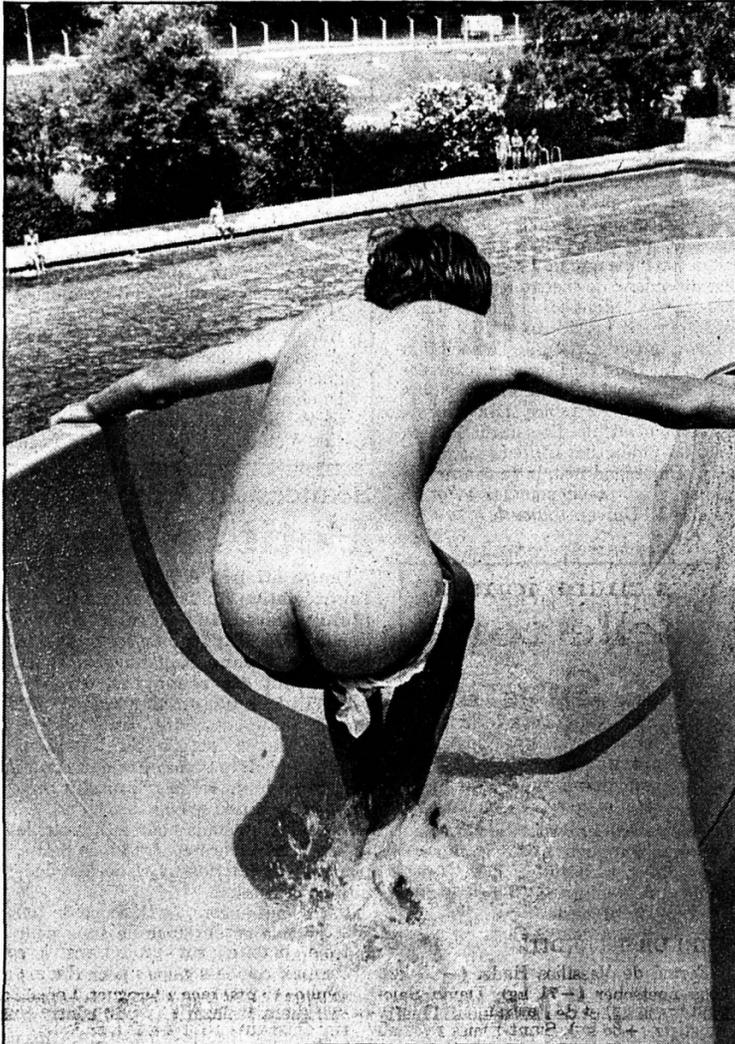
Robert NUSSBAUM

Nouvelle planification hospitalière neuchâteloise Restructuration sans casse

Restructurer l'offre hospitalière en maintenant tous les hôpitaux existants, compléter les établissements et institutions pour personnes âgées, mettre en place des structures d'accueil ambulatoires, développer les soins à domicile, tels sont en résumé les principaux objectifs pour les dix prochaines années du chef du Département de l'intérieur, le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi. Des intentions et options qu'il soumet au Conseil d'Etat avant que le Grand Conseil ne se prononce sur un rapport d'information en octobre de cette année. Autre volet important de la politique en matière de santé du canton de Neuchâtel: l'élaboration d'une nouvelle loi, regroupant l'ensemble de la législation sanitaire et préventive. Loi qui devrait être sous toit en 1988.

La restructuration des hôpitaux neuchâtelois se ferait sans casse. Certes, le nombre de lits en soins physiques passerait de plus de 1000 à 860 et les lits en psychiatrie seraient

Piscine des Mélézes: toboggan, mode d'emploi Une glissade à cul nu



Le toboggan des Mélézes: un carrousel à cul nu. (Photo Impar-Gerber)

L'attraction de la piscine des Mélézes, à La Chaux-de-Fonds, c'est son glisse-fesse (infernal, cancanerait le Canard enchaîné!). Inauguré il y a trois semaines, le toboggan ne désemplit pas. Les méthodes d'utilisation s'affinent. Une pratique tend à faire l'unanimité pour gagner le bas au plus vite: enlever le... bas! La fesse résistante moins que le caleçon

de bain. Parallèlement, des consignes de prudence ont été affichées, une dizaine de personnes ayant dû être hospitalisées avec de sérieuses blessures aux mains. La rubrique locale ne reculant devant aucun sacrifice, elle s'est mouillée hier entre midi et deux heures pour ramener des nouvelles fraîches du toboggan.

Arrivé au sommet de l'escalier sur la parcelle de départ, je demande au gosse qui va s'élancer:

- Comment faire pour descendre prestement? Une précédente tentative m'avait laissé en rade, assis au milieu de la piste. Le bouchon! Expulsé lorsque les gosses furent assez nombreux à pousser derrière.

- Y a un truc, dit-il Remonter le «calos» entre les fesses. Et ça descend tout seul.

Il se précipite. Le suivant, plus démonstratif, baisse le tissu sur les genoux avant de s'élancer, face de lune en point de mire. Les plus entraînés enchaînent en chorégraphie personnelle. Trois pas d'élan et ils se mettent en position course tout en dégageant le postérieur. Les petits copains ne sont pas timorés par les petites copines. Et vice-versa. Le rituel est universel. Plus rapide la peau huilée.

Au tour de la locale, qui essaiera plusieurs versions, côté pile, côté «fasse». La méthode éprouvée (convenable pour les plus pudiques): allongez-vous sur le dos. Le cul faisant obstinément obstacle à ce carrousel, décollez les fesses pour n'appuyer que sur les talons et les omoplates. Un poids adulte filera tout droit vers la sortie. On peut essayer la tête en avant.

Le réflexe à proscrire est de vouloir freiner en s'agrippant aux bords. Ils sont une dizaine qui, selon le nouveau chef du complexe des Mélézes, Cédric Perrin, ont fini à l'hôpital pour suturer une main méchamment taillée. Une utilisation orthodoxe de l'installation permet d'éviter les accidents. Depuis la pose des avis de prudence, il y a une semaine, les blessures ont nettement diminué.

De petites griffures aux mains, au dos et aux fesses ont également été provoquées par les joints qui, mal installés, faisaient raper à fromage! Le constructeur est revenu la semaine dernière afin de meuler les bords et de remettre du polyester aux jointures. Il est attendu ces prochains jours pour les remettre à niveau. Chef du service des sports, Daniel Piller observe: «Il reste quelques petits défauts à corriger. Les gens, eux, ont heureusement pris l'habitude de se laisser glisser, ce qui évite tout risque de blessure».

Entrez dans la valse... à cul nu!

P. F.

Tribunal du Val-de-Travers Pour un bec dans le cou

● LIRE EN PAGE 19

IMPAR SERVICE

● PAGE 22

Promotions à La Chaux-de-Fonds et au Locle

La fête en images

● PAGES 15 ET 17

billet

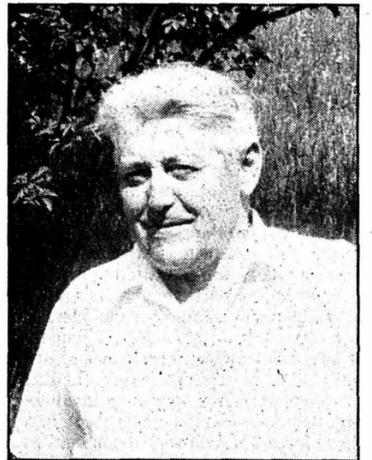
Première tentative, le fougard. Mais même fin comme du papier de soie, elle ne l'avait pas supporté plus d'un demi-jour. Et la brièveté de l'expérience n'avait pas empêché ses collègues de la surnommer «la bonniche de la compta»...

Elle avait bien essayé aussi la perruque. Mais par les chaleurs qui courent, elle avait à nouveau très vite abandonné. Ce d'autant plus volontiers que ses voisins avaient failli ne pas la reconnaître, avant d'étouffer un éclat de rire dans une quinte de toux.

Quant au chapeau, la ressemblance avec sa vieille tante Odile était par trop décourageante.

Dès lors, hier, le choix était simple: ou elle arborait vaillamment sa crinière tachetée, ou elle renonçait à cette sympathique sortie de classe. Courageusement sortie de classe. Courageusement, elle avait fini par se préparer à la fête. Et s'était vêtue entièrement de noir, en espérant neutraliser par là l'éclat bigarré de sa chevelure. Fatale erreur... «Mariée et mère

de deux grands garçons? Ils doivent te trouver bien moderne, vent te trouver bien moderne, tes fils...» «Caroline! Ben dis donc, t'es restée rudement jeune...» C'est que véritablement jeune... le grand miroir du restaurant ne mentait pas - elle arborait un look franchement punk. Mais à aucun de ses anciens camarades d'école, elle n'a osé relater ses aventures capillaires. Un désir stupide de se foncer un brin les cheveux, pour faire ressortir ses yeux. Résultat: un beau noir corbeau. Remède choisi, encore plus stupidement dans l'heure même: un décolorant appliqué en catastrophe. D'où le premier panachage. Conseil d'une copine: «Passe-les au henné bien fort; rien de tel pour uniformiser la couleur.» Et là voilà donc qui fait pâlir d'envie toutes les ados brancées...



quidam

M. Louis-Auguste Matthey, 40 ans comme inspecteur de bétail et des viandes de la commune de La Sagne a récemment pris sa retraite. Un bail! D'autant plus que ses obligations, il les exerçait à côté de son travail à la ferme. Il a d'ailleurs été fêté par les autorités cantonales et par la commune de La Sagne. 40 ans de travail à une «tâche», souvent méconnue du public. Des responsabilités qui demandent beaucoup de connaissances et des aptitudes, surtout de la part d'une personne qui n'a pas épousé la profession de vétérinaire. Mais M. Louis-Auguste Matthey, a toujours mérité la confiance des agriculteurs de la région, comme à l'intérieur des abattoirs de La Sagne.

Né en 1916, il fut le premier agriculteur à suivre, de 1931 à 1933, les cours de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. Il a repris par la suite une exploitation agricole avant de se marier durant les difficiles années de la «mobilisation 1939-45». Dans sa commune de La Sagne, M. Louis-Auguste Matthey a toujours manifesté un grand intérêt pour les sociétés et fut membre de plusieurs comités, agricoles surtout. En passant, il fut aussi juré au tribunal. Cette année, enfin, il comptera 55 ans d'activité à l'Union chorale. Son hobby: les monnaies et les médailles. (rd)



couac on en dise

Blanc-cassis pour tous

Les 2 jours, entre 11 h et midi,
BLANC CASSIS OFFERT

● Distribution aux enfants

Apparemment, cela fait plusieurs années que le club d'accordéonistes La Ruche, à La Chaux-de-Fonds, lors de sa traditionnelle kermesse, offre du blanc-cassis aux enfants. L'annonce parue dans notre édition du 3 juillet pour la fête de ce week-end, qui paraît telle quelle depuis belle lurette semble le prouver. Au moment même où l'on entend maintenant la majorité sexuelle à 16 ans et que l'entrée des établissements publics vendant de l'alcool est aussi interdite avant cet âge de relative raison, il est un peu fort de tabac de distribuer aux enfants ce blanc-cassis criminel. Nous nous empressons d'ajouter que nous n'avons rien contre ce breuvage éminemment sympathique au palais des ayants-droits!

Blague à part et renseignements pris, nous n'avons rien dit. La distribution aux enfants et le blanc-cassis n'ont en fait rien à voir. Les enfants ont reçu d'innocents sugus (quoique pour les dents...) Quant aux adultes, ils ont «torché» plusieurs litres de blanc-cassis en pente douce. (rn)

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. -
Le meilleur agent tue au
curare

PAGE 14

CANTON DE NEUCHÂTEL.
- Plan de chasse 87:
La recherche des équilibres.

PAGE 18

CORMORET. - Election
d'enseignants: «un tissu de
mensonges et de calomnies».

PAGE 20

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Vingt participants au quatrième «Killer» samedi Le meilleur agent tue au curare

Jeu de meurtre pour rire, la quatrième édition de «Killer» a eu lieu samedi à La Chaux-de-Fonds surtout. Une vingtaine de participants ont tenté de remplir leurs contrats: «descendre» leurs adversaires le plus proprement possible et de la manière la plus subtile. A ce «gendarmes et voleurs» revu et corrigé, le meilleur agent, le meilleur tueur si on traduit le mot anglais «killer», s'appelle Vincent Miéville. Il a entre autres mené de main de maître une action de contre-guérilla à la bibliothèque.

Killer? Un jeu dans lequel il s'agit de remplir son contrat, soit tuer dans l'espace de la région (on a joué jusqu'au Locle) un autre participant. Les armes, fictives bien sûr, ne doivent pas blesser. Pour cette édition estivale, les joueurs ont largement plébiscité les armes d'eau: pistolets et ballons pleins de liquide agréablement rafraîchissant principalement. Jeu dangereux, dans l'esprit sinon dans la lettre? Pas du tout répondent les organisateurs, MM. Brugger et Zaslavsky pour Chazam et Sky Gab, deux associations consacrées à la promotion de la nouvelle génération de jeux de société. «Il ne s'agit pas de faire peur aux mères, le «killer» est une farce organisée que l'on joue avec fair-play, une nouvelle manière originale et subtile de jouer aux gendarmes et aux voleurs».

Les participants à cette quatrième édition avaient entre 16 et 18 ans en moyenne. Le «Killer d'or», celui ayant réalisé le plus de points, c'est Vincent Miéville: cinq missions de routine



accomplies, dont une élimination au curare et un magnifique empoisonnement grâce à une lettre imprégnée de parfum si lourd que son odeur a malheureusement collé aux doigts de la victime.

Au chapitre de missions spéciales, il a entre autres posé et défendu une affiche-programme du jeu à la bibliothèque contre une bande de guérilleros. Le meilleur agent est talonné par le «killer d'argent», le tueur le plus subtil de la journée. Il a réussi à empoisonner sa victime en glissant à la table à laquelle il était dûment

invité un grain de maïs sec dans le pâté à la viande préparé par le malheureux. De surcroît, il a réussi à soudoyer le frère de la victime qui n'est même pas intervenu.

Car en effet d'après les règles, ce frère, par exemple, pouvait aussitôt le meurtre commis faire justice ou témoigner du lâche assassinat devant l'organisateur. Ce qui lui aurait permis de glaner quelques points et d'en faire perdre au meurtrier. A noter encore que le meurtre par mégarde d'innocents, avec une bombe (ballon d'eau) par exemple, taxe l'imprudent de 10 points négatifs par victime, alors qu'une mission standard réussie ne vaut, elle, que cinq points. Il y a donc quelque part une morale à ce jeu.

En attendant de mettre sur pied une autre partie, Sky-Gab annonce deux manifestations. Les 14, 15 et 16 août se déroulera la Convention de l'association Chazam au Café de l'Univers. Convention internationale qui durera trois jours autour de jeux de tables. Des jeux de rôles et de stratégie. Le samedi 15 sera ouvert au public des béotiens pour initiation. En second lieu, le 2e tournoi de Diplomacy est prévu pour les 14 et 15 novembre à l'Univers toujours.

R. N.

Dans le cadre des «Heures de l'été» Tirage au sort des bons d'achats



A l'occasion de l'animation commerciale «les Heures de l'été», un tirage au sort était organisé avec à la clef des bons d'achats. Ce tirage a eu lieu dans les locaux de L'Impartial en présence de M. Jean-Louis Perret de la préfecture, M. Lucien Bringolf président de Vivre La Chaux-de-Fonds ainsi que de deux représentants de L'Impartial, Mlle Huguenin et M. Payot.

Les 10 premiers prix, des bons d'achats de 100 fr ont été gagnés par:

AVIS URGENTS

URGENT
Nous cherchons
UN MONTEUR-ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ
UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE
bilingue français-allemand
(poste fixe)
Tél. 039 / 23 04 04

RADIO TV STEINER
60 ans
à votre avantage!

ATTENTION
ceci vous concerne!

Nous avisons notre clientèle, et le public en général.
Que votre magasin Radio TV Steiner sera fermé pour cause de transformations, du 10 juillet 18 h 30 jusqu'au 28 juillet 8 h 30, réouverture.
Le Service technique fonctionnera normalement en appelant le 038/25 02 41.
Pour tous cas urgents, vous pourrez laisser un message par tél. au No habituel 039/23,42 42. Nous vous rappellerons ensuite.
Nous vous souhaitons bonnes vacances, et à bientôt pour les offres de réouverture à fin juillet et août 87.

Mmes Irène Parel, Chasseral 4 EV; Marlene Petit, Locle 44, EV; Franca Montemagno, Les Geneveys-sur-Coffrane; Verena Wallschläger, Renan; Eliane Wüthrich, Gantianes 6, EV; et MM. Philippe Quenet, Cernil-Antoine 11, EV; François Mougin, Charquemont; Charles Montavon, Léopold-Robert 83, EV.

Ces personnes peuvent venir retirer leur prix au bureau de L'Impartial, rue Neuve 14, à La Chaux-de-Fonds, sur présentation d'une pièce d'identité. Les autres gagnants à 50 et 20 fr recevront leur prix sous peu directement à leur domicile.

A vauquilles...

Jeudi soir, ce sont les organisateurs du concours «vauquilles» qui remettaient les prix aux gagnants. Une trentaine de concurrents se sont mesurés durant la semaine sur la piste installée rue du Sapin. Chaque participant a reçu un morceau de cochon, les premiers se voyant remettre les meilleurs morceaux. Voici les résultats chez les non-licenciés: 1. Jean-Louis Monnat (76 points); 2. Michel Gerber (61); 3. Jacques Jeanneret (57); 4. Francis Currat (51); 5. Gaston Monnier (49).

Et les performances des licenciés: 1. Willy Bart (91 points); 2. George Dubois (87); 3. Eric Schneeberger (86); 4. Jacques Dubois (86); 5. Charles Tynowski (84). (Imp)

Bilan après l'orage Gros dégâts à La Sagne

Après la trombe d'eau de vendredi dernier, d'importants dégâts ont été enregistrés; aux Cœudres, la ferme No 37, chez M. Eugène Stauffer, a eu une partie du toit soufflée, l'intervention de quelques sapeurs a été requise; aux Roulet, le bâtiment 201, propriété de M. Charles Gasser a eu sa cave complètement inondée, ce qui n'était jamais arrivé.

D'autre part, le Bied en provenance du Mont-Dar et Les Cugnets est sorti de son lit, il a emporté une partie du chemin carrossable et déposé bois et alluvions sur les terrains agricoles, certaines fondations ayant été endommagées, le trafic des camions est interdit. D'autres rus sont sortis dans les prés, soit à la Roche-aux-Crocs, et à Marmoud. (dl)

Le Crêt-du-Loche

Conductrice légèrement blessée



Deux des voitures impliquées dans l'accident. (Photo Impar-Gerber)

Vers 17 h 15 hier M. F. V. domicilié à La Chaux-de-Fonds circulait RP20 entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Au Crêt-du-Loche à la hauteur du restaurant de la Croix-Fédérale, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par Mlle D. C. du

Locle qui était arrêtée derrière une file de véhicules. Sous l'effet du choc cette dernière voiture a été projetée contre l'arrière de l'auto pilotée par M. D. V. du Locle. Légèrement blessée Mlle D. C. a été transportée à l'hôpital. Elle a pu regagner son domicile peu après.

NAISSANCES

Ma petite frimousse est venue agrandir le bonheur de Maman et Papa
FLORENCE
Je suis née le 5 juillet 1987 à la Maternité de l'Hôpital
Myriam et Pierre-Alain
VAUCHER - ROULIN
Tuilerie 28
2300 La Chaux-de-Fonds

JESSICA
a la grande joie d'annoncer qu'elle pourra désormais partager ses jeux avec sa petite sœur
JENNIFER
née le 4 juillet 1987
Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Catherine et Frédy
TSCHANNEN
Charrière 87
2300 La Chaux-de-Fonds

CLINIQUE de la TOUR
Notre petit rayon de soleil est aussi arrivé.
Il se prénomme
MICHAËL
Les heureux parents:
Véronique et Gérald
ELTSCHINGER - MARGOT
Bois-Noir 5

Voyage-échange pour dix-sept Chaux-de-Fonniers L'été chez l'habitant camerounais

Vivre l'été chez l'habitant d'un village camerounais, c'est l'expérience que vivront dix-sept Chaux-de-Fonniers. Une aventure mûrie de longue date par Lucas Cheugueu, Camerounais et animateur des paroisses réformées, qui souhaitait réaliser un échange entre sa ville d'adoption et son village natal. Le projet se concrétisera mercredi 15 juillet, date du vol pour Douala, ville principale du Cameroun. Retour un mois plus tard.

Guide et gentil organisateur, Lucas Cheugueu conduira une délégation constituée principalement d'étudiants frais (et moulus) du gymnase. Il les emmènera dans son village de Bandenkop, situé à la frontière des zones d'influence française et anglaise, en pays bamileke. Sur place, ils chercheront à vivre de près la vie locale. Ils seront associés à la réfection d'un collège, prêtant main forte

à une campagne de travaux d'utilité publique. Ils participeront à une fête religieuse, qui constitue un événement important dans le cursus éducatif des enfants. Ils prendront également part au marché. Une virée dans le pays est au programme.

La délégation chaux-de-fonnrière n'arrivera pas les mains vides, emportant une vingtaine de kilos de médicaments et des vêtements dans ses bagages.

Le deuxième volet de l'échange est prévu courant août 1988. Une quinzaine de Camerounais devraient être reçus chez les participants du premier voyage. Ceux-ci ont déjà mené plusieurs actions destinées à recueillir suffisamment d'argent pour promener leurs invités en Europe, le séjour des Africains se heurtant à un sérieux problème budgétaire. Subvention communale comprise, ils ont récolté à ce jour quelque 4000 francs. Une initiative qui marie tourisme intelligent et solidarité. (pf)

Séances du Tribunal de police

Petit fretin au menu

Douze affaires étaient soumises à l'appréciation du Tribunal de police, réuni vendredi 19 juin sous la présidence de M. Max Kubler, assisté de la greffière Elyane Augsburger. Deux causes ont été renvoyées, un prévenu libéré, un dossier classé par mesure d'opportunité, une plainte suspendue et lecture du jugement renvoyée à date ultérieure dans deux cas. Pour le reste, le tribunal a prononcé les peines suivantes.

O. B. faisant défaut pour la 2e fois, le jugement prononcé contre lui le 8.4.87, pour vol et infraction LTM, devient définitif et exécutoire.

Par défaut encore, A. B. écope de 100 fr d'amende et de 60 fr de frais pour infraction LCR-OCE.

Toujours par défaut, J.-M. R. se retrouve avec 10 jours d'arrêt et 90 fr de frais pour infraction LFStup. Le tribunal prononce la révocation du sursis accordé le 9.7.86.

Des voies de fait coûtent 200 fr d'amende et 50 fr de frais à A. P.

Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, J. P. est condamné à 10 jours d'emprisonnement avec un sursis de 3 ans et 270 fr de frais.

Le président a également donné lecture des jugements relatifs à des affaires inscrites au rôle du 5 juin. Pour infraction LCR-OCR et par défaut, Y. S. est condamné à 50 fr d'amende et 150 fr de frais.

Dans une affaire de complicité de vol et de recel, P. B. se retrouve avec 650 fr d'amende et 100 fr de frais et J.-L. M. avec 250 fr d'amende et 50 fr de frais. Peines radiées après 2 ans. L'indemnité due au mandataire d'office des condamnés s'élève à 577,30 fr. (Imp)

Dans son audience du mercredi 24 juin, le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds présidé par M. Frédy Boand s'est penché sur 14 affaires. Huit ont donné lieu à des condamnations, trois jugements seront prononcés ultérieurement, une affaire a été renvoyée pour preuve, un prévenu enfin a été libéré de toutes charges.

J.-S. C., pour infraction à la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, à la loi cantonale correspondante et au règlement de police, se voit condamné à 80 fr d'amende plus 40 fr de frais. De plus le tribunal met à la charge du condamné une indemnité de 484 fr, soit la valeur du faon tué. M. A. écope de trois jours d'emprisonnement avec sursis pour recel et 60 fr de frais. 15 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 400 fr d'amende et 260 fr de frais: c'est ce que vaut à J. P. une ivresse au volant, infraction LCR-OCR. P. V. prend lui dix jours d'arrêt, avec un sursis pendant un an, 100 fr d'amende et 40 fr de frais pour infraction à la LCR.

A. F., pour infraction à la loi et au règlement sur l'AVS, écope de 200 fr d'amende et 60 fr de frais. F. O. est condamnée à 250 fr d'amende et 40 fr de frais pour infraction à la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles et violation d'une interdiction de passage. M. P. se voit infliger 500 fr d'amende plus 60 fr de frais pour soustraction à la prise de sang et infraction LCR-OCR. Pour vol, P. T. écope de 10 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et 110 fr de frais. Pour voies de fait, R. C. est condamné par défaut à 200 fr d'amende et 70 fr de frais.

En outre, M. Claude Bourquin a rendu son jugement dans deux affaires évoquées à l'audience du 20 mai. Dans la première, un prévenu est libéré, tandis que l'autre est exempté de toute peine. Dans la seconde affaire un trio est condamné à 200 fr d'amende et 100 fr de frais (pour C. B.), 100 fr d'amende et 50 fr de frais (pour C. C. et J. P.) dans une affaire où les préventions touchaient aux lésions corporelles simples (pour les deux premiers), aux dommages à la propriété, infraction à la loi cantonale sur les établissements publics, etc pour les trois prévenus. (Imp)

Stock-car rue du Parc

Hier vers 9 h 40, Mme L. M., domiciliée en ville, circulait rue du Parc en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Balancier sa voiture est entrée en collision avec celle de M. E. M., qui circulait sur cette dernière rue en direction nord. Sous l'effet du choc la voiture de Mme L. M. a été projetée contre trois voitures en stationnement. Dégâts.

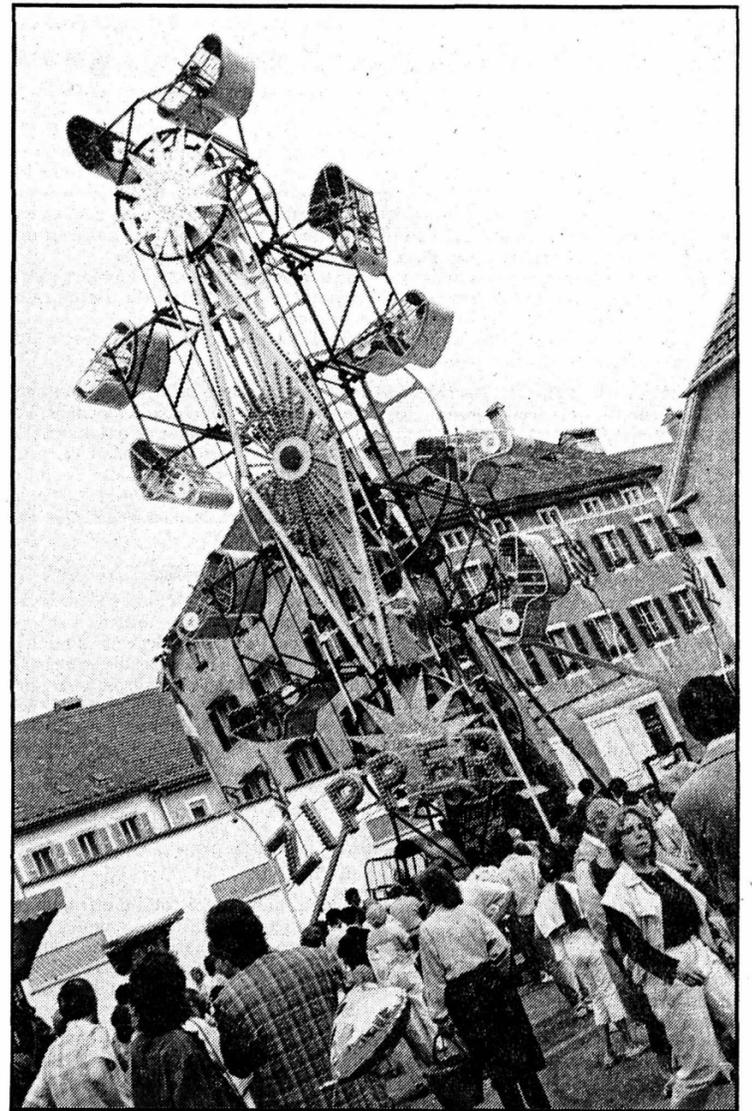
Suite des informations
chaux-de-fonnrières ► 23

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région



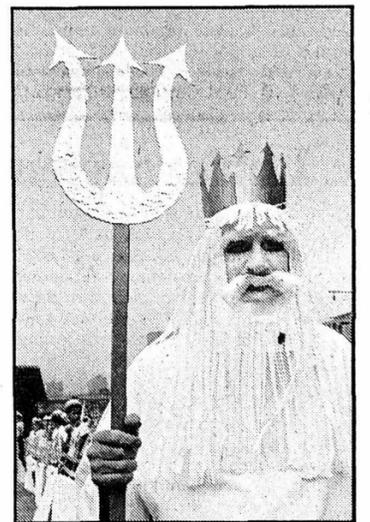
Joutes, fête de la jeunesse et cortège des promos
Prélude aux vacances



Les badges gagnants

La vente des badges, dont le bénéfice est versé au financement de la Fête de la jeunesse, a connu un grand succès. Les personnes en possession des badges portant les numéros suivants gagnent un livret d'épargne jeunesse. Ils peuvent retirer leur prix au secrétariat de la direction de l'Ecole primaire, Serre 14, La Chaux-de-Fonds. Voici les numéros gagnants:

1247 - 2497 - 1563 - 2065 - 1134
2174 - 468 - 923 - 278 - 1819



Photos
IMPAR - MARCEL GERBER



LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Sommeliers devant le Tribunal correctionnel Ils se font la caisse 18 mois durant

Au vu et au su de leur employeur et pendant une très longue période, C. C. 24 ans et P. D. 22 ans, ont prélevé régulièrement de l'argent dans la caisse principale d'un restaurant au Locle. Ils y ont travaillé comme sommeliers 18 mois pour le premier et neuf mois pour le second, avant que l'on s'aperçoive de leur petit manège. S'il n'a pas été découvert plus tôt, c'est que les prévenus ont falsifié les bandes de contrôle de ladite caisse afin de masquer les abus de confiance dont ils se sont rendus coupables à l'égard de leur patron.

La somme minimale qu'ils ont pu substituer, déterminée par l'expert judiciaire, est d'environ 22.000 francs. Le Tribunal correctionnel du district du Locle a condamné C. C. par défaut à 12 mois d'emprisonnement et P. D. à 6 mois. Etant tous deux délinquants primaires, cette peine a été assortie du sursis conditionné à l'indemnisation du lésé.

La combine de trafiquer les caisses enregistrees (il y en avait deux) a été découverte par C. C. et il semble bien qu'il ait initié P. D. dès son arrivée, après qu'ils soient devenus de très bons amis. P. D. a d'ailleurs affirmé: «Il m'a montré qu'il y avait possibilité de faire comme cela, mais je suis d'abord resté insensible. De plus, je ne savais pas s'il le faisait...». Ce n'est que lorsque P. D. a eu un grand besoin de sous, pour réparer sa voiture et en acheter une autre, qu'il a commencé à prendre de l'argent.

La technique utilisée est relativement simple, mais il fallait y penser. Sur la première caisse, il suffisait de glisser un bout de papier entre le rouleau et les montants de la frappe. Sur la seconde, il fallait simplement décaler le compartiment du rouleau; les chiffres typés ne se marquaient donc pas. Pour que la somme prélevée n'entre pas dans les comptes le soir, les serveurs tournaient la clé et remettaient à zéro.

ABSENCE BIENVENUE

Ils profitaient de ce que le patron ne soit pas là le matin pour commettre leurs délits. Et bien sûr, le montant total du soir ne prenait pas en considération le montant de la remise à zéro du matin. Cependant, ce dernier s'inscrivait bien évidemment sur le compte global en fin de mois et c'est finalement de cette manière que la supercherie a été démasquée.

Durant les neuf premiers mois, les sommes dérobées (environ 8000 francs) ont été attribuées à C. C. Par la suite et à l'arrivée de P. D. il n'a pas été possible

de déterminer avec précision le montant prélevé par chacun d'eux. Cependant, P. D. a admis 1000 francs; ce qui a semblé aux yeux du procureur général un peu insuffisant, car c'est au mois de juin 1985, à la veille des vacances de C. C. que le montant a été le plus élevé: près de 3800 francs.

DIMINUTION, MAIS...

En juillet de la même année, en l'absence de C. C. les sommes retirées par ce moyen ont considérablement diminué (373 francs) mais n'ont pas disparu complètement. Aussi, la thèse soutenue par P. D. soulignant qu'il a prélevé de l'argent à partir de janvier 1986 seulement paraît peu plausible. D'autant plus qu'il a admis, juste avant que le pot aux roses soit découvert, avoir pris en un jour plus de 150 francs. Il s'en est expliqué par le fait qu'il devait acquérir un véhicule pour les déplacements à son travail (frontalier).

Quant au montant total à attribuer à l'un et à l'autre, le Ministère public s'en est remis à l'appréciation du tribunal. Il est certain toutefois que C. C. ait prélevé davantage; d'autant plus qu'il ne doit pas avoir la conscience tranquille, puisqu'il ne s'est pas présenté à l'audience. Les prévenus ont pourtant agi de façon systématique et à plusieurs reprises.

CONFIANCE PEU PAYANTE

Il est clair que l'on pourrait reprocher au plaignant de ne pas avoir conservé les bandes de contrôle de la caisse enregistreuse, ce qui a rendu l'enquête plus difficile; mais, étant atteint dans sa santé,

il a fait confiance aux deux employés en leur laissant les clés de l'établissement.

Le défenseur de P. D. a précisé que celui-ci ne pensait pas mal faire; depuis il s'en est mordu les doigts. Au vu de ses problèmes financiers, il est tombé dans la facilité; mais il a prélevé une somme minime.

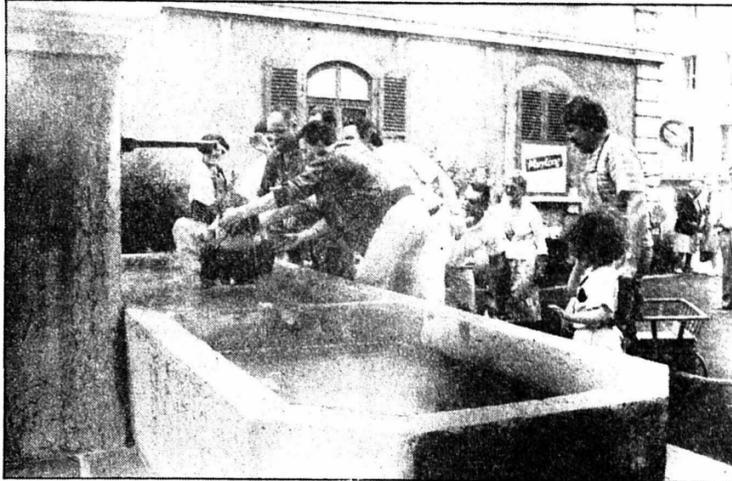
BIZARRE MORALE

Ce qui a surtout motivé le jugement du tribunal, c'est que la morale du prévenu P. D. laisse beaucoup à désirer. Il n'a pas pensé aux risques que son geste comportait et finalement à son aspect peu honnête. Il a écopé de 6 mois de prison et C. C. de 12 mois par défaut; peine prononcée avec un sursis de trois ans. Ils devront indemniser le lésé dans ce délai d'épreuve, condition à laquelle s'ajoute des frais d'avocat pour 1200 francs. Enfin, ils supportent les frais qui s'élèvent à 1830 francs pour C. C. et 915 francs pour P. D. Les honoraires de l'avocat d'office ont été fixés à 630 francs.

PAF

Le Tribunal correctionnel du district du Locle était présidé par Jean-Louis Duanel; jurés, René Geyer et Michel Guinand; ministère public, Thierry Béguin, procureur général à Neuchâtel; greffière, Simone Chapatte.

A l'imprimerie Gasser Compositrice-typographe baptisée



Encore un peu glacée l'eau de la fontaine de la rue Bournot. (Photo Impar-Favre)

Comme le veut une sympathique et ancienne tradition, les disciples de Gutenberg (inventeur de l'imprimerie) ont reçu mercredi dernier dans leur fief Mireille Chaignat, qui vient de terminer son apprentissage de compositrice-typographe à l'imprimerie Gasser SA du Locle.

Après l'avoir ligotée et transportée dans un chariot jusqu'à la fontaine de la rue

Bournot, ils l'ont purement et simplement jetée à la flotte encore glacée malgré les températures estivales de ce début juillet. Par cette cérémonie, que l'on appelle «gautschage», elle est admise dans la grande famille de Gutenberg et a le droit d'exercer le noble art de la typographie.

(paf)

Palmarès du cortège costumé

Les richesses venues du fond des mers



Mobydick et ses amis, à gauche, les chasseurs d'éponge à droite. (Photos Impar-Favre)

Comme chaque année le cortège costumé du samedi soir a suscité un très vif intérêt de la part des milliers de spectateurs qui se massaient sur les abords du parcours qui empruntait les principales rues du centre-ville. Il est vrai aussi que la foule est telle qu'il est difficile de pouvoir bien apprécier les déguisements choisis par les groupes et les enfants qui, cette année, s'étaient inspirés du thème qui avait pour titre «Sous la

Mer». En outre, une petite confusion quant à l'horaire de ce défilé toujours prisé a un peu ajouté au flottement qui s'est installé, surtout lors du second tour où les enfants avaient du mal à se frayer un passage.

Il n'empêche que les quelque cent participants, à quoi il faut ajouter le groupe folklorique des Gallego composé d'adultes et d'enfants, ont fait preuve de beaucoup d'imagination

Il est permis de croire que la possibi-



K. Lamier a refermé le dernier clédar

Bien que voulue dans la discrétion par la famille, l'annonce du décès de M. Walther Dubois, ancien boucher au Locle, s'est néanmoins rapidement répandue dans la ville et la région, plongeant dans la tristesse sa famille, ses amis et tous ceux qui avaient eu le privilège de le connaître.

Né à Saint-Aubin, en 1906, il est venu s'installer aux Calame, en 1916, avec sa famille qui reprenait l'exploitation familiale, s'agissant tout à la fois d'un petit domaine agricole et d'une boucherie-charcuterie où régnait jadis le grand Walther, grand-père du défunt auquel Henri Dubois a succédé, tout en enseignant le métier à son fils Walther. Celui-ci, en se mariant en 1929, s'installait au No 23 de la Grande-Rue, au Locle, et très vite il a donné un réjouissant essor à son entreprise, exploitée aujourd'hui avec le même bonheur par son fils Roland, qui représente la quatrième génération d'une famille de bouchers-charcutiers.

Walther Dubois, bien que passionné par son métier, saisissait néanmoins tous ses instants de loisirs pour se livrer à une autre passion, celle d'écrire d'innombrables billets dans «La Feuille d'Avis des Montagnes». Essentiellement sous le titre «En poussant nos clédars», sous la signature de K. Lamier, ils ont chanté la nature, la campagne, les choses de la vie, enfin tout ce qui lui était familier dans un monde qu'il savait explorer et dont il découvrait le charme.

Walther Dubois donnait libre cours à ses sentiments naturels, parfois avec truculence, heureux homme qui aimait son coin de terre en l'écrivant d'une plume dont on pourrait longuement vanter les mérites. Près d'une centaine de ses billets ont fait l'objet d'un premier recueil préfacé par Rochat-Cenise, publié par les éditions Glauser-Oderbolz en 1945, puis en 1959, environ cent-cinquante autres billets ont été groupés dans un second tome, préfacé cette fois-ci par André Chédel, deux ouvrages aujourd'hui malheureusement introuvables.

Homme de la terre, Walther Dubois avait cette bonhomie bien de chez nous. Ses clients en appréciaient la chaleur et la simplicité, dans son magasin d'abord, puis en ville lors de ses livraisons à domicile. Un service qu'il a assuré longtemps et auquel la maladie, il y a près de deux ans, l'avait obligé à renoncer.

Aimant les chevaux par tradition familiale, il était tout naturel, comme son père jadis et son frère plus tard, qu'il

ait accompli tout son service militaire dans la cavalerie, y compris de nombreuses périodes de service actif durant la Seconde guerre mondiale.

Il fut aussi de ceux qui ont voulu, puis défendu la présence du drapeau suisse dans l'échancrure des rochers du Col-des-Roches et c'est déjà Walther Dubois, en 1952, qui fut l'auteur du magnifique texte d'une plaquette éditée par les promoteurs de cette action.

Il laisse le souvenir d'un homme dévoué à sa région. Il savait en découvrir toute la beauté, pour la chanter ensuite dans ses billets. A sa famille, «L'Impartial» présente l'expression de sa sincère sympathie. (m)

Cortège des promotions aux Brenets

Couleurs, charme et fantaisie

Les écoliers de Brenets font toujours preuve de beaucoup d'imagination et de fantaisie pour animer le cortège des promotions.

Même le soleil avait décidé de tenir compagnie aux enfants et nombreux spectateurs samedi en fin de matinée.

Après le traditionnel circuit dans les rues du village, fanfare en tête, les classes présentaient chacune un chant devant le temple. Une grande variété

dans le choix des chansons, allant du «Vigneron» à Francis Cabrel, du «Temps des cerises» à Anne Sylvestre, pour le plus grand plaisir de la population rassemblée.

Mme Betty Pipoz, présidente de la Commission scolaire s'acquitta avec talent de la fonction de présentatrice et adressa les quelques mots d'usage aux enfants, résumés par «l'apprentissage de la vie qu'est l'école».

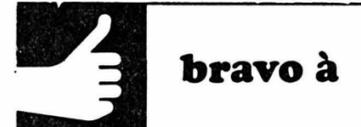
Enfin, à la suite du transfert au Locle de la nouvelle 6e année (tronc commun), Mme Pipoz prit congé en les remerciant de Mlle Liliane Zennaro, qui enseignera au Locle, et de Mme Marie Huguénin, mise au bénéfice de la retraite anticipée.

Un lâcher de ballons mit fin à cette sympathique manifestation de clôture de l'année scolaire.

(Texte et photos dn)



Du goût et des couleurs



bravo à

Séverine Perrin
et Marie-Thérèse Reymond...

... deux jeunes nageuses locloises qui ont pris part, à Lausanne, au Championnat romand d'été toutes catégories.

Séverine Perrin est restée dans la ligne de ses meilleures performances en se classant 77e sur 50 mètres libre, en 33"75 et 59e au 100 mètres libres en 1'15"12.

Marie-Thérèse a amélioré son temps sur 100 mètres libre, avec 1'10"04 et s'est retrouvée au 29e rang. Sur 50 mètres libre, elle s'est classée 35e avec 32"66. (cp)

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région



Festival de couleurs sous le soleil



Très jeunes et déjà artistes



A chacun son chapeau

Promos 87 du Locle Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel



Salut tout le monde !



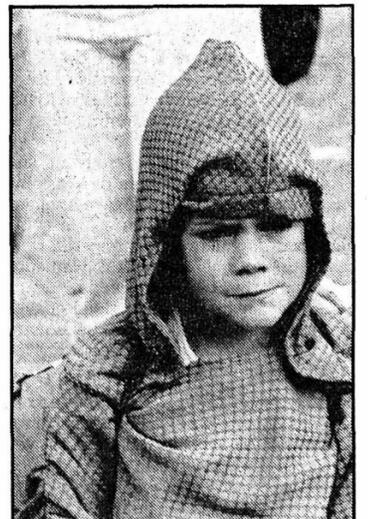
Marrants les p'tits lutins



L'appel de la mer



De drôles d'oiseaux...



Curieux marins



Un dieu venu du fond des océans

Photographies:
J.-C. PERRIN
P.-A. FAVRE

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Nouvelle planification hospitalière neuchâteloise

La restructuration sans casse

Le canton de Neuchâtel aborde une profonde restructuration de ses infrastructures hospitalières et extra-hospitalières. En octobre, le Grand Conseil prendra connaissance d'un rapport d'information du Conseil d'Etat sur la nouvelle planification hospitalière et la politique en matière de santé publique pour les dix prochaines années. En 1988, une nouvelle loi de santé sera sous toit et réunira l'ensemble de la législation sanitaire.

Hier, en présence de la presse, le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi a présenté les grandes lignes du dossier, qui devra d'ici octobre, faire l'objet d'un examen du Conseil d'Etat sur les principales options.

La nouvelle planification hospitalière neuchâteloise se fonde sur une étude de restructuration de l'appareil hospitalier neuchâtelois, confiée à l'Institut suisse des hôpitaux (IHS), étude qui a fait l'objet d'une vaste consultation. En parallèle, le Conseil d'Etat présente ses principales options en matière de politique de la santé et formule les premières réponses à l'initiative populaire «pour une meilleure santé publique», lancée par le parti socialiste et acceptée par le peuple en 1982.

La commission cantonale d'hospitalisation a débattu des problèmes soulevés par la nouvelle planification au cours de nombreuses séances qui se sont déroulées entre 1983 et juin 1987.

Selon le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi, il s'est révélé indispensable de faire le point en matière de santé publique dans le canton par le biais d'une nouvelle planification des structures hospitalières et extra-hospitalières, les deux secteurs étant étroitement imbriqués, avant d'élaborer une nouvelle loi sanitaire.

● RESTRUCTURATION DES HÔPITAUX NEUCHÂTELOIS

Le problème est connu: le canton de Neuchâtel a une offre en lits pour soins physiques et psychiatriques trop importante. Pour les premiers, l'indice neuchâtelois est de 8,5 lits pour 1000 habitants (CH: 6,6 lits) et de 4,2 lits pour la psychiatrie (CH: 2,4 lits).

Si l'IHS proposait de ramener l'indice pour les soins physiques à 4,5 ou 4 lits pour 1000 habitants, le Département de l'intérieur propose au Conseil d'Etat un indice de référence de 5,5 pour 1000 habitants.

Et ce pour tenir compte des spécificités politiques, sociales du canton. De

2,55 lits pour 1000 habitants pour les soins psychiatriques.

Ces indices lits-population déterminés, on peut évaluer les besoins du canton pour les 10 à 15 prochaines années à:

- 860 lits en soins physiques
- 420 lits en soins psychiatriques, psycho-gériatriques et pour handicapés mentaux.

L'offre actuelle en soins généraux est de 1079 lits (cliniques privées comprises). La restructuration proposée ne retient pas la variante d'une concentration des lits en soins généraux dans les deux villes du canton mais propose le maintien de tous les hôpitaux existants, ayant en principe la même mission mais dont l'activité serait basée sur la complémentarité et la réciprocité, en mettant l'accent sur les soins ambulatoires. Il s'agirait donc partout d'hôpitaux locaux, ceux de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds couvrant en plus, les besoins au niveau des disciplines spécialisées.

Les hôpitaux régionaux (Val-de-Travers, Val-de-Ruz) devraient disposer d'au moins 50 lits en soins physiques.

Pour les soins psychiatriques, l'application des normes met en évidence un besoin de 420 lits: 200 lits pour la psychiatrie aiguë d'adulte, 220 lits pour la psycho-gériatrie, les handicapés mentaux (adultes) et l'hôpital de nuit.

Ainsi, on créerait dans les établissements psychiatriques, tout d'abord de Perreux puis de Préfargier, deux secteurs relevant l'un de la LAH (loi sur l'aide hospitalière) pour la psychiatrie aiguë, l'autre de la LESP (loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées) pour l'accueil et l'hébergement des pensionnaires relevant de la psycho-gériatrie et des déficiences mentales d'adultes ne nécessitant pas un traitement intense. De plus, la création d'une structure dans le domaine de psychiatrie doit être envisagée dans les Montagnes neuchâteloises, sans toutefois construire un hôpital.

Ainsi que l'a précisé M. Jaggi, l'objectif du Conseil d'Etat n'est pas d'obtenir des économies ou une régression des

dépenses à n'importe quel prix. Il consiste à juguler l'évolution des charges afin de les maintenir à un taux supportable pour la collectivité cantonale.

Cette nouvelle planification est étroitement liée au développement des structures extra-hospitalières.

● INSTITUTION POUR PERSONNES ÂGÉES

Le canton de Neuchâtel compte aujourd'hui en tout 1700 lits dans des homes et 500 lits en immeubles locatifs.

Selon des indices de référence sur le plan démographique, on constate un manque de logements pour personnes âgées: une situation équilibrée en lits de homes simples, un besoin en lits médicalisés, la nécessité d'aménagements de services de psycho-gériatrie. Plusieurs projets sont toutefois en cours: 320 lits supplémentaires les homes médicalisés; 220 lits par l'aménagement de homes médicalisés psychiatriques il s'agit de la restructuration de Perreux pour laquelle le Grand Conseil devra voter un crédit global de transformation; 60 lits en institutions pour adultes handicapés physiques; 24 places dans des foyers de jours.

En parallèle à la réalisation de ces projets, le Conseil d'Etat entend créer une capacité d'accueil de personnes âgées et adultes handicapés ou dépendants en logements spécialement conçus à cet effet, répartis dans les différentes régions du canton, offrant un encadrement médico-social; aménager des foyers de jour dans les homes médicalisés; renforcer les possibilités d'accueil temporaire ou de courte durée, dans des homes régionaux pour personnes âgées ou handicapées ne nécessitant pas une prise en charge de routine.

Les nouvelles structures pour personnes âgées seraient réalisées en parallèle de la restructuration des hôpitaux et de la création de structures d'accueil. Deux exemples: Fleuriot comptera 72 lits pour personnes âgées, alors que l'Hôpital de Couvet comptera 55 lits en soins physiques. L'Hôpital de Landeyeux qui compte 100 lits verra la création de 50 lits en soins physiques et 50 lits en home médicalisé.

Ce qui fait dire à M. Jaggi qu'il y aura plutôt un transfert à l'intérieur des établissements hospitaliers plutôt que la suppression de lits, même si une meilleure complémentarité des hôpitaux doit être recherchée. (pve)

Structures extra-hospitalières

Le rapport présenté à la presse par M. Jaggi ne se limite pas aux hôpitaux et institutions pour personnes âgées. La planification traite largement de l'aide et soins à domicile, des structures d'accueil, de jour et de nuit, ambulatoires.

En voici de manière résumée, les principales lignes de forces qui répondent en partie déjà à l'initiative populaire «pour meilleure santé publique».

Soins et aide à domicile: ses services, existant déjà sur le plan local, devront être organisés sur une base régionale et couvrir l'ensemble du canton. Leurs prestations seraient plus larges puisées des assistants sociaux, des aides ménagères interviendraient au sein de services structurés en organismes.

Structures alternatives à l'hôpital: mise en place de structures de diagnostic et de soins ambulatoires.

Structures d'hospitalisation à temps partiel ou limitées dans le temps: hôpital de jour et hôpital de nuit.

Alternatives externes à l'hôpital: elles sont complémentaires à l'aide et aux soins à domicile. Il pourrait s'agir de foyers de jour et de structures d'accueil de courte durée; de centres et ateliers protégés (ils existent déjà); d'appartements protégés relevant d'un hôpital psychiatrique ou d'une institution pour personnes âgées.

Les centres de consultations spécifiques ou spécialisés: centre psycho-social neuchâtelois, services de planning familial, centre de puériculture, services extra-hospitaliers d'ergothérapie, etc.

Selon M. Jaggi, une partie de ses organismes existent déjà. Il s'agit désormais de les consolider, de combler certaines lacunes. (pve)

Le plan de chasse 87

La recherche des équilibres

Le Département de l'agriculture a présenté hier, à la presse, le plan de chasse 1987. Les associations intéressées l'ont approuvé, après avoir été consultées. Nous en retiendrons les principales caractéristiques.

Chevreaux. - Depuis plusieurs années, on assiste à une diminution des populations de chevreuils dans le canton. Selon les recensements effectués par l'Inspectorat cantonal de la chasse, on en dénombrait 1260 en 1963, 1351 en 1968, 1483 en 1973, 1511 en 1978, 1119 en 1983, 893 en 1986 et 863 en 1987. Les effectifs sont en baisse de 3% et en augmentation dans le district du Val-de-Travers.

Raison pour laquelle, un seul bouton par chasseur au lieu de 2 sera octroyé cette année. Cette limitation satisfait les milieux forestiers puisque la densité de chevreuil par kilomètre carré de forêt est de 10, soit une pression en-dessous du seuil critique.

Chamois. - La population de cette espèce semble en sensible baisse (5%) dans l'ensemble du canton sauf au Val-de-Travers. On a dénombré 264 chamois au printemps 1987 contre 277 en 1986.

Lièvres. - En baisse durant plusieurs années, les populations de lièvres se sont stabilisées. On constate une légère augmentation des dénombrements (712 en 1987 contre 699 en 1986). Les mesures restrictives adoptées en 1985 sont toutes maintenues. La chasse sera ouverte à mi-octobre pour douze journées de chasse (un seul lièvre par chasseur et par jour).

Sangliers. - La chasse réelle est introduite (avant on se limitait à des traques). Les chasseurs devront toutefois abattre des sangliers dont le poids ne devra pas excéder 40 kg vidé. Et ce pour ne pas porter atteinte aux meneurs de hardes qui ont un rôle social important au sein des populations. On constate en effet que leur disparition peut déstabiliser les hardes et entraîner des dégâts. Des mesures préventives seront prises

pour protéger les cultures et maintenir les sangliers en forêts. Si le nombre d'animaux tués devait être insuffisant, des traques seront organisées.

Pour mémoire, rappelons que la chasse générale va du 1er octobre au 14 novembre, qu'elle est avancée pour le gibier à plumes et que des limitations spécifiques sont prévues suivant les espèces.

Pour ceux qui aiment les statistiques, relevons qu'en 1986, 285 lièvres ont été abattus par les chasseurs, 702 chevreuils (auxquels il faut ajouter 164 bêtes trouvées mortes ou accidentées (la route en ayant tué 98); 308 chats, 53 sangliers, 63 chamois, 108 renards, 605 canards colvert.

P. Ve

Jean-Carlo Pedroli se retire

L'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche du canton, Jean-Carlo Pedroli, en fonction depuis 10 ans, a décidé de cesser ses activités. Privat-docent en zoologie, professeur à l'Uni de Neuchâtel, Jean-Carlo Pedroli avait été nommé chef du Service de la pêche et de la chasse à l'âge de 26 ans et était ainsi le plus jeune inspecteur du canton. Il l'est toujours d'ailleurs!

A l'âge de 36 ans, M. Pedroli a décidé d'exercer ses compétences largement reconnues dans le secteur privé, au sein d'une société qui est spécialisée dans les études d'impact des milieux aquatiques.

Il reste en fonction jusqu'à fin septembre. (pve)

Etat de situation et nouvelle planification

Nombre de lits selon:	Centres hospitaliers principaux (*)	Hôpitaux régionaux (*)	Cliniques privées (*)	Hôpitaux psychiatriques
Planification proposée par l'ISH:				
- variante A	682	38		187 (**)
- variante B	417	207		252 (**)
Etat de situation, 1983	645	482	85	685
Etat de situation, 1986	590	439	50	654
Nouvelle planification	515	295	50	420

(*) sans lits de soins intensifs et berceaux

(**) sans géronto-psychiatrie

La variante A de l'ISH ne prévoyait de maintenir comme hôpital régional que celui du Val-de-Travers. La diminution des lits dans ce type d'hôpital sera compensée par l'ouverture de homes médicalisés pour personnes âgées. (pve)

Conseil général de Fontainemelon

Vente de terrain et crédits accordés

Le législatif était réuni lundi soir à la Maison de Commune en présence de 19 membres sous la présidence de M. René Gassmann. Il s'agissait tout d'abord d'autoriser le Conseil communal de vendre une parcelle de terrain à l'Etat de Neuchâtel. Elle servira à la construction de la future route sous le tunnel de la Vue-des-Alpes soit 9640 m² en nature de bois à un franc le m².

Pour les arbres qui se trouvent sur cette parcelle, ils seront vendus à la commune. En outre, l'Etat s'engage à verser une somme de 22.013 francs à la commune pour la valeur du sol forestier touché par le défrichement et inconvénients occasionnés pour la construction de la J20. M. Jean-Jacques Bolle (soc) s'étonne que les bois soient déjà marqués. Finalement, la vente fut acceptée par 16 voix contre 2.

Deux demandes de crédit furent accordées facilement. Il s'agit de 12.000 francs pour le roisement du Bas-des-Loges et de 45.000 francs pour la réfection des façades et des stores du pavillon scolaire. M. François Gabus dit qu'il ne faut pas oublier non plus les stores du colléges.

Deux demandes de naturalisation furent acceptées. Soit M. Pierre-Alain Maumier, 1967, étudiant, de nationalité française et M. Valerio Frassanito, 1959, programmeur, lui Italien. M. Pierre-André Lecoultré a été nommé membre de la commission scolaire.

Deux rapports oraux ont été faits par le Conseil communal. Il s'agit tout d'abord de Mme Rose-Marie Perrin sur

la Fondation aide et soins à domicile du Val-de-Ruz et M. Claude Luthy sur un sujet qui se précise, le SIPRE.

Le législatif de Boudevilliers et GANSA Ça ne gazera pas!

Le Conseil général était convoqué jeudi soir pour une séance extraordinaire et urgente. Malheureusement, seuls sept conseillers généraux sur 15 étaient présents: le législatif ne pouvait donc pas siéger valablement, le quorum n'étant pas atteint. Malgré ce fait, l'unique point à l'ordre du jour relatif à GANSA a été développé sous forme d'information. En effet, le Conseil communal tenait à ce que les membres du législatif aient la primeur du résultat de l'étude menée par GANSA dans la commune, aux fins d'envisager la construction d'un réseau de distribution de gaz naturel à Boudevilliers, Malvilliers et La Jonchère.

Le résultat de l'étude montre que malgré un intérêt de la population comparable à d'autres villages pour cette énergie, les frais

Dans les divers, M. Schafer (cc) dit que pour le réajustement des loyers communaux, l'affaire est entre les mains d'un avocat afin que tout soit fait en règle. Certains conseillers s'étonnent du départ de Fontainemelon de la ludothèque. Le bâtiment actuel doit être démolé mais n'aurait-on pas pu trouver une autre solution au village? (ha)

d'investissement et de fonctionnement dépassent d'environ 98.000 fr par an les recettes, pour l'année 1988-89; le déficit d'exploitation présumé se maintient, dès 1992-93 à 65.000 fr par an. Pour passer au stade de la réalisation du réseau, la commune devrait s'engager, par la signature d'une convention de garantie financière, à couvrir l'intégralité du déficit pendant un grand nombre d'années, l'étude ayant démontré que l'équilibre financier ne serait pas encore atteint dans dix ans.

Au vu de cette situation, le Conseil communal propose d'abandonner le projet, ce qui n'est contesté par personne, les chiffres parlant d'eux-mêmes. Ce point devra figurer à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif, celui-ci étant seul compétent pour prendre une décision. (jm)

Tournoi de foot à six du FC Dombresson

Le beau temps au rendez-vous

Cette cinquième édition du Tournoi de foot à six du FC Dombresson a tenu ses promesses: elle s'est déroulée durant le dernier week-end sur deux terrains à Sous-le-Mont, dans une excellente ambiance tout à fait exemplaire.

Il y eut 54 équipes venues de toute la Suisse romande, ainsi qu'un nombre public qui fut satisfait du déroulement des matches. A noter la présence de six équipes de dames, 15 de vétérans et 33 d'actifs. De beaux prix récompensèrent les plus méritants.

RÉSULTATS

Vétérans: 1. Ballantins (Dombresson) 2. Codec (Dombresson); 3. US PTT (La Chaux-de-Fonds).

Dames: 1. Neuchâtel Xamax (Challenge Hôtel de district); 2. Les Barbotteuses (Les Geneveys-sur-Coffrane); 3. FC Magical (Dombresson).

Actifs: 1. Cardinal Flyers (Challenge FAN); 2. Les Globes-Succès (Dombresson); 3. Les Dombrices (Les Geneveys-sur-Coffrane).

(ha - Photo Schneider)



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Conseil général aux Verrières

La sérénité après un sacrifice

Aux Verrières, fin 1985, le village avait été secoué par l'introduction d'une nouvelle échelle fiscale et l'augmentation de diverses taxes. Aujourd'hui, «le sacrifice demandé aux contribuables a porté ses fruits et permet d'entrevoir l'avenir avec plus de sérénité», constate le Conseil communal qui vient de présenter les comptes 1986. Ils bouclent avec un boni de... 219.000 francs. Réuni vendredi dernier, le législatif les a adoptés sans sourciller.

Si le boni est de 219.000 fr, le bénéfice brut atteint 107.000 fr. Le Conseil communal a procédé à des amortissements supplémentaires pour un montant de 111.500 fr. Il a ainsi payé le nouveau véhicule des TP, l'éclairage public près du centre sportif des Cernets, le surpresseur d'eau de la Vy-Jeannet et la rénovation du jardin d'enfants.

Des amortissements qui vont permettre de diminuer de 10.000 fr la charge communale dans les années futures.

Le bon résultat financier de l'exercice

1986 (le budget prévoyait 191.000 fr de déficit) ne dépend pas seulement de la nouvelle imposition fiscale. Avec le départ d'un enseignant, une économie importante a été réalisée au chapitre de l'Instruction publique et le rendement des forêts s'est avéré plus important que prévu.

Après avoir adopté les comptes, le législatif a encore voté différents crédits. Le plus gros, de 190.000 fr, permettra de réaliser la seconde étape du chemin de La Ronde. Le second, de 30.000 fr, représente la part communale à la reconstruction et aux aménagements des canalisations récoltant les eaux au nord de la voie CFF, entre le passage à niveau des Cernets et Meudon. Un troisième crédit, de 19.000 fr, permettra d'améliorer l'éclairage public alors qu'un dernier, de 15.000 fr, servira à remplacer la chaudière et à réparer la cheminée de l'hôtel de ville.

Le législatif devait nommer son bureau. René Meyrat, de l'entente verrisane, prévu pour occuper le poste de

président, a démissionné du Conseil «pour des raisons personnelles» et sur le champ. Le «beiges» ne comptant plus que deux représentants, c'est finalement un radical, P.-E. Rey, qui est devenu le «premier citoyen du village». JJC

A propos du violent orage de vendredi

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel communique:

Le violent orage qui a déferlé vendredi 3 juillet 1987 sur la localité de Travers a également provoqué des dégâts au réseau téléphonique, privant 80 abonnés de leur raccordement et perturbant momentanément le fonctionnement du central de Couvet.

Les eaux ont envahi une chambre souterraine, mettant hors service un câble important. La Direction d'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel a immédiatement dépêché des équipes sur les lieux afin de localiser le dérangement et y remédier. Elle a également engagé une entreprise de génie civil qui a effectué les terrassements nécessaires dès le samedi matin.

Les dégâts étaient malheureusement trop conséquents pour permettre le rétablissement immédiat des raccordements interrompus. Par contre, le travail délicat exécuté par les ingénieurs et les spécialistes des centraux et des lignes souterraines de la DAT, a permis de les remettre progressivement en service dès le dimanche matin et jusqu'au lundi soir 6 juillet. Des équipes ont été engagées sur le terrain tant dans la nuit du vendredi au samedi que durant le week-end. Le changement prochain du câble défectueux supléra ensuite aux mesures d'urgence provisoires. La DAT remercie ses abonnés de la compréhension manifestée lors de ces perturbations dues à un cas de force majeure. (comm)

Tribunal de police du Val-de-Travers

Pour un bec dans le cou

Jeune patron d'un magasin, il avait donné un bec dans le cou d'une jolie vendeuse. Plus par amusement que dans l'intention de batifoler ensuite entre les cartons de salades et les sacs de pommes de terre. La jeune fille a porté plainte. Le patron s'est retrouvé au tribunal.

C. J. était prévenu de «sollicitations déshonnêtes», selon l'article 205 du Code pénal. Il est âgé de 25 ans alors que la vendeuse fêtera bientôt ses 18 ans. Elle est venue avec sa maman au tribunal. Le juge Schneider a tenté la conciliation. Refus évasif de la mère «il faudrait voir avec mon mari».

C. J. a reconnu les faits. «J'admets une faute mais je trouve que c'est un peu fort d'aller au tribunal pour un simple bec!» Le bisou s'est donné dans l'arrière

magasin «où les clients viennent chercher fréquemment des caisses de limonade», a expliqué C. J. Elle: «Il m'avait fait aller tout derrière».

Question du juge: «Pour vous, un baiser dans le cou, c'est contraire à la pudeur?». Réponse: «Oui, de la part de son patron».

C. J. a encore expliqué qu'il avait téléphoné au papa portugais de la jolie vendeuse pour discuter de l'affaire. Réponse: «On ira s'expliquer au tribunal». Tribunal où la mère a demandé que C. J. soit «punis».

Verdict du juge Schneider: «On ne peut punir qu'à condition que le baiser soit donné dans une partie du corps qui prête aux fantasmies».

Il n'y a, en l'occurrence, pas d'atteinte à l'honneur; le prévenu est donc libéré. JJC

Neuchâtel et Jura: de nouvelles infirmières

Jeudi 25 juin, grande journée pour l'Ecole romande d'infirmières La Source, à Lausanne: 68 diplômés d'infirmières en soins généraux, huit diplômés d'infirmières en soins généraux de la formation complémentaire pour infirmières-assistantes, et 12 diplômés d'infirmières en soins infirmiers de santé publique, ont ainsi été délivrés.

Infirmières en soins généraux: Véronique Monnat (Les Pommerats), Claudia Bawidmann (Corcelles), Mireille Bonifay (La Chaux-de-Fonds), Danièle Broglie (Tavannes), Véronique Dubois (Bevaix), Isabelle Lesquereux (Neuchâtel), Valérie de Montmolin (Neuchâtel), Nathalie Tschantz (Neuchâtel), Isabelle Vogelsang (Neuchâtel), Anne-Sophie Amstutz (Corgémont), Arielle Borruat (Courtelary), Marie-Pierre Chambet (Neuchâtel), Corinne Droz (Saint-Imier), Corinne Muller (Peseux), Anne-Françoise Neuenschwander (Sonceboz), Véronique de Pury (Neuchâtel), Catherine Raemy-Humm (Boudry).

Formation complémentaire pour infirmières-assistantes: Maria de los

Angeles Alonso (Saint-Blaise), Brigitte Jaquet (Chézard), Catherine Ritter (Fontaines), Corinne Rothen-Jornod (Cernier), Anne-Lise Sprunger (Boudry).

Diplômée ISP: Carole Feller, service de soins à domicile, La Chaux-de-Fonds.

(comm, Imp)

Centre sportif: on discute

Dans ses «communications», le président de commune Roger Perrenoud a évoqué l'avenir du Centre sportif des Cernets, devenu centre d'accueil pour réfugiés. Un groupe de travail comprenant des représentants de la commune, de la région et de l'Etat s'est déjà réuni deux fois à Neuchâtel.

Quand il sera libre, le Centre sportif pourrait devenir un centre touristique offrant l'hébergement à bon compte dans l'une de ses ailes; de l'accueil plus luxueux dans l'autre.

Un effort de promotion devrait être fait pour recevoir des handicapés dans la troisième aile prévue pour le passage des chaises roulantes.

La commune ou le Syndicat d'initiative des Verrières pourraient acheter ces bâtiments et les gérer à leur manière. Tout dépendra du prix que voudra en retirer l'Etat.

Roger Perrenoud, président de l'exécutif verrisane, membre du groupe de travail, pense qu'il doit être possible d'attirer des écoliers suisse-allemands et des touristes français aux Cernets. En particulier ceux de la station de Metabief, assez proche, qui affiche souvent complet et refuse du monde.

La prochaine séance aura lieu le 26 août. D'ici le 31 décembre, le rapport final devra être déposé à l'Etat. (jic)

Décès

FLEURIER

M. Yves-Daniel Gründisch, 25 ans.

SAINTE-BLAISE

M. Edouard Massard, 1913.

CORCELLES

M. Roger Huguenin, 1907.

NEUCHÂTEL

M. Alfred Ryser, 1907.

M. Claude Gosteli, 1930.

BEVAIX

Mme Madeleine de Coulon, 1895.

AUVERNIER

Mme Louise Richard, 1901.

★ robert fischer EXCURSIONS VOYAGES
MARIN-NEUCHÂTEL
☎ 038/24 55 55
038/33 49 32

Si la Belgique est un pays d'histoire et de culture, la Gogehardise et la valeur du bon peuple se manifeste à chaque coin de rue

La Belgique - Bruxelles - Bruges
du 15 au 19 août, 5 jours, Fr. 680.—
Demandez notre documentation gratuite

TECHNO-CITERNESA

RÉVISION DE CITERNES ET ADAPTATION
NEUCHÂTEL Tél. 038/33 26 59

A vendre
Honda CB 125 T2
moteur neuf
1 500 km, 1981
noire Fr. 1000.—
☎ 039/26 90 14 (repas)

Votre journal: L'IMPARTIAL

★ robert fischer EXCURSIONS VOYAGES
MARIN-NEUCHÂTEL
☎ 038/24 55 55
038/33 49 32

On ne se lasse jamais des pays de marées aux extraordinaires images changeantes

**Cherbourg - Île de Jersey
Mont Saint-Michel**
6 jours, du 15 au 20 juillet Fr. 885.—
Demandez notre documentation gratuite

Toujours frais + toujours avantageux

Action — 1a viande de porc premier choix

Ragoût 9.90 kg

Rôti Epaule 10.90 kg

DENNER viande Garantie

Valable dès le 7. 7. 1987

Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

DENNER SUPERDISCOUNT

Beaux concombres de serre du pays
pièce 400-500 g ~~1.40~~ **90**

Gros œufs suisses
classe A 65 g et plus
6 pièces ~~2.85~~ **2.25**

Délice Matin
Müesli avec des fruits abricots, pomme
210 g ~~1.35~~ **1.10**

Nogger Choc Crème glacée pralinée avec cœur de praliné. Multipack 6 pièces
510 ml ~~5.90~~ **4.90** (-82 par pièce)

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Les satellites DENNER organisent pour les produits frais.

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Remous après des élections d'enseignants

Démission en bloc à Cormoret

Le week-end dernier, les électeurs de Cormoret avaient à choisir un(e) instituteur(trice) et une jardinière d'enfants. Quatre candidats se présentaient pour le premier poste, douze pour le second. Et la commission d'école, chargée de donner son préavis, recommandait d'élire d'une part le remplaçant actuel à l'école primaire, d'autre part une jardinière d'enfants possédant déjà une certaine expérience du métier. Or, le verdict des urnes ne suivait nullement ces propositions, les élus ayant été avant tout, semble-t-il, pour des raisons politiques et religieuses. L'amertume est donc profonde au sein de la commission d'école, qui a envoyé sa démission en bloc (voir la lettre ouverte ci-dessous).

C'est que la dite commission avait l'impression d'avoir rempli au mieux la mission qui lui était confiée. D'une part, le remplaçant instituteur officiait depuis neuf mois à la satisfaction générale, l'engagement d'un homme paraissant

souhaitable, aux côtés des deux enseignantes travaillant actuellement à mi-temps et de la nouvelle jardinière d'enfants. D'autre part, en plébiscitant une candidate travaillant depuis une année en duo, la commission d'école pensait bien avoir fait le bon choix, pour une classe de jardin d'enfants qui va s'ouvrir.

ET LA SUITE ?

La commission d'école a donc réagi la première. Mais sans vouloir peindre le diable sur la muraille, ni envenimer la polémique, on peut imaginer que d'autres réactions pourraient suivre...

En sachant que l'on procédera au renouvellement des autorités communales, à la fin de cette année, on peut augurer d'une campagne acharnée, pour le moins, vu le climat régnant actuellement à Cormoret.

Relevons enfin que la compétence de l'électorat, dans le choix des enseignants de Cormoret, date de l'époque chaude de l'affaire jurassienne. La population avait alors voté pour que ce genre d'objet passe part les urnes. (de)

un groupe de citoyennes et citoyens qui n'hésitent pas à se servir d'un tissu de mensonges et de calomnies pour toujours arriver à ses fins et ainsi diviser la population.

Bel exemple pour notre jeunesse qui appréciera à sa juste valeur pour quels motifs elle ne reverra plus son maître à la rentrée d'août, réduit qu'il sera, au chômage.

Bel exemple également pour la pupart des jeunes parents qui, après un vote quasi unanime en assemblée communale, voyaient se créer dans la commune un jardin d'enfants. Ils apprécieront d'envoyer leurs enfants dans une école sur laquelle soufflera un vent nouveau, apporté par deux très jeunes enseignantes inexpérimentées qui, nous l'espérons pour elles, partagent les convictions politiques et religieuses de ceux qui les ont élues.

Bel exemple enfin pour chacun d'entre nous, de l'esprit constructif qui anime certaines personnes bien-pensantes de notre commune. Elles ont une occasion rêvée d'en faire bénéficier la gent écologique puisque nous leur offrons nos sept sièges.

Par cette lettre ouverte, nous ne souhaitons aucunement amorcer une polémique. Il fallait simplement que certaines choses soient mises au point. Nous espérons que notre prise de position sera salutaire, dans le sens qu'elle suscitera une réflexion profonde et dépassionnée dans la population. Si ce devait être le cas, nous en serions déjà très heureux.

«Un tissu de mensonges et de calomnies»

Voici le texte de la lettre ouverte signée par la commission d'école:

Lors de sa séance du 30 juin 1987, la commission d'école a pris acte des résultats sortis des urnes dimanche 28 juin 1987 concernant l'élection d'une jardinière d'enfants et d'un enseignant(e). Le verdict est clair et sans appel puisque, au premier tour déjà, les deux candidats que nous soutenions ont été déboutés. Ce verdict n'est par contre pas sans conséquence puisqu'il inflige un cinglant camouflet aux autorités scolaires mises en place par le Conseil municipal.

En effet, au cours d'une campagne électorale habilement sollicitée pour cacher ses vrais motifs, seul des arguments non pédagogiques et sans rapport aucun avec la formation de notre jeunesse ont été invoqués pour s'opposer à notre recommandation. Celle-ci s'appuyait pourtant sur un examen

objectif des postulations, basé sur un large éventail de considérations, étayé par de nombreuses références et libre de toute contrainte. Force nous est de constater, une fois de plus, l'inutilité de notre travail et notre incapacité à faire les bons choix.

C'est pourquoi, nous annonçons publiquement notre décision irrévocable de mettre un terme immédiat à notre mandat, en présentant à l'autorité compétente notre démission en bloc pour la fin de l'année scolaire, soit le 31 juillet 1987.

La commission d'école présente ses excuses aux personnes qui l'ont suivie et soutenue, et rejette sur ses détracteurs l'entière responsabilité des retombées de notre décision logique. Il est en effet regrettable de constater, que par aveuglement politique, une partie importante de notre population continue de suivre

Un titre pour les juniors D de Tramelan



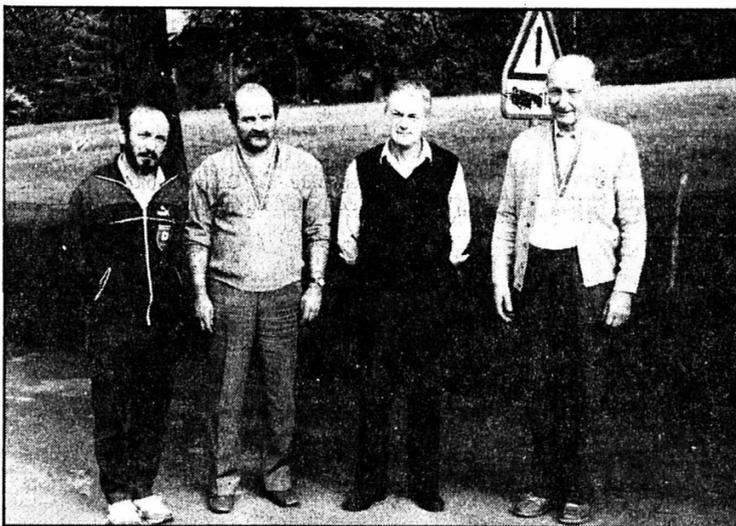
Debout, de gauche à droite: Romain Droz, Glenn Grossenbacher, Valéry Fueg, Florian Falco, Jacques Siegenthaler, Sébastien Panettieri, Leny Rohrbach, Santo Guadagnino, (entraîneur); accroupis: Denis Cuenin, Dave Brahier, Marc Farron, Steve Fari, Fabrice Guadagnino, Christophe Gerber, Antoine Joly.

Magnifique fin de saison pour les juniors D de Tramelan qui peuvent bénéficier des conseils d'un entraîneur compétent et compréhensif. Grâce à une excellente préparation, à une belle discipline sur le terrain de ces jeunes, les juniors D viennent de fêter le titre de champion de groupe. Un bilan positif puisque cette équipe termine au premier rang avec 10 matchs et 15 points ayant

ainsi à son actif 7 victoires, 1 nul et 2 perdus. Le groupe où évoluent les Tramelots est formé des équipes de Moutier, Court, Reconvilier, Aurore Bienne et Azzuri Bienne ainsi que Tramelan. Aussi l'on peut être optimiste pour l'avenir du FC Tramelan puisque ces jeunes se trouvent mieux classés que leurs aînés.

(Photo vu)

Tir de district à Tramelan: les champions sont connus



Différents médaillés de ce match de district (de g à dr): F. Châtelain, Tramelan; R. Aellen, Saint-Imier; G. Thommen, Saint-Imier et W. Probst, Péry.

Organisé conjointement par la section des tireurs du district de Courtelary et la Société de tir Tramelan-Campagne, au stand du Châteaueau, le match de district s'est déroulé à la satisfaction générale.

Avec une participation considérée comme normale, ce tir a permis de désigner les différents champions de district au mousqueton et au fusil d'assaut.

Si les résultats sont également considérés comme bons, il faut remarquer que les conditions de tir ont été quelques fois assez difficiles, en raison d'une luminosité qui se modifiait à plus d'une reprise.

Alors que tout avait été soigneusement préparé pour faire de ce tir une belle occasion de retrouvailles entre tireurs, l'on doit regretter le trop peu de monde qui en fin de journée assistait à la proclamation des résultats, effectuée par M. Gaston Thommen, de Saint-Imier. Cette faible participation s'explique par le très grand nombre de tirs qui sont organisés dans la région, et où participent les tireurs de pointe qui, bien sûr, ne peuvent être à deux places en même temps.

PALMARÈS

MOUSQUETON: premier et champion de district, Willy Probst (vétérinaire, Péry) 526 points, médaille d'or; 2. médaille d'argent, Kurt Habegger (La Heutte) 521; 3. médaille de bronze, Jean Bögli (Tramelan) 513; 4. Patrice Sauter (Tramelan) 508; 5. Gaston Thommen (Saint-Imier) 508; 6. Patrick Gobet (Plagnes) 493; 7. Charles Liechti (Corgé-mont) 486; 8. Robert Althaus (vétérinaire, La Heutte) 470; 9. Henri Laager (vétérinaire, Péry) 468; 10. Gérard Steiner (Péry) 458; 11. Martial Vaucher (Tramelan) 454; 12. Charles Hubike (Péry) 444.

Champions couchés: 1. Jean Bögli (Tramelan) 276; 2. Gaston Thommen (Saint-Imier) 269; 3. Robert Althaus (La Heutte) 267; 4. Willy Probst (Péry) 267.

Champions à genoux: 1. Willy Probst (Péry) 259; 2. Kurt Habegger (La Heutte) 257; 3. Patrice Sauter (Tramelan) 244.

Groupes: 1. Tramelan I 1475 points; 2. Péry 1452.

FUSIL D'ASSAUT: premier et champion de district, Heinz Gaeumann (Péry) 264 points, médaille d'or; 2. médaille d'argent, Robert Cudré-Mauroux (Courtelary) 264; 3. médaille de bronze, Robert Aellen (Saint-Imier) 258; 4. Yvan Voiblet (Plagnes) 256; 5. Pierre Tanner (Sonvilier) 255; 6. Jean-Pascal Müller (Plagnes) 254; 7. Franco Viloz (Plagnes) 249; 8. Marcel Reber (Tramelan) 246; 9. Francis Voumard (Tramelan) 244; 10. Henri Mathez (Courtelary) 244; 11. Roger Châtelain (Tramelan) 243; 12. Florian Châtelain (Tramelan) 242; 13. Eric Rossier (Tramelan) 240; 14. Rodolphe Fankhauser (Tramelan) 236; 15. Roland Kaufmann (Courtelary) 234; 16. Claude-Alain Lüthy (Péry) 232; 17. Rodolphe Schaerz (Saint-Imier) 231.

Champions couchés: 1. Jean-Pascal Müller (Plagnes) 185; 2. Florian Châtelain (Tramelan) 185; 3. Heinz Gaeumann (Péry) 184.

Champions à genoux: 1. Robert Cudré-Mauroux (Courtelary) 83; 2. Heinz Gaeumann (Péry) 80; 3. Marcel Reber (Tramelan) 79; 4. Robert Aellen (Saint-Imier) 78.

Groupes: 1. Plagnes 759; 2. Courtelary 738; 3. Tramelan II 733; 4. Tramelan IV 718.

(Texte et photo vu)

Saint-Imier: le Conseil municipal informe Parcage presque libre

Sur préavis de la police municipale, le Conseil a décidé de suspendre les contrôles du stationnement en zone bleue, durant les vacances horlogères (du 13 juillet au 1er août). On pourra donc parquer son véhicule au-delà du temps prescrit et sans apposer le disque réglementaire, dans tous les secteurs de zone bleue. Il va de soi que l'on continuera de respecter toutes les autres règles.

Halles fermées. - Exceptionnellement cette année et afin de favoriser un cours Jeunesse et Sports, les halles de gymnastique demeureront fermées du 5 juillet au 3 août.

Vingt ans la Municipalité. - Une délégation de l'exécutif aura le plaisir de fêter Raymond Sunier, caissier municipal, pour ses vingt années de fidélité au service de la commune. A l'occasion d'une brève cérémonie, le maire lui remettra, au nom des autorités, la gratification traditionnelle.

Football et tir. - Le FC Saint-Imier fêtera, le 22 août prochain, le 50e anniversaire de sa section juniors. Le Conseil municipal sera représenté pour l'occasion par Robert Nicklès. Il mettra par

ailleurs des drapeaux à disposition du club, pour décorer le stade et offrira un apéritif. Un don de 500 francs a été octroyé à cet effet. Par ailleurs, les Conseil municipal et général ont décidé d'allouer un montant de 400 francs pour favoriser l'organisation du deuxième Tir jurassien bernois. (comm-de)

Sur le lac de Bienne Cent ans de navigation

La Société de navigation sur le lac de Bienne (BSG) a fêté lundi ses 100 ans sur l'île Saint-Pierre, en présence de 286 actionnaires et de nombreux invités. Malgré une diminution du nombre des passagers, les comptes 1986 bouclent avec un excédent de recettes, a-t-on indiqué lors de l'Assemblée.

En 1986, la compagnie a enregistré 461.305 passagers, soit 22.234 de moins que l'année précédente. Ce recul s'explique par les mauvaises conditions atmosphériques et la fermeture pour rénovation du restaurant de l'île Saint-Pierre. (ats)

Garage Marquis & Roth, Agence Mitsubishi, Sonvilier



Une nouvelle agence Mitsubishi a vu le jour à Sonvilier. En effet le Garage Marquis & Roth représente désormais cette marque et vous pourrez acquérir toutes les variantes disponibles de la firme japonaise. De plus, un atelier de réparations toutes marques est à disposition. MM. Marquis et Roth sont deux professionnels de la branche automobile, c'est dire que votre véhicule sera en de bonnes mains pour votre prochain service, entretien, service anti-pollution, changement de pneus, etc. ☎ 039/41 45 40.

Pour la finale suisse de tir Tramelan-Campagne qualifié

Le groupe fusil d'assaut du tir de campagne de Tramelan vient de réussir un authentique exploit en se qualifiant pour la finale des championnats suisses de groupes qui réunira 32 équipes le 6 septembre à Olten.

Après le 1er rang au district, le 1er rang au Jura bernois, 337 points en huitième de finale, 338 en quart de finale, les 5 tireurs réalisaient 347 points dimanche à Péry, ce qui leur ouvrait toute grande la porte de la finale. C'est en 1978 pour la première fois qu'un groupe de Tramelan allait en finale, 9 ans après c'est la deuxième participation.

Résultats: Thoune-Ville 352 points, Tramelan-Campagne 347, Gross (SZ) 345, Wittenbadse (SG) 335.

Résultats individuels: Florian Châtelain 70 points, Marcel Reber 70, Roger Châtelain 70, André Châtelain 69, Daniel Monbaron 68.

Comme on peut le constater, les 5 résultats sont excellents, les points ont été faits au bon moment. (comm, vu)

Caisse-maladie CMB: bon bilan

La caisse-maladie CMB, Berne, se dit satisfaite dans son 117e rapport annuel de l'exercice 1986. Avec 344.119 membres en 1986, son effectif a augmenté de 3500 membres en une année. La CMB a en outre ouvert deux succursales, l'une à Zurich, l'autre à Genève. (ats)

Carnet de deuil

TRAMELAN. - Lundi, la population de Tramelan prenait connaissance de trois décès qui frappent différentes familles du village. Le premier est celui de M. Ernest Linder, qui s'en est allé dans sa 56e année après une longue maladie. Domicilié à la Grand-Rue 32, Ernest Linder avait exercé le métier de bûcheron durant de longues années. Il était aussi un amoureux de la nature et aimait pratiquer la pêche dans ses moments de loisirs. Le bricolage l'intéressait aussi et il avait construit une petite maisonnette pour y élever des lapins. Atteint dans sa santé, il dut effectuer quelques séjours à l'hôpital et c'est dans un établissement hospitalier de la ville fédérale qu'il devait s'en aller pour un monde meilleur.

Le deuxième décès est celui de M. Camille Doriot, qui s'en est allé dans sa 88e année après une longue maladie. Le défunt était bien connu au village où il avait été au service de la Banque Populaire Suisse durant de très nombreuses années. Domicilié à la rue de la Printanière 30, le défunt était honorablement connu à Tramelan. Il fut membre du Conseil de paroisse de l'église réformée et avait, lorsque son état de santé le lui permettait encore, une belle activité.

Un troisième décès jetait encore la consternation au village avec le départ subit de M. Dario Bassioni qui s'est allé dans sa 59e année. M. Bassioni était arrivé à Tramelan venant d'Italie en 1956. Après avoir travaillé plusieurs années dans une fabrique de machines de la place, il ouvrait un commerce qu'il exploitait avec son épouse. Domicilié à la Grand-Rue 93, le défunt sera conduit à sa dernière demeure jeudi. M. Bassioni était très connu au village ou de nombreuses sociétés pouvaient compter sur ses services. (vu)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Motions, interpellations et postulats en bref Par ici les jetons de présence

Dans une motion commune, le pop et combat socialiste proposent d'adopter la pratique utilisée par le canton de Fribourg en ce qui concerne les jetons de présence perçus par les membres du Gouvernement au sein des divers Conseils d'administration. Les indemnités touchées à titre de présence dans un Conseil d'administration d'une société dépendant de l'Etat sont acquises à l'Etat.

ACTE UNIQUE EUROPÉEN

Le député Philippe Petignat, quant à lui, s'inquiète de la position de la Suisse au sein de l'Europe unie et demande au Gouvernement jurassien, par une motion, d'obtenir des autorités fédérales un tableau des conséquences heureuses ou malheureuses que l'acte unique pourrait avoir pour la Confédération, mais aussi pour les cantons frontaliers et leurs travaux entrepris dans le cadre des divers communautés transfrontalières.

SYMPOSIUM DE DAVOS

Le député M. Maillard (plrj) demande au Gouvernement quelles ont été les retombées financières et économiques de la présence du canton du Jura, cette année comme l'an dernier, au symposium de Davos, ceci mis en rapport avec le coût de cette présence pour le canton.

CHÔMEURS DE PLUS DE 60 ANS

Soucieux de la dignité des travailleurs en quête d'emploi après 60 ans, le député

psci Daniel Gerber demande au Gouvernement de prendre un certain nombre de dispositions pour que ceux-ci ne tombent pas dans l'indigence, ni à l'assistance publique. Une indemnité pourrait être versée aux chômeurs âgés après l'épuisement de leurs droits. Une aide fédérale pourrait être envisagée.

INITIATION AU TRAVAIL

Michel Probst, député plr souhaite que le canton favorise la formation de personnes sans emploi en doublant éventuellement les avantages déjà octroyés par la Confédération. L'assurance-chômage offre en effet la possibilité aux employeurs de bénéficier d'une aide pour engager et former du nouveau personnel. La prise en charge partielle du salaire d'un employé en formation va de 60 à 20% pendant les six premiers mois. Le député souhaite que le canton aille au-delà de l'aide fédérale en la doublant.

LA TRANSJURANE

Le député Michel Cerf (pdc) s'inquiète d'un certain retard pris dans la réalisation de la Transjurane. Dans une motion, il demande au Gouvernement de prendre des dispositions afin que le tracé définitif soit déterminé au plus vite et que le tronçon reliant Porrentruy à Boncourt, soit réalisé en même temps que le percement des tunnels.

LIAISON ROUTIÈRE DELEMONT-BÂLE

Le député Maillard du groupe libéral-radical souhaite que toutes les régions jurassiennes puissent atteindre rapidement la région bâloise via Delémont. Par un postulat, le député demande au Gouvernement de mettre à l'étude, en collaboration avec le canton de Berne, l'inscription de la N18, (Delémont-Bâle) comme route nationale et de réaliser une liaison plus rapide entre Soyhières et Bâle.

NON-RÉALISATION DE PROJETS

La députée pdc, Yvonne Jallon demande au Gouvernement, par une interpellation, qui supporte les frais lorsqu'un projet gouvernemental a été étudié puis est suspendu ou refusé par l'Etat. La députée fait allusion au projet de homes pour personnes âgées dont le projet a été étudié pour les communes de Vicques et Courfaivre. Actuellement le Gouvernement a décidé de suspendre momentanément l'exécution de ces projets à la suite de l'interpellation d'un député qui s'inquiétait de la proximité des projets de homes pour personnes âgées.

Vacanciers

Attention aux cambrioleurs

Comme chaque année, à la veille des vacances, la police cantonale fait quelques recommandations d'usage aux personnes qui partent. Afin de dissuader d'éventuels cambrioleurs, quatre mesures élémentaires de prudence sont notamment à prendre:

- Durant une absence prolongée, il faut éviter de laisser les volets fermés ou les stores baissés. Il convient d'emporter les clés avec soi ou de les confier à une personne de confiance.

- Les portes et les fenêtres, celles des balcons, des terrasses et des caves, doivent être soigneusement fermées.

- Les objets de valeur, argent, bijoux, carnets d'épargne, objets d'art ou collections précieuses, sont à mettre en sécurité.

- La boîte aux lettres doit être relevée régulièrement. Une boîte aux lettres qui déborde signale avec certitude l'absence des propriétaires ou des locataires. (rpiu)

LE NOIRMONT

Assemblée extraordinaire

229 personnes ont participé hier soir à l'assemblée communale extraordinaire. Les quatre premiers objets à l'ordre du jour ont été sans autre acceptés. Le dernier point, celui qui concernait la nomination d'un maître ou d'une maîtresse à mi-temps pour la classe de 4e année à l'Ecole primaire a fait l'objet de deux votations au bulletin secret. 50 ayants droit ayant demandé le bulletin secret sur une proposition de non-entrée en matière, celle-ci a été finalement rejetée par 113 oui contre 107 non. Pour l'élection, le bulletin secret a été demandé à une large majorité. Mme Raymonde Gaume a été nommée par 142 voix tandis que son concurrent, M. Mario Batallard obtenait 68 voix. (z)

Réfugiés kurdes indésirables au Tessin Accueillis à Belfond

A la suite des difficultés survenues dans un centre d'accueil de réfugiés à Lugano, la police est intervenue, certains réfugiés kurdes imposant à d'autres d'observer une grève de la faim pour protester contre certains articles du règlement du centre d'accueil du Tiglio, à Lugano.

Parmi les 26 réfugiés du centre, quatre ont été accueillis en Thurgovie et quatre autres dans le canton du Jura.

Ceux-ci sont arrivés hier à Delémont et ont été placés dans le centre d'accueil de Belfond.

En la circonstance, les autorités jurassiennes ont accédé à une demande du bureau du délégué aux réfugiés Peter Arbenz et ont accepté d'héberger pour quelque

temps ces réfugiés kurdes. Leur arrivée au centre de Belfond n'a posé aucun problème.

Pour le délégué de l'AJADA M. Victor Etienne, il s'agit d'un événement mineur sans grande importance. Les nouveaux arrivés devraient rester de 4 à 6 semaines dans le Jura, avant qu'un autre lieu de résidence leur soit trouvé. Victor Etienne affirme que pareilles difficultés sont monnaie courante dans les centres d'accueil, compte tenu de la situation particulière des réfugiés attendant depuis de longs mois qu'il soit statué sur leur sort.

V. G.

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 4

Fréquence Jura S.A. constituée

Trente seulement des quelque 380 actionnaires de Fréquence Jura S.A. ont assisté, lundi au Restaurant des Rangiers, à la constitution officielle de la nouvelle société anonyme. Ils représentaient 2590 des 3500 actions de 100 francs de valeur nominale, ce qui démontre que les actionnaires importants étaient présents.

L'assemblée a désigné le nouveau Conseil d'administration de Fréquence Jura, appelant à sa présidence M. Pierre Steulet, de Rossemaison, jusqu'ici président de la société coopérative Radio Jura 2000.

Pour les autres membres du Conseil d'administration, on s'est efforcé de procéder à une répartition géographique.

Soit un membre du district de Moutier, M. Laurent Cost; un des Franches-Montagnes, M. Jean-Claude Rossinelli; un d'Ajoie, M. Stéphane Berdat, et deux autres membres du district de Delémont: M. Pierre Steulet, président, et Mme Carmen Bossart, qui avait été désignée par la récente assemblée de la coopérative Radio Jura 2000 pour représenter celle-ci au sein des orga-

nes dirigeants de Fréquence Jura, ainsi que M. Jean-Pierre Wicht, fiduciaire, de Pully.

En plus de ces six membres, le Conseil d'administration comptera deux autres membres n'ayant que voix consultative: M. Jean-Claude Rennwald, rédacteur en chef de la radio, et M. Jean-René Petignat, propriétaire de la société d'affermage publicitaire de la radio, Soprodu S.A.

La constitution de la société anonyme ne devrait pas entraîner de changements pour les auditeurs.

Selon le premier semestre de 1987, la situation financière de Fréquence Jura évolue favorablement, l'apport d'argent frais résultant de la création de la société anonyme ayant permis d'éponger les pertes de lancement.

V. G.

Saignelégier: 40 ans de sacerdoce

La paroisse catholique de Saignelégier était en fête récemment à l'occasion des 40 ans de sacerdoce de l'abbé François Fleury. Hommage a été rendu à ce prêtre apprécié qui, l'heure de la retraite ayant sonné, est revenu s'établir dans la paroisse du chef-lieu où il est encore très actif, rendant de nombreux et précieux services.

Enfant de Saint-Imier, l'abbé Fleury avait été ordonné prêtre le 21 juin 1947. Il a célébré sa première messe dans sa ville natale, le 13 juillet de la même année. Vicaire à Saignelégier de 1947 à 1960, puis à Delémont de 1961 à 1962, l'abbé Fleury a ensuite été curé de Tramelan de 1962 à 1977. Puis, il a poursuivi son ministère à la cure de Malleray-

Bévilard de 1977 à 1985, année où il a pris sa retraite. C'est alors qu'il a choisi de revenir dans ses chères Franches-Montagnes, le pays de ses ancêtres.

La pratique régulière du sport, les courses en montagne lui assurent une bonne santé ce qui lui permet de seconder efficacement ses confrères, les abbés Girardin et Rebetz. A la suite du désistement de Sœur Véronique et du décès de l'abbé Roger Richert, l'abbé François Fleury assure le billet dominical du «Franc-Montagnard», «Réflexion pour notre temps», une chronique très appréciée.

Très attachés à leur ancien vicaire, les paroissiens de Saignelégier ont salué son retour avec satisfaction et ils souhaitent le garder longtemps parmi eux. (y)

Saignelégier en effervescence

Une foire à tout casser



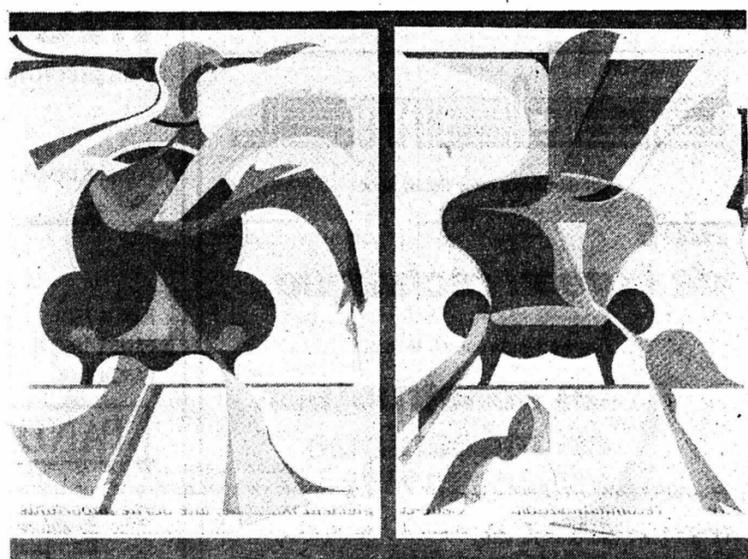
La foire des grands jours hier à Saignelégier à la veille des vacances horlogères. Tous les bancs étaient occupés du haut en bas du village. On est venu de toute la Suisse romande pour «faire le marché» et exposer son étal au soleil franc-montagnard.

Il régnait lundi un air de fête dans la capitale. Juste un petit ennui et pas des moindres: la circulation incessante qui se faufile entre les stands, les gosses qui courent, et les habitants qui souhaiteraient passer d'un stand à l'autre sans risquer de

se faire écraser les ortels. Une déviation, c'est si facile, il suffit de quelques écriteaux posés ça et là et le tour est joué. Saignelégier est malheureusement un village traversé de part et d'autre par des routes à grand trafic, l'une venant de Tramelan et au-delà et l'autre de Glovelier et La Chaux-de-Fonds. Alors pourquoi ne pas dévier systématiquement la circulation les jours de foire et créer une animation sympathique au centre du village comme c'est le cas lors du Marché-Concours?

GyBi

Huit artistes exposent à Sierre Festival jurassien pour l'été



Jeu des formes géométriques, plénitude, équilibre et sensualité dans les œuvres du peintre de la Courtine Noël Jeanbourquin.

Jusqu'au 16 août, les peintres jurassiens Gérard Tolck, Noël Jeanbourquin, Angi, Tristan Solier, Christian Henry et les sculpteurs Dominique Froidevaux, Peter Furst et Giorgio Veralli exposent au Château de Villa à Sierre.

GyBi

Les Bois: le mois de juin des sociétés

Le mois de juin a été chargé pour plusieurs sociétés du village qui ont participé à différentes manifestations. Le Chœur-Mixte qui s'est rendu à Moutier à l'occasion de la Fête des Céciliennes a obtenu un grand succès lors de son concert à l'église. Le Football-Club, qui fête au mois d'août ses 25 ans a remporté lors de la Coupe franc-montagnarde, le Challenge Pagan. La Musique-Fanfare, quant à elle s'est rendue à Courrendlin le 21 juin dernier et a obtenu un magnifique résultat en troisième catégorie avec un total de 357 points, soit 314,5 en salle et 42,5 en marche.

Elle se classe au 11e rang de toutes les sociétés présentes à ce concours. Pour nos gymnastes aussi, c'était le mois de la Fête romande à Bulle.

Catholiques romands Un secrétariat à Delémont

La fédération catholique romande, qui groupe les églises catholiques des cantons romands, a tenu une séance de travail récemment à Lausanne. Elle a notamment décidé de transférer de la capitale vaudoise à Delémont son secrétariat général. Le transfert effectif aura lieu cet automne, le nouveau secrétariat étant intégré aux activités administratives de la Collectivité ecclésiastique catholique jurassienne, sous la responsabilité de son administrateur M. Joseph Boillat.

La Fédération catholique romande traite le financement d'institutions et d'organismes caritatifs exerçant leurs activités en Romandie. Elle examine également sur le plan matériel l'éventualité de la création de nouveaux postes administratifs ou pastoraux, cela en étroite collaboration avec les évêques. Les membres de la fédération sont les vicaires épiscopaux et les administrateurs de chaque église cantonale, la présidence de la fédération étant assumée par Me Jean Biétry, avocat à Neuchâtel.

V. G.

Pour les actifs de la SFG, handicapés par plusieurs blessés qui ne purent participer à la fête, plus un blessé de dernière minute, nos gymnastes se sont finalement bien comportés et se classent 33e en 8e division avec un total de 108,68 points. Quand à ces dames de la Fémina, elles méritent un «coup de chapeau» puisqu'elles se classent premières en division II actives dans le concours de société athlétisme + jeux.

Les Jeunes gymnastes ont participé quand à eux au championnat de section jeunes gymnastes jurassiens à Alle et ont obtenu un encourageant 5e rang sur 20 sociétés. Quant aux petits pupilles et pupillettes, ils se sont déplacés à une journée d'athlétisme à Moutier, et on peut relever les «distinctions» de Laurence Cattin et Claire-Lise Godat en catégorie B et Aida Bilat et Joëlle Barthoulet en catégorie C. (jmb)

Assemblée communale aux Bois Oui à la protection civile

L'importante assemblée réunie hier soir aux Bois a accepté un crédit de 1,7 million pour la construction d'un abri pc de 300 places. Par contre, la rénovation de l'immeuble dit Fondation Gentil a été remise à plus tard sur proposition de la commission d'études. Après deux moutures, une participation aux transports organisés des écoliers a été décidée aux bulletins secrets par 80 voix contre 45. Un autre crédit de 18.000 francs, a également été voté pour la réfection d'un chemin communal. Les comptes 1986 ont été approuvés avec un déficit de 106.000 francs sur un total de charges de 2.157.600 francs. Le remplacement d'une installation de chauffage coûtant 18.000 francs s'est vu ratifié de même que l'achat d'une petite forêt. (bt)

Boulangerie-pâtisserie F. Tschannen
 Charrière 57
 ☎ 039/28 41 82
Ouvert pendant les vacances horlogères de 6 h à 13 heures
 Publicité intensive, publicité par annonces

I'Ours aux Bois
 est maintenant **ouvert le mercredi**
 Pour réserver
 ☎ 039/61 14 45

Eté, la plus belle saison pour une sortie au
 Restaurant, Bar-Dancing, Minigolf
 Telefon (032) 53 19 44


Bungalows vacances au Tessin
 Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano, A partir de Fr. 17.- par personne. Libre depuis le 8 août.
 Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano ☎ 091/71 41 77

TROUVÉ
 un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix!
 Meubles Graber - Serre 116
 Ex usine Movado

Impar Service – Impar Service – Impar Service

Service du feu ☎ 118 **Police secours ☎ 117**

La Chaux-de-Fonds
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Forges, Charles-Naine 2a. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.
CINÉMAS
 Corso: fermé.
 Eden: 20 h 45, Attention bandits; 18 h 30, Slips fendus et porte-jarretelles.
 Plaza: fermé.
 Scala: 18 h, Sacrifice; 21 h, Good morning Babilonia.

OFFRES D'EMPLOI

Nous engageons tout de suite ou pour époque à convenir
mécaniciens de précision ou micromécaniciens tailleurs de pignons
 connaissant les machines Wahli
 Pour vous renseigner ou visiter, téléphoner au:
032/97 18 23, interne 13
PIGNONS VORPE SA
 2605 Sonceboz

SADAMEL
 On demande pour début août
aide de bureau technique
 expérimentée.
 Poste à temps partiel, le matin.
un constructeur en mécanique
 pour nos distributeurs de billets
 Faire offre écrite ou téléphonique à
Sadamel SA,
 Jardinière 150,
 2300 La Chaux-de-Fonds,
 ☎ 039/26 45 26.

FUST Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas
Plaques de cuisson en vitro-céramique
 Fust remplace votre vieille cuisinière par une cuisinière moderne, performante et économique, dotée d'une surface de cuisson en vitro-céramique.
Cuisinière encastrable Miele EH 655 des 798.-
Cuisinière Bosch 549 S isolée des 578.-
 Sur demande, conseil à domicile. Demandez une offre dans le magasin Fust le plus proche.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

INCROYABLE... des prix imbattables sur toute la gamme FIAT
 Ainsi que des offres de reprise sensationnelles
Un essai sans engagement s'impose
Jugez vous-même
 PANDA 7501 Fr. 8 600.- UNO 45 Fr. 10 550.-
 PANDA 1000 CL Fr. 9 950.- UNO 75 IE Fr. 12 700.-
 PANDA 4x4 Fr. 13 000.- UNO turbo IE Fr. 16 850.-

Garage et carrosserie du Versoix
 Campoli & Cie, rue de la Charrière 1a
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 69 88

LE LOCLE
 Salon de coiffure de la place cherche, pour début octobre ou date à convenir
coiffeuse mixte expérimentée
 Faire offres sous chiffre VG 55441 au bureau de L'Impartial du Locle.
 Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

RESTAURANT DU DOUBS
 Les Brenets
 Deux truites maison pour 14.-. Cuisines de grenouilles 7.- la douzaine. Feuilleté aux morilles 10.-. Tous les soirs, fondue chinoise à gogo 17.-.
 Veuillez réserver svp:
 ☎ 039/32 10 91.
 Ouvert 7 jours sur 7.

Restaurant des Recettes
 «Chez Max»
FERMÉ
 du 6 au 9 juillet
réouverture vendredi 10 juillet

ERGUEL VOYAGES
Courses d'un jour
 Mardi 14 juillet
LA SAVOIE
 le col des Mosses, le Pas-de-Morgins et bateau sur le Léman.
 Car et bateau: Fr. 46.-/AVS: Fr. 42.-.
 Mercredi 15 juillet
AIGUILLES DE BAULMES
 dans le Jura vaudois avec «quatre heures» campagnards.
 Car: Fr. 35.-.
 Jeudi 16 juillet
L'OBERLAND BERNOIS
 montée à la Grande-Scheidegg, gorges du Rosenloui.
 Car et visite: Fr. 50.-/AVS: Fr. 47.-.
 Mardi 21 juillet
EUROPA PARK À RUST
 le disneyland européen.
 Car et entrée: Fr. 50.-
 Enfants: Fr. 35.-.
 Mercredi 22 juillet - ½ jour
SAALHÖHE
 joli point de vue en Argovie, et la campagne bâloise.
 Car: Fr. 28.-.
 Jeudi 23 juillet
LES COLS EN TRAIN
 la Furka puis le Grimsel.
 Car: Fr. 50.-/AVS: Fr. 46.-.
 Dimanche 26 juillet
TOUR DES TROIS LACS
 journée en bateau, retour par Chasseral.
 Car: Fr. 35.-.
 Mardi 28 juillet
FORÊT NOIRE
 avec visite du parc aux oiseaux à Wiesenenthal
 Car et entrée: Fr. 40.-/AVS: Fr. 37.-.
 Samedi 1er et dimanche 2 août
FÊTE NATIONALE
 aux chutes du Rhin, les plus grandes d'Europe.
 Car et nuitée en demi-pension à Schaffhouse: Fr. 135.- par personne.
PROGRAMMES DÉTAILLÉS À DISPOSITION
 Inscriptions et renseignements:
 ☎ 039/41 22 44 - Saint-Imier

Ouvert pendant les vacances.
Solarium intensif ouvert du 30 juin au 17 juillet de 8 heures à 21 h 30, non stop

 Danielle Jacot
 Temple 7 – Le Locle – ☎ 039/31 30 62

A vendre bus camping
 VW Transporter, 1980, 67 000 km. Equipement complet
 ☎ 039/31 74 52
 18 h à 19 h

Très jolie
Citroën BX 16 TRS
 1985, argenté métallisé, 70 000 km. Expertisée. Garantie totale.
 Fr. 227.- par mois sans acompte.
 Reprise éventuelle.
 Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.
 M. Garau
 Rue des Artisans 4
 2503 Bienne
 ☎ 032/51 63 60

Carrosserie Jacques Favre
 Eroges 16, Le Locle
 ☎ 039/31 13 63
 ☎ 039/31 81 65 (privé)
fermé du 13 juillet au 8 août
 réouverture lundi 10 août
 Nous souhaitons à tous d'excellentes vacances

Le Locle
 Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17

Neuchâtel
 Collégiale: 20 h 30, concert Orchestre de chambre de Heidelberg; Bach, Mozart, Vivaldi, Pachelbel, Purcell, Telemann.
 Plateau libre: 21 h 15, Rosay, blues-rythm & blues.
Pharmacie d'office: Coop, Grand-Rue, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

CINÉMAS
 Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, King Kong; 15 h, 17 h 30, 20 h 45, Fievel et le nouveau monde; 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le débutant.
 Arcades: 15 h, 18 h 45, 21 h, Police Academy 4.
 Bio: 15 h 30, 18 h 45 v.o., 21 h, Hannah et ses sœurs.
 Palace: 16 h, 18 h 45, 21 h, La belle au bois dormant.
 Rex: 15 h 30, 20 h 45, Cours privé; 18 h 30 v.o., Prince.
 Studio: 15 h, 18 h v.o., 20 h 45, Amadeus.

Colombier, La Bulle: 17 h 30-19 h, démonstration jeux de coopération; 20 h 30, conf. «Que sont les jeux mondiaux de la paix?».

Val-de-Ruz
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers
 Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Extremities.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117 ou 024/61 36 12.

Jura bernois
 Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.
 Tramelan: Cinéma Cosmos, relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
 Bévillard: Cinéma Palace, relâche.

Canton du Jura
 Le Noirmont: Cinéma, relâche.
 Les Breuleux: Cinéma Lux, relâche.
 Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

FONTAINEMELON ✕
 Madame Marcelle Tornare;
 Madame et Monsieur Bernard Zaugg et leurs enfants Mireille et Yann, à Fontainemelon;
 Monsieur et Madame Yves Tornare et leurs enfants Pamela et Corinne, à Fontainemelon,
 ainsi que les familles Tornare, Rognon, parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Ernest TORNARE
 leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83e année, après une maladie supportée avec courage.
 2052 FONTAINEMELON, le 2 juillet 1987.
 Temple 1.
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
 Selon le désir du défunt, son corps est légué à l'Université de Lausanne.
 La messe a été célébrée dans l'intimité.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de
MONSIEUR JACOB ZUMWALD
 vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos paroles réconfortantes, vos envois de fleurs et vos dons.
 Für die vielen Blumen, Kränze, Karten und Gaben, für späteren Grab-schmuck, danken wir ganz herzlich.
 Ses enfants et famille
 SAINT-IMIER, juin 1987.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Joutes sportives aux Planchettes Les Planchettes: tarif communal réadapté

En cette fin d'année scolaire, les élèves des collèges des environs se sont retrouvés une journée entière pour s'affronter amicalement dans des joutes sportives. Cela s'est passé à Cappel par une grosse chaleur et un ciel bleu.

Les enfants étaient une septantaine au total et représentaient les classes à ordre multiple des Planchettes (PL), du Bas-Monsieur (BM), du Valanvron (VAL) et du Crêt-du-Loche (CT). Six jeux différents leur étaient proposés: football; massacre; course aux points; course aux sacs; gymkana et lancer de balle. Les trois meilleurs de chaque degré ont reçu une médaille, alors que les moins chanceux se délectaient d'une glace bienvenue. (yb)

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Pré-scolaires (8 élèves): 1. Jean-Philippe Godin CT; 2. Yann Marti CT; 3. Gilles Thiébaud CT.

1re année (11 élèves): 1. Marielle Jacot BM; 2. Lucas Oesch CT; 3. Laurence Locatelli PL.

2e année (12 élèves): 1. Loïc Amstutz VAL; 2. ex aequo Marc-Olivier Benninger PL et Michaël De Pretto PL; 3. Jonas Schenk VAL.

3e année (10 élèves): 1. Steve Seiler CT; 2. Gary Schindelholz CT; 3. Emmanuel Maurer PL.

4e année (12 élèves): 1. Steeve Jungen CT; 2. Laurent Aellen VAL; 3. Sébastien Sommer VAL.

5e année (13 élèves): 1. Jean-Luc Baiocco BM; 2. ex aequo Adrien Oesch CT et Colin Schenk VAL; 3. Diego Amstutz VAL.

Le législatif planchottier a siégé la semaine dernière en séance extraordinaire. Il a accordé une demande de naturalisation; a adopté un arrêté pour la vente de deux parcelles de terrain à bâtir; et enfin a accepté une réadaptation du tarif horaire communal et de l'administration.

M. D. Gloor, président du Conseil général, a tout d'abord excusé deux membres et a ensuite lu la lettre de démission d'un conseiller général qui a quitté la localité. Le procès-verbal a été accepté sans modification.

Dans sa séance du 29 avril dernier, l'exécutif avait fait part d'une demande de naturalisation d'un citoyen français domicilié aux Planchettes. Pour répondre aux exigences légales, il avait fallu nommer une commission de naturalisation et d'agrégation chargée d'étudier le dossier et de faire part de ses conclusions. C'est ce qu'elle a fait lors de cette séance extraordinaire en donnant un

préavis favorable. Par vote au bulletin secret, les conseillers généraux ont alors accordé à l'unanimité à ce candidat à la naturalisation l'origine du village des Planchettes.

VENTE DE DEUX PARCELLES

Le Conseil communal a reçu de la part d'un particulier du village une demande d'achat de deux parcelles de terrain à bâtir. Il s'agit des deux parcelles restantes à détacher de l'article cadastral No 460. L'une est de 890 m² environ et l'autre de 1200 m² environ. Ces parcelles seraient consacrées à la construction de deux maisons familiales.

Les conseillers généraux, après cette présentation, ont demandé quelques précisions et notamment si les futurs propriétaires seraient tenus de déposer leurs papiers aux Planchettes. Le Conseil communal a répondu par l'affirmative, selon des clauses à préciser à l'avenir. D'autre part, les chemins d'accès et les frais des installations d'électricité seraient à la charge de l'acquéreur.

Par vote à main levée, l'arrêté proposé a été accepté par 9 oui contre 1 non.

RÉADAPTATION DE TARIF

Selon des discussions antérieures lors d'autres séances, le Conseil communal a proposé une augmentation de 30% pour le tarif horaire communal et l'administration. Les conseillers généraux se sont montrés satisfaits de cette initiative d'autant plus qu'il n'y avait pas eu de réadaptation depuis 1978. Cette proposition a donc été acceptée à l'unanimité.

OÙ SONT PASSÉS LES SOCLES ?

M. L. Oppliger, a demandé s'il n'y aurait pas de problèmes à l'automne prochain au moment du concours de bétail, puisque les socles servant à attacher les bêtes, sont à ce jour enfouis sous la terre en raison des travaux en cours autour du pavillon des fêtes et qu'ils sont donc devenus inaccessibles.

Le Conseil communal a répondu que ce problème concernait la Société de développement puisque c'est elle qui assume ces travaux-là.

Au nom de la société, M. M. Graf, a précisé qu'elle était au courant de ce problème et qu'il serait résolu en temps voulu. (yb)

AVIS MORTUAIRES

† L'Eternel est mon berger.

Mademoiselle Hélène Wicht, à Lausanne;

Ses sœurs et frère, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Blanche
WICHT
née COLLAUD

leur bien chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui dimanche, dans sa 71e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 juillet 1987.

La messe de sépulture aura lieu dans la stricte intimité de la famille, mercredi 8 juillet, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme René Collaud, 2325 Les Planchettes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Repose en paix cher époux et papa. Tu as fait ton devoir ici-bas. Mais hélas, tu nous fus trop tôt enlevé.

Madame Aldina D'Annibale-Dalle Sasse:
Monsieur et Madame Maurizio et Natacha D'Annibale-Simoncini;
Monsieur et Madame Giovanni D'Annibale, à Milan;
Monsieur et Madame Hector Bergonzi-D'Annibale:
Monsieur et Madame Mauro Bergonzi-Gonzalez,
Madame et Monsieur Sandro Tamburini-Bergonzi;
Madame Angela D'Annibale, à Udine;
Mademoiselle Maria-Rosa D'Annibale-Cicuttini, à Udine;
Monsieur Gino Dalle Sasse et son fils Graziano;
ainsi que les familles D'Annibale, à Rome, Dalle Sasse en Italie, Simoncini, parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Angelo D'ANNIBALE

que Dieu a rappelé à Lui, lundi, dans sa 56e année, après une pénible maladie, supportée avec un grand courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 juillet 1987.

La messe de sépulture sera célébrée au Centre funéraire mercredi 8 juillet à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Confédération 29.

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

MEUBLES ÉPOQUES
Chs Parel & Fils

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Henri
CLAUDE

leur cher ami, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Les magasins et atelier seront fermés mardi 7 juillet l'après-midi.

La famille de

MONSIEUR
OSCAR VUILLE

exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Notre cher Oscar nous a quittés et le vide qu'il laissera sera difficile à combler.

Merci à chacun de sa présence, de ses messages et de ses dons.

NEUCHÂTEL, GENÈVE, COLOMBIER, juin 1987.

PRO TICINO
LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Artemio
ARRIGO

membre honoraire de notre société.

COURTELARY

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Madame Muguette Morlot-Girardin et ses enfants, à Tavannes;
Monsieur et Madame René Girardin-Balduchelli et leurs enfants, à Courtelary, La Chaux-de-Fonds et Cortébert;
Monsieur et Madame Willy Girardin-Kipfer et leurs enfants, à Courtelary;
Madame et Monsieur Gaston Voumard, à Cortébert;
Madame Simone Girardin, à Saint-Imier,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Violette GIRARDIN

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 83e année.

COURTELARY, le 5 juillet 1987.

La cérémonie funèbre, avant l'incinération, aura lieu le mercredi 8 juillet 1987, à 14 h 30, au temple de Courtelary.

Prière de ne pas faire de visites.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Home des Peupliers à Boudry, SBS Boudry, ccp 20-35-4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

La famille de

MADAME
GABRIELLE KNEUSS-BÉGUIN

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été un précieux réconfort.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S.A.

Les programmes radio de mardi

FM 97.5
radio neuchâteloise
RTN-2001

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100,6

7.00 Informations SSR	12.30 Informations SSR
7.10 Couleur café	13.00 Dédicaces
7.30 Titres de l'actualité	15.00 Transat
8.00 Bulletin d'inform. neuchâteloise	17.00 Informations SSR
9.00 Naissances	18.00 Titres de l'actualité
11.00 Chaud devant	19.00 Journal neuchâtelois
12.00 Titres de l'actualité	19.15 Magazines selon actualité ou Staccato
12.15 Journal neuchâtelois	23.00 Musique de nuit

Chaud devant

«Chaud devant !», tel est le titre que nous avons donné à la tranche horaire 11-15 h. Des anecdotes (11 h 15), des dédicaces (dès 13 h), et de l'information (12 h 15 et 12 h 30) au menu de votre (long) déjeuner sur RTN 2001. Les professionnels de la sieste et du farniente ne seront pas oubliés, puisque nos meilleurs programmeurs leur ont concocté une séquence spécial-cool dès 14 h.

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 Juillet de la chanson française. 12.05 Qui c'est celui-là? 12.30 Midi première. 13.15 Bonjour paresse. 15.05 Contes pour un après-midi d'été. 16.05 Parel et musique. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'ai-je bien descendu? 20.05 Label suisse. 20.30 Histoires à frémir debout. 21.05 Juillet de la chanson française. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.

France musique

7.10 Demain la veille. 9.10 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Concert. 14.00 Thèmes et variations. 16.00 Musique de chambre avec clavier. 18.00 Chanteurs de demain. 19.17 Programme non communiqué. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Les soirées de France musique; concert du Lontano Ensemble de Londres; œuvres de Powers, Boulangier, Carter, Lambert.

Espace 2

9.05 et 9.55 Un personnage, un paysage. 9.10 L'été des festivals. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 13.35 A suivre; à la rencontre du roi des singes. 14.05 Suisse musique. 16.05 Espace d'un été: comme il vous plaira. 17.30 Magazine 87: la route de la soie. 18.32 JazzZ. 20.05 L'été des festivals. 21.40 Postlude. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 Info RSR 1. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Radio ça mord. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazines. 19.30 Formule 1. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Fûür-Wehr-Chehr. 15.20 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Pays et gens. 21.30 Résonances populaires. 22.00 Anderswo klinget es so. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.

Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.30 Reflets. 14.30 Musique aux 4 vents. 16.30 Rêve de jour. 17.30 Nos vieux tubes. 18.00 Journal et sport. 18.30 Nos vieux tubes. 19.00 DJ rendez-vous. 20.15 Heavy metal fusion. 21.00 RSR 1 et Couleur 3.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléx 95 21 14.
Fax (039) 28 14 19.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Bailloz.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruas, Sports. - Dominique Déruas, Agriculture, Magazine et TV. - Raymond Egler, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Orlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Patignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Catherine Roussy, Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

